



Dans Jeudi-Science, cette semaine, une entrevue exclusive au SOLEIL avec l'astronaute canadien Bob Thirsk (à droite) que l'on voit ici avec Marc Garneau.
Page D-1

JEUDI-SCIENCE

La situation de l'industrie étudiée La construction en commission parlementaire

par Pierre MARTEL

La commission parlementaire de l'économie et du travail siégera les 26, 27 et 28 juin, pour étudier la situation de l'industrie de la construction.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre du Travail, hier soir, à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Le ministre du Travail, M. Raymond Fréchette, dit avoir fait ce geste dans une tentative de dénouer l'impasse persistant dans les négociations, dans la construction. Impasse survenue à la mi-mai, lors de la première rencontre de négociation entre les parties depuis la prolongation de 120 jours du décret de la construction.

Avant de prendre cette décision, le ministre a pris connaissance d'un rapport préparé par le conciliateur affecté au dossier, Me Raymond Leboeuf.

Dans ce rapport, Me Leboeuf affirme, selon un collaborateur du ministre du Travail, que le dialogue direct entre les parties est quasiment impossible. Les relations sont très tendues et le cul-de-sac semble permanent.

Selon l'attaché de presse de M. Fréchette, Richard Bonin, la commission parlementaire de trois jours servira à entendre les positions des parties. "On fera un départage des choses", affirme-t-il.

Il ajoute: "Le ministre craint que la commission parlementaire ne l'oblige à intervenir pour changer des situations. Mais, ce sont les parties qui l'auront voulu en ne négociant pas".

La commission parlementaire des 26, 27 et 28 juin ne portera que sur la situation de l'industrie de la construction au Québec. Elle ne portera pas sur la négociation.

En effet, la prolongation de 120 jours du décret tient toujours. C'est donc dire que les parties ont jusqu'à la fin d'août pour en arriver à une entente négociée. Il est cependant pos-

sible que la commission parlementaire de la fin de juin puisse, par la suite, faciliter les négociations entre les parties.

Mais, rappelons-le, à défaut d'une entente négociée d'ici la fin d'août, le ministre du Travail devra tenir une autre commission parlementaire pour imposer un nouveau décret au secteur de la construction.



Aubut prédit la coupe d'ici cinq ans

page C-1

Le Soleil, Yvon Morin

Conception offert aux Expos
page C-1

Schefferville et Gagnon n'ont plus de médecin

par Marc SAINT-PIERRE
(du bureau du Soleil)

SEPT-ÎLES — Il n'y a plus de médecin sur place ni à Gagnon ni à Schefferville et, à Fermont, un médecin devra à lui tout seul assurer les soins de 3.000 personnes au cours des huit prochaines semaines.

C'est là actuellement la situation des services médicaux des trois villes de l'arrière-pays de la Côte-Nord.

Les populations des trois villes

nordiques, a dit en substance Robert Moreau, directeur général des centres de santé de Schefferville et Gagnon et du CLSC de Fermont, font face à une situation invivable. De fait, à Gagnon (2.000 habitants), le seul médecin sur place vient de donner sa démission après avoir tenu 40 jours, 24 heures sur 24, sept jours par semaine; un médecin de l'extérieur interviendra en dépannage jusqu'au 20 juin. Après cette date, personne. A Schefferville (1.300 personnes), il n'y a plus de

médecin sur place depuis octobre 1983. Des médecins de l'extérieur, de deux semaines en trois semaines, viennent en dépannage et il faut être perpétuellement en quête d'effectifs médicaux.

A Fermont, où il n'y aura qu'un seul médecin au cours des deux prochains mois, le CLSC en sera réduit à dispenser les soins d'urgence seulement. En cas de problèmes majeurs, les patients doivent être expédiés à Sept-Îles ou Québec et, même à Labrador City s'ils ac-

ceptent de recevoir des soins en langue anglaise. Mais les populations des trois villes nordiques en ont assez — on fait tout ce qui est humainement possible de faire pour recruter des médecins, a observé M. Moreau — et sont déterminées à faire bouger Québec.

Pour l'instant, dans le Nord, on est à faire circuler des pétitions réclamant des soins médicaux acceptables. "Si dans une semaine

Lire, page A-2, MÉDECIN



A leur arrivée à Ottawa, hier, Geills et John Turner ont reçu un bouquet de roses enveloppé dans une affiche servant à la campagne de M. Turner.

Turner-Chrétien Les candidats s'en tiennent à leurs rôles

OTTAWA — On aurait voulu écrire le scénario, qu'on ne l'aurait pas fait différemment.



Collaboration spéciale
par Michel GRATTON
LE DROIT

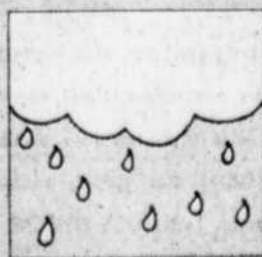
Pendant que le dauphin John Turner livrait sa royale personne en grande pompe à ses sujets de la tranquille Ottawa sur la banquette arrière d'une Buick décapotable — et décapotée — d'un blanc dont on habille les "bons gars" à Hollywood, Jean Chrétien parlait à des chauffeurs de taxis.

John Napier Turner s'est
Lire, page A-2, RÔLES

- L'absence de Bourassa critiquée
page A-14
- Roméo Leblanc appuie Chrétien
page A-15

SOMMAIRE

Annonces classées	D-7 à D-14
Arts et spectacles	B-6 à B-9
Bandes dessinées	D-13
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-11
Décès	D-15
Economie-finances	D-4 à D-6
Editorial	A-18
Feuilleton	D-9
Horoscope	D-14
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde	B-4 à B-11 et C-12
Mot mystère	D-12
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-9
Page documentaire	A-17
Patron	D-13
Politique	A-14 et A-15
Sciences	D-1 à D-3
Sport	C-1 à C-11
Télévision	B-8
Votre page	A-19



Ciel variable demain. Maximum de 15 à 17. Minimum cette nuit de 5 à 8.

Détails, page D-7

Télé: les Canadiens n'ont rien à apprendre

FRIBOURG, Suisse — La couverture télévisée de la visite du pape en Suisse apprendra peu, sinon rien du tout, aux Canadiens venus "l'espionner".

M. Gilles Thibault est une des quatre personnes déléguées ici par le diffuseur-hôte, le groupe de Radio-Canada qui assurera



Michel CORBEIL
EN SUISSE

la couverture télévisée du séjour canadien de Jean-Paul II en septembre.

Il n'a pas mis de temps à saisir que la visite helvétique ne compte ni sur les mêmes moyens, ni sur le même intérêt. "Ce qui me frappe, entame-t-il au centre de presse de Fribourg, — et je le relie au peu d'intérêt — c'est "qu'eux" donnent un minimum de services à la presse électronique. Mais c'est évident que s'il y a moins de journalistes, il y aura moins de services: chez nous, on parle de 9.000 ac-

Lire, page A-2, TÉLÉ



Durant la célébration de la messe, hier à Fribourg, le pape a laissé paraître quelques signes de fatigue.

Ressemblances et différences
page B-10

Un pas vers le développement culturel au moyen du théâtre

par Martine R.-CORRIVAUT

Concrètement

Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a rendu public, ce matin, un document intitulé "La politique du théâtre au Québec". Dans cet ouvrage, le ministre se reconnaît des responsabilités et affirme sa volonté de créer des conditions favorisant le développement culturel des Québécois par le théâtre. Tout en reconnaissant sa vocation d'ordre culturel, il fait aussi état de ses préoccupations d'ordre économique.

Dans cette brochure abondamment illustrée d'à peine 75 pages, les Affaires culturelles énumèrent encore la série de ses responsabilités tout en souhaitant l'harmonisation des actions entreprises parallèlement ou conjointement par les collaborateurs privés et publics.

Il indique une fois de plus sa volonté de déconcentration de ses actions de soutien au théâtre et ses intentions fermes d'arriver à une concertation interministérielle en ce sens.

Au niveau des concertations, les ministères de l'Éducation et des Affaires municipales seront mis à contribution, le premier pour et par le développement du théâtre en milieu scolaire, l'autre pour le réinvestissement dans les théâtres par les municipalités de la taxe d'amusement perçue par elles.

Des mesures de consolidation touchant les engagements du ministère auprès des organismes performants; l'abolition de la distinction administrative entre les compagnies institutionnelles et les troupes de jeune théâtre pour adultes et pour enfants, est également annoncée de même que l'ouverture prochaine de la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse à Montréal.

Un nouveau programme d'aide aux tournées, l'organisation de rencontres "contacts" scolaires pour les producteurs et les représentants du milieu écolier, un soutien spécial à la promotion dans ce secteur, la constitution d'une banque de per-

sonnes-ressources issues des troupes subventionnées pour le nouveau programme d'art dramatique au primaire, l'amélioration (déjà annoncée) des équipements et lieux de spectacles, des programmes spéciaux d'aide technique aux entreprises et aux artistes, l'organisation de rencontres d'artistes des arts de la scène de la francophonie mondiale, une aide aux festivals et échanges internationaux... autant de points qui

sont énumérés dans le document.

En outre, le MAC s'emploiera à appuyer les démarches de groupements d'artistes auprès du ministère du Revenu concernant les mesures fiscales à corriger ou à adapter face au statut souvent hybride des artistes.

Une série de mesures est également envisagée en ce qui a trait à la formation théâtrale et à la préparation à la pratique professionnelle.

MÉDECIN (Suite de la première page)

nous n'avons pas une réaction positive du ministre des Affaires sociales, Camille Laurin, nous irons lui porter ces pétitions sur les genoux s'il le faut", a dit Mme Patsy Bérubé, présidente du Comité interétablissement des villes nordiques. Mme Bérubé a indiqué avoir, le 23 mai, fait parvenir une lettre au ministre Laurin lui expliquant la situation, et contenant diverses recommandations. Même pas d'accusé de réception.

Un télégramme a été expédié de Gagnon le vendredi 7 juin pour indiquer que la ville n'a plus de médecin. Un simple accusé de réception est venu trois jours plus tard. Sans plus. Manifestement, a commenté Mme Bérubé, ils ne savent pas, dans le Sud, ce que vivent les populations nordiques. Si rien ne bouge, mis à part la visite du Dr Laurin, des gens des trois villes se rendront rencontrer diverses instances, notamment les fédérations de médecins, à Montréal et à Québec, pour les sensibiliser à leur situation. "Nous leur ferons une invitation bien polie à nous suivre", a dit Mme Bérubé. Les bandes indiennes montagnaise et naskapie de

Schefferville ont également l'intention de se rendre exposer des doléances à Québec. Les Naskapis sont notamment signataires des tentes de la Baie James aux termes desquelles, entre autres, l'État québécois doit leur assurer des services médicaux.

RÔLES (Suite de la première page)

amené en ville comme un président à la veille de sa prestation de serment.

Jean Chrétien a continué de faire du "porte-à-porte" et de la bonne vieille politique à faire l'envie de Réal Caouette, avec la conviction ou l'espoir de l'emporter au dernier round par knock-out contre un champion loin en avance aux points.

John et Geills Turner se sont offerts à la capitale comme John et Jackie Kennedy, Ron et Nancy Reagan, le roi Arthur et Guinevere prenant possession du trône de "Camelot".

Leurs trois enfants suivaient la Buick "présidentielle" dans une limousine, en tête d'un cortège d'automobiles à la gloire du conquérant rentrant dans sa Rome pour cueillir les honneurs, après avoir attendu à l'extérieur des murs pendant huit ans.

Jean Chrétien s'est présenté, presque seul, dans un terrain de stationnement du centre-ville que sa merveilleuse tente louée au coût de \$22,000, ses tapis rouges (en guise de salons) et verts

TÉLÉ (Suite de la première page)

créditations de presse; ici, c'est 1,400".

"Moins de services", c'est, dans les faits, une couverture du séjour qui ne s'attarde que sur quelques éléments et un déploiement de technique qui n'a rien de comparable à ce qui se prépare pour septembre.

"Un exemple, la soirée des jeunes, ce soir sera couverte par trois caméras. Pour ce genre d'événement, ce sera sept ou huit caméras au Canada. Le plus gros événement s'est déroulé hier à Genève et cinq caméras ont été utilisées parce que le pape se déplaçait dans trois stades. À l'arrivée à Québec, on parle, nous, de quinze caméras pour les cinq événements de la journée et dans le cas de Midland (en Ontario) il s'agit de dix-neuf caméras pour les trois activités."

Modestie

M. Thibault ne ramène pas grand-chose de la Suisse qu'il quitte aujourd'hui avec ses trois collègues. "Comme je vous le disais, la raison du voyage était

de sentir le "feeling" du voyage du pape. Mais les foules sont bien moins grosses que ce qu'on avait prévu. Heureusement, par pur hasard, ce matin le pape est passé à cinq pieds de nous... Les gardes qui courent... ça permet d'avoir une petite idée". Philosophe, il reprend: "Le voyage a servi à vérifier des hypothèses". Repart-il convaincu que le Canada a une longueur d'avance? "Tout ce que je peux dire (il tire longuement sur sa pipe), c'est que le public nord-américain est plus sophistiqué que le public européen en matière de télévision".

"Certaines pratiques, à mon point de vue, pourraient être qualifiées d'artificielles. Notre télévision est plus forte: pour la couverture, l'enveloppement des caméras et l'utilisation technique."

"Mais, nuance-t-il, ces gens ont été d'une gentillesse extrême. Je ne me sens pas supérieur, loin de là. C'est tout simplement une différence d'approche."

Simoneau à CHRC

par Yves BERNIER

On s'y attendait d'une journée à l'autre: L'animateur sportif Marc Simoneau retourne lui aussi à CHRC pour occuper les fonctions de directeur des sports.

Dans un geste prévisible, vu la teneur de son contrat à CJRP, le directeur des sports et de l'information de la station du boul. Laurier depuis moins de six mois a signé un nouveau contrat de cinq ans avec les nouveaux dirigeants de CHRC.

En conférence de presse ce matin, à 11h15, on annonçait par la même occasion que le journaliste sportif André Bélisle devenait directeur des sports de la station sœur CHOI-FM, une première au Canada.

Marc Simoneau ne pourra cependant pas entrer en fonction à CHRC avant trois mois comme le veut son contrat à CJRP. Il y avait en effet été prévu à l'époque par le directeur général de la station, Jacques Duhamel (nouveau pdg de CHRC-CHOI-FM), que l'animateur pouvait unilatéralement résilier son contrat dans un délai de 90 jours.

Il semble donc que ses patrons de RadioMutuel ne voudront pas le laisser partir avant cette échéance, comme dans le cas d'André Arthur qui est toujours en ondes à 1060 au cadran.

Selon les intentions de M. Simoneau, CHRC devrait mettre en ondes davantage d'émissions sportives dès l'automne prochain.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du mercredi 13 juin 1984)

7-7-3

6-8-5-8

Informations: 643-8990



CROISIÈRE QUÉBEC - GASPÉ - QUÉBEC 18 au 23 JUIN

Il nous reste encore quelques places! Venez profiter de cette croisière unique et assister au retour des Grands Voiliers.

Nous avons trouvé pour les retardataires quelques excellentes places à prix unique. Pour personne seule ou les célibataires,

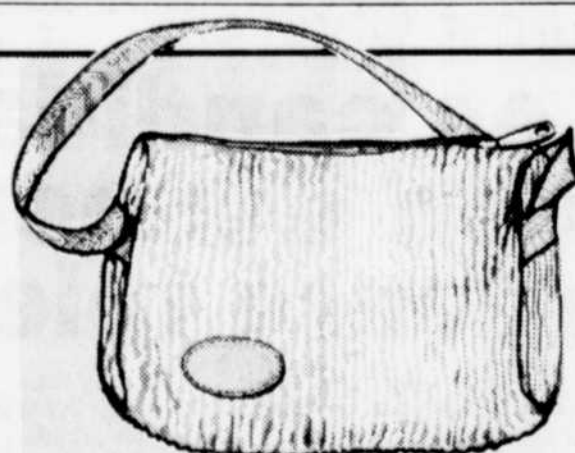
René et Nathalie Simard seront de la Fête ainsi que toute l'équipe de "Salut Capitaine" et de nombreux artistes et têtes d'affiche.



GROUPE JACQUES CARTIER

Communiquez avec: Votre agent de voyages ou Groupe Jacques-Cartier à 683-2131

BIENVENUE A BORD ET AVANT TOUT



le sac en coton brut 9.99

matière naturelle, tissage rustique, un sac de forme carrée avec longue bandoulière, naturel ou marine. rég. 14.00

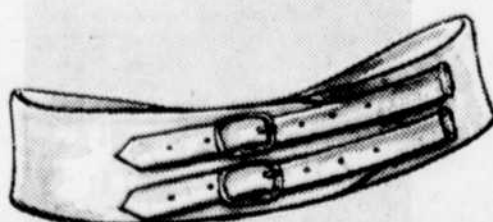


achat spécial

les tee-shirts

à découpes brodées 14.99

à choisir avec manches trois-quarts ou épaules cape, les tee-shirts à découpes brodées à l'encolure sont offerts dans une gamme de coloris vifs. p.m.g. rég. 25.00



large ceinture doubles-boucles 9.99

en cuir souple, attache au devant par deux longues lanières et doubles-boucles en métal argent, blanc, rouge, rose, marine. rég. 18.00



achat spécial

robes contemporaine 49.95

variété de robes chemisier manches courtes, col mandarin, robes-soliel, dans de petites imprimés de fleurs ou fines rayures en tons pastel de gris, rose, jaune, bleu. 6 à 18. rég. jusqu'à 85.00

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Gaspé: le droit de grève pourrait être retiré aux employés municipaux

par André DIONNE

GASPE — Le Conseil des services essentiels a émis, hier matin, une recommandation de suspendre pour une période indéfinie le droit de grève des employés municipaux de la ville de Gaspé.

Ces employés, au nombre de 43, en grève légale depuis maintenant 16 semaines, se verraient leur droit retiré dès ce matin, sur ordre du gouvernement qui, selon des informations fiables recueillies hier soir, ferait sienne la recommandation de l'organisme chargé de la définition de ce que sont les services essentiels en cas de conflit de travail dans les secteurs public et parapublic.

Selon les représentants syndicaux rencontrés hier à Gaspé, ces fonctionnaires, de leurs bureaux de Montréal, ont pris cette décision sur la seule foi des demandes de la partie patronale, en l'occurrence, le conseil municipal que dirige le maire Robert Pidgeon.

Le président du syndicat des em-

ployés municipaux, Alain Cloutier, et le représentant de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Denis Fardeau, ont dénoncé ce procédé qui nie fondamentalement l'objet même de la loi sur les services essentiels.

A la toute veille des fêtes commémorant le geste de Jacques Cartier qui prit possession de la Nouvelle-France, le conflit municipal constitue une entorse au bon déroulement de ce 450^e anniversaire, une sorte d'accroc protocolaire à la grande visite.

On croit savoir également que les services de sécurité qui disposent d'un appareil colossal à Gaspé, considèrent ce conflit de travail comme un grain de sable dans un rouage que l'on veut le plus impeccable possible, d'autant qu'il s'agit de la CSN jugée, en termes de sécurité, trop intransigeante de par son idéologie dominante.

Un lendemain de négociations

Pourtant, cette recommandation survient au lendemain de plusieurs rencontres de négociations directes ou par

l'intermédiaire du conciliateur au dossier.

Le porte-parole syndical a déclaré qu'effectivement le climat des négociations s'était amélioré mais les positions patronales sur le fond du problème demeuraient inchangées, soit la sécurité d'emploi considérée en son sens large et les salaires.

Au cours d'une des dernières rencontres, affirme le représentant syndical, nous avons proposé la reconduction du texte de l'ancienne convention collective et des aménagements "à la baisse" pour tenter un règlement.

Rien n'y fit, ajoutait-il, la partie patronale nous demande toujours les reculs en matière de sécurité d'emploi qu'on nous proposait.

D'autre part, ni le maire Pidgeon, ni l'avocate mandatée par la ville, Me Suzanne Côté, n'ont pu être joints, hier soir, pour donner leur point de vue et expliquer les raisons de cette requête auprès du Conseil des services essentiels.



La passagère de la voiture ayant enfoncé un mur de brique est restée coincée dans l'habitacle pendant quelques minutes. Son état de santé était satisfaisant, hier soir.

Une voiture heurte une pharmacie à Loretteville

par Michel TRUCHON

Deux occupants d'une voiture ont subi des blessures, hier après-midi, quand le véhicule est allé heurter le mur d'une maison, sur le boulevard Valcartier, à Loretteville.

L'accident s'est produit vers 17h15 après que le conducteur se fut aperçu que les freins de sa voiture ne répondaient plus, à environ 200 mètres du lieu de l'impact.

Le choc a été tel que le mur de brique de la maison abritant la pharmacie Yves Durand a volé en éclats et que les comptoirs, à l'intérieur, ont été renversés, projetant les marchandises à la ronde.

Le propriétaire de l'établissement se trouvait dans son officine quand l'accident est survenu. Dans les minutes qui ont suivi, il était incapable de répondre aux questions tant ses nerfs ont été mis à rude épreuve.

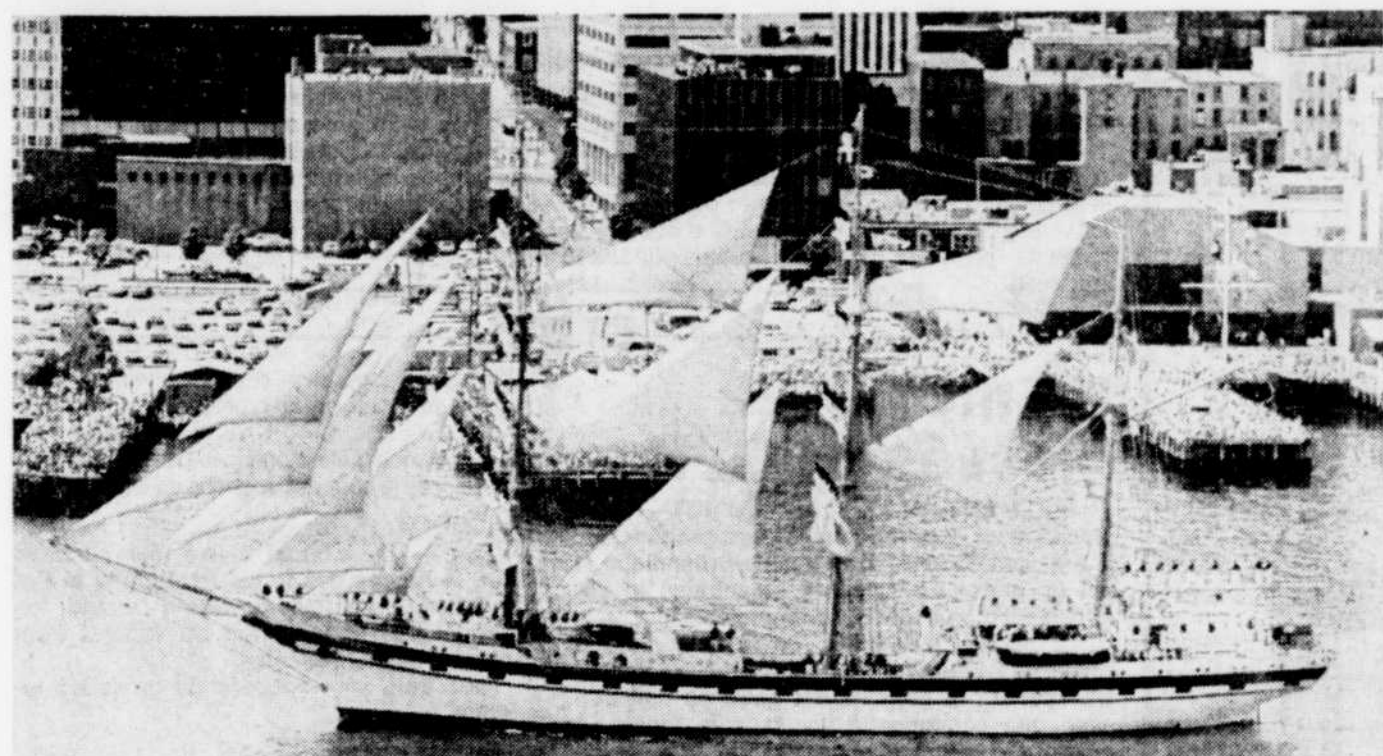
L'homme a cependant admis que c'était une chance inouïe qu'il ne se soit pas trouvé de clients dans la pharmacie.

L'agent Jean Trudel, chargé des constatations avec son confrère Daniel Deschênes, a appris du conducteur de l'automobile que celui-ci avait choisi de frapper la maison située au coin de la rue du Collège plutôt que de se rendre jusqu'à l'in-



Fort heureusement, il n'y avait pas de client dans la pharmacie Yves Durand quand les étagères ont été poussées par une voiture venant de heurter le mur.

tersection de la rue Racine où les risques étaient plus grands. L'homme a subi une blessure à un genou et une épaule et sa ceinture de sécurité.



QUÉBEC 84

Le Simon Bolivar du Venezuela a défilé devant les spectateurs rassemblés à Halifax. Les 50 grands voiliers se dirigent vers Gaspé.

Les grands voiliers quittent Halifax et filent vers Gaspé

HALIFAX (PC) — Plus de 50 grands voiliers de 13 pays ont majestueusement défilé devant le port d'Halifax, hier, avant de mettre le cap sur Gaspé.

Une foule enthousiaste de plusieurs milliers de personnes s'était amassée sur les quais afin de saluer le départ des grands bateaux qui, escortés par le destroyer canadien Assiniboine, ont défilé pendant deux heures. La foule a envahi le bord de la mer sur une distance de plus de 20 kilomètres.

Le défilé, dirigé par le voilier néo-écossais Bluenose II, constituait le point culminant de la visite des grands bateaux à Halifax. Les bateaux ont offert un spectacle grandiose, même si des vents hostiles ont empêché certains d'entre eux de hisser toutes leurs voiles.

La flotte fera escale à Gaspé dans quatre jours, puis naviguera à destination de la ville de Québec dans le but de participer aux festivités soulignant l'arrivée de Jacques Cartier dans le Nouveau

Monde il y a 450 ans.

Selon le capitaine John Rutten du vaisseau néerlandais Urania, le voyage de Halifax à Gaspé devrait se dérouler plus calmement que la course des Bermudes. L'Urania, un voilier-école qui fait 27 mètres, a failli couler la semaine dernière au cours du même orage qui a coûté la vie à 19 marins du

Marques.

Le voilier Dasher, le bateau qui est arrivé le premier à Halifax en provenance des Bermudes la semaine dernière, a quitté le défilé pendant un moment pour s'approcher des quais et donner aux spectateurs une dernière occasion de le voir.

"Adieu Halifax", se sont criés à l'unisson

les 179 membres d'équipage du voilier du Venezuela, le Simon Bolivar, au moment où le bateau larguait les amarres.

Des 54 grands voiliers qui ont participé au défilé, le plus long fait 112 mètres. Il s'agit du navire polonais Dar Młodzieży. Le plus court, le bateau américain Dulcinea, n'en fait que 11.

SPECIAL ORDINATEUR 12 500\$
DEC VT-78
1.2 MG sur disquette. Imprimante LA 180 de 180 CPS, incluant gestion des recevables et des états financiers. Installation comprise.
872-7131

Enfin! Des meubles à mon goût! Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!
abonnement: **647.3333**

RESTAURANT

Venez célébrer la Fête des Pères dans l'île

- BRUNCH TERRASSE
- SOUPER DANSANT avec le duo du Moulin: Sergio "accordéon" et Roque "clarinette et saxe"
- TABLE D'HÔTE **17,75\$**
- RÉSERVEZ MAINTENANT

Le Moulin de Saint-Laurent
754, av. Royale Saint-Laurent, Québec
Renseignements et réservations: **829-3888**

LE PETIT QUARTIER
rue Cartier près de Grande-Allée

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS SUR 7
(même le dimanche!)

L'alimentation comme vous l'aimez
Plus de 15 marchands vous accueillent avec tout ce que vous aimez, du plus simple au plus raffiné.

- épicerie fine • pâtisserie • aliments en vrac • boucherie • boulangerie
- pâtes fraîches • fruits et légumes • poissonnerie • aliments naturels
- fromagerie-charcuterie • cafés et thés • crêperie • accommodation
- restaurant français et italien • + articles de cuisine

Au jour le jour, à tous les jours, tout ce que le monde nous offre de meilleur dans le plus beau marché du genre à Québec.

Bientôt à la mezzanine les services et boutiques que vous voulez.

Plus de 125 espaces de stationnement à l'arrière. Heures d'ouverture: Tous les jours de 9h à 18h. Jeudi et vendredi 9h à 21h.

FAITS DIVERS

Nemrotour: Laurin dit que les 2 chasseurs ont agi librement

par Marc
SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Les
chasseurs Bernardino

Corbo et Pierre Char-
bonneau ont choisi
eux-mêmes de chasser
à l'extérieur du ter-
ritoire de la pourvoirie

Nemrotour. C'est là
l'essentiel du té-
moignage de Noël
Laurin, propriétaire de
Nemrotour et pré-

sident de la Fédération
québécoise de la faune,
formulé au palais de
justice de Sept-Îles,
hier.

M. Laurin, qui en
était à sa deuxième
journée de procès de-
vant le juge Charles
Quimper, est accusé

d'avoir aidé ou incité
MM. Corbo et Char-
bonneau à chasser
dans la réserve fau-
nique de l'île d'An-
ticosti, tout juste à cò-
té du territoire de
Nemrotour.

Ces deux chasseurs,
alors tous deux pro-
priétaires d'une pour-
voirie voisine qui allait
bientôt démarrer, ont
indiqué dans des té-
moignages sub-
séquents que M. Lau-
rin leur avait pavé la
voie pour aller chasser
sur la réserve.

La Couronne
comme la défense ont
déclaré leurs preuves
closes hier et c'est ce
matin que les deux
parties feront leurs
plaidoiries devant le
juge Quimper.

La pourvoirie Nem-
rotour a été trouvée
coupable, lundi, d'ac-
tivités illégales mais la
défense a im-
médiatement porté la
cause en appel.

Quinze chefs d'ac-
cusation au total pé-
sent sur M. Laurin re-
lativement à des évé-
nements présumés à
Anticosti.



Poursuite des recherches

Deux membres de la Sûreté du Québec font la pause cigarette avant de reprendre leur recherche des évadés de prison américains, les frères James et Linwood Briley, dans la région de Philipsburg, au Québec. La police a décidé, hier, de réduire de 80 à une vingtaine le nombre de ses membres affectés à cette opération. Un porte-parole de la SQ a déclaré que les fugitifs n'étaient peut-être plus dans la région mais plutôt à Montréal.

LA VENTE DE PRINTEMPS

SICO

Émail semi-lustré
d'intérieur au latex
Super blanc titane
(162-110)

Émail semi-lustré
d'intérieur à l'alkyde
Super blanc titane
(130-110)

Émail velouté
d'intérieur au latex
Super blanc titane (161-110)

Peinture mate d'extérieur
au latex acrylique
Blanc lys (260-110)

19,99\$*

ou moins
les 4 litres de Blanc

* Teintage sans frais dans un choix de plus de 250 tons pastel.

QUINCAILLERIE CORRIVEAU (SILLERY) INC. 1744, ch. St-Louis Sillery Tél.: 683-1901	QUINCAILLERIE ED. MORENCY LTEE 284, rue Durocher Québec Tél.: 522-5247	JUNEAU & FRERE INC. 550, 3e Avenue Québec Tél.: 524-2502	QUINCAILLERIE HARVEY 2425, boul. Père-Lelievre Duberger Tél.: 681-6261	QUINCAILLERIE P.H. VILLENEUVE INC. 255, Giguère Vanier Tél.: 681-0555
GASTON OUELLET ENR. 72, Côte St-Grégoire Courville Tél.: 661-6480	QUINCAILLERIE R. MACDONALD 659, Notre-Dame Notre-Dame-des- Laurentides Tél.: 849-3245	QUINCAILLERIE J.C. AUCLAIR ENR. 477, boul. Jacques-Bédard Lac-St-Charles Tél.: 849-4225	QUINCAILLERIE BOIVIN ENR. 1178, 4e Avenue Québec Tél.: 522-3766	QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC. 8465, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-1577
QUINCAILLERIE GINGRAS ENR. 1224, Marie-Victorin St-Nicolas Tél.: 831-1368	MATERIAUX J.E. FORTIER INC. 236, rue Commerciale, St-Henri Tél.: 882-2231	DECOR NOUVELLE VAGUE 550, boul. Hamel Place Fleur de Lys, Québec Tél.: 525-7218	QUINCAILLERIE J.A. LABERGE ENR. 1201, 1re Avenue Québec Tél.: 529-9683	MATERIAUX P.H. LEGARE INC. 1610, boul. Talbot Stoneham Tél.: 848-3311
QUINCAILLERIE SIOUI Village Huron Loretteville Tél.: 842-1969	QUINCAILLERIE LE FAUBOURG INC. 1310, 1re Avenue St-Rédempteur Tél.: 831-2584	QUINCAILLERIE CREMAZIE INC. 168, rue Crémazie Québec Tél.: 522-2506	GARON LTEE 2901, chemin Ste-Foy Québec Tél.: 653-7258	QUINCAILLERIE M. GAUVIN 1955, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-1473
QUINCAILLERIE COOP 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine Tél.: 875-2734	QUINCAILLERIE CARRIER & FRERES 1830, boul. Pie XI Val-Bélair Tél.: 842-1951	QUINCAILLERIE R. CHOUINARD 1403, rue Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446	QUINCAILLERIE ST-VALLIER ENR. 850, St-Vallier ouest Québec Tél.: 683-1761	QUINCAILLERIE MARTEL LTEE 720, 9e Avenue Charny Tél.: 832-8095
MATERIAUX BOMAT INC. 1212, chemin Industriel Bernières Tél.: 831-4848	QUINCAILLERIE BEL AIR ENR. 1094, de la Montagne ouest Val-Bélair Tél.: 842-2017	QUINCAILLERIE SILLERY 1341, Maguire Sillery Tél.: 527-2822	QUINCAILLERIE DU CHATEAU INC. 1155, rue Château-Bigot Charlesbourg-Est Tél.: 627-3311	QUINCAILLERIE FRIGON & FILS INC. 2378, Mauffils, Québec Tél.: 661-3776 840, des Chênes, St-Nicolas Tél.: 831-4302
NAP MONTREUIL 1510, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2365	LES QUINCAILLERIES J.A. ROY INC. Lauzon, Tél.: 837-4759 Lévis, Tél.: 837-0255 Blainville, Tél.: 837-0032	GEORGES LAFLAMME INC. St-Charles Bellechasse Tél.: 887-3347 Ste-Claire Dorchester Tél.: 883-2241	QUINCAILLERIE R.C.O. INC. 5649, boul. Hamel, Ste-Foy Tél.: 872-3445 1086, boul. des Chutes, Beauport Tél.: 667-5144	QUINCAILLERIE STE-MONIQUE 1250, boul. Masson Les Saules Tél.: 871-3823
QUINCAILLERIE ST-LOUIS-DE-FRANCE 2900, chemin St-Louis Ste-Foy Tél.: 656-9503	MATERIAUX AUDET INC. 4250, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 626-1143	QUINCAILLERIE LAVALLOISE 2750, chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 658-0655	QUINCAILLERIE R. DURAND INC. QUINCAILLERIE J.A.R. INC. Loretteville Neufchâtel	CAROMAT INC. 1103, boul. de la Chaudière Cap-Rouge Tél.: 653-3553
GRANITONE INC. 420, rue Caron Québec Tél.: 648-1878	QUINCAILLERIE MAXIME HUDON ENR. 371, rue Du Pont Québec Tél.: 522-2751	DECOR ERE INC. Centre d'achats Place Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 653-3033		

en bref

Un mort et 22 blessés en C.-B.

SALMON ARM, C.-B. (d'après PC) — L'ex-
plosion d'un camion rempli de gaz propane sur
la transcanadienne, en Colombie-Britannique, a
fait un mort et 22 blessés et entraîné le dé-
raillement d'un train de marchandises, hier.

L'officier Gary Begg, de la Gendarmerie
royale de Salmon Arm, a déclaré que le véhicule
transportant le propane est entré en collision
avec une camionnette sur la voie rapide, à
environ 10 kilomètres de Salmon Arm, petite
municipalité de l'Okanagan. La puissance de
l'explosion était telle, a-t-il ajouté, qu'une dou-
zaine de wagons d'un convoi du Canadien
pacifique qui circulait à proximité ont été sou-
levés hors des rails.

Bédard Louis condamnée

(D'après PC) — Un magasin d'appareils élec-
troniques de la région de Québec, la firme Bédard
Louis Inc., a été condamnée à une amende de

\$1,000 sous l'accusation d'avoir enfreint les dis-
positions de la loi de la protection du consom-
mateur.

La sentence a été prononcée par le juge Roch
Lefrançois, de la cour des sessions de la paix.

Indécence

(PC) — Le tribunal a fixé hier au mois
d'août, le procès des frères Paul-Emile et Pa-
trice Sylva, ainsi que de Serge Durand, les
copropriétaires et le gérant du cabaret Pont
Frontenac, de Saint-Nicolas.

Tous trois sont accusés de grossière in-
décence.

Ex-maire coupable

MONTREAL (d'après PC) — L'ex-maire d'As-
bestos, le Dr Lucien Bachand, a été condamné à
une peine de 30 mois de pénitencier pour avoir
trempé dans une affaire de stupéfiants.

"M. Bachand a eu le talent et la chance d'être
reçu médecin pour soigner et guérir ses conci-
toyens... Au lieu de soigner et guérir la société, il a
décidé de s'enrichir en vendant du poison", a
commenté le juge Gabriel Lassonde en rendant sa
sentence.



L'AUBAINE

TOUS NOS COMPLETS ET VESTONS SPORT

20% à 30%

DE RÉDUCTION ET PLUS



Nous honorons
toutes les cartes
de crédit et aussi
American Express.

AUSI NOMBREUX SPÉCIAUX SUR NOS VÊTEMENTS POUR FEMMES.

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC, 524-5263 - RUE ST-HUBERT - LES TERRASSES - PLACE BONAVENTURE - PROMENADES ST-BRUNO

Il ne pourra inculquer à son fils sa religion

MONTREAL (d'après CP) — Un juge de la cour supérieure du Québec interdit à un père d'enseigner à son fils, âgé de cinq ans, la doctrine des Témoins de Jéhovah.

Le juge québécois enjoint, en outre, le père de ne plus amener son fils lors de ses visites de sollicitation dans les foyers, en vue de recruter de nouveaux co-religionnaires.

Le juge Pierre Boudreau a indiqué que

Amende à la compagnie Alex Couture

(D'après PC) — La compagnie Alex Couture, de Charny, a été condamnée hier à \$7.500 d'amende par le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, à Québec.

L'entreprise, spécialisée dans le traitement des viandes non comestibles, était accusée d'avoir, à trois reprises, en 1982, laissé s'échapper des gaz malsodants.

Les accusations avaient été portées en vertu de la loi sur la protection de l'environnement.

son jugement pouvait donner l'impression de contrevir à la liberté de religion mais visait plutôt le meilleur intérêt de l'enfant.

Le juge a, par ailleurs, refusé de retirer au père le droit de visiter son fils, qui est sous la garde de la mère depuis la séparation des conjoints, il y a trois ans.

Le magistrat a insisté sur le fait que sa décision, rendue cette semaine, n'avait pas pour objet de créer une situation discriminatoire à l'encontre de la confession religieuse mais cherchait surtout à empêcher que l'enseignement de chacun des parents n'engendre de la confusion chez l'enfant.

L'enfant, a noté le juge, déteste accompagner son père dans son porte à porte pour recruter de nouveaux croyants, qu'il avait un sommeil agité et qu'il était excédé par l'enseignement que "son père se sentait obligé de lui prodiguer".

La loi québécoise, rappelle-t-on, interdit que soit publiée l'identité des parents de façon à protéger l'intégrité de l'enfant.



Les membres de la SQ ont un macaron pour rappeler l'Opération Gibraltar.

L'Opération Gibraltar est respectée à la SQ

par Michel TRUCHON

Respectant le mot d'ordre lancé dans le cadre de l'Opération Gibraltar concernant les moyens de pression, les policiers de la Sûreté du Québec continuent d'effectuer leur travail vêtus de jean, la barbe longue et sans porter de képi.

En fait, bien malin celui qui aurait pu dire, hier soir, que les individus arrivant au quartier général du boulevard Pierre-Bertrand étaient ces mêmes policiers qu'on a l'habitude de voir impeccablement vêtus et que l'on reconnaît habituellement comme des membres des forces de l'ordre même s'ils sont en civil.

Donnant l'exemple, le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPPQ), M. Raymond Richard, arbore déjà une barbe bien fournie... qui ne le rend cependant pas plus vulgaire!

Rencontré par le représentant du SOLEIL, M. Richard s'est refusé à tout commentaire sur l'Opération Gibraltar et sur les négociations dont le déroulement a donné lieu à cette opération destinée à démontrer la détermination et la solidarité des syndiqués.

Le président de l'APPPQ s'est contenté de confirmer que depuis trois jours, avec les autres membres du bureau de direction, il faisait la tournée des districts pour informer les syndiqués de l'état des choses.

"Si vous voulez avoir des détails, demandez-les à l'inspecteur-chef Normand Bergeron (directeur des ressources humaines)..." a-t-il lancé en blague, personne du bureau de direction de l'APPPQ n'étant autorisée à faire des déclarations ou des commentaires tant que la négociation se poursuivait.

Le SOLEIL a toutefois appris que les dirigeants syndicaux songeraient à convoquer d'ici peu, une conférence d'information pour faire le point sur leurs démêlés avec l'Etat-employeur.

Par ailleurs, une rumeur veut que l'on en soit venu à une entente sur plusieurs clauses, mais que les points faisant encore l'objet d'un litige pourraient être soumis à un arbitre, ce qui ne semble pas faire le bonheur de plusieurs syndiqués.

Le contrat de travail des 4.500 agents, caporaux et sergents de la Sûreté du Québec est venu à échéance le 31 décembre 1983. Les demandes syndicales avaient été déposées le mois précédent.

Depuis quelques semaines, les syndiqués mécontents se rallient à l'Opération Gibraltar, manifestant leur insatisfaction par des moyens de pressions dont les plus récents sont l'abandon du patalon d'uniforme, du képi et l'omission de se raser.

L'autre principal point de ces moyens de pression est la "valse" des véhicules de patrouille et des cartes de crédit pour l'essence. Les patrouilleurs effectuent en effet des changements de voitures, quand ils se rencontrent aux limites de leurs secteurs. Le processus a eu comme résultat que des autopatrouilles de Montréal se sont retrouvées sur la Côte-Nord.

Il ne faudrait pas se surprendre, sous peu, de voir les policiers provinciaux se promener en culottes courtes...

Fin d'une collection de bikinis

SAINTE-MARIE DE BEAUCE (CP) — La sûreté municipale de l'endroit a appréhendé un homme qui aurait volé 143 bikinis sur des cordes à linge dans plusieurs municipalités de la région, depuis 1976.

Selon l'agent Sylvio Bety, l'homme s'empara de ces maillots de bain deux pièces

"pour se venger des femmes qui ne lui portaient pas assez d'attention".

Le policier a ajouté

que, durant une période de quatre heures, l'individu avait été placé sous surveillance. Durant le laps de temps, des policiers

l'ont vu commettre plusieurs vols.

Tous les maillots ont été récupérés lors d'une perquisition dans

une maison de Sainte-Marie. Une cinquantaine de plaintes, au fil des ans, avaient été logées sur cette série de vols.

Meuble et Monde

DÉCOUVREZ UN NOUVEAU MONDE DE MEUBLES CET ÉTÉ

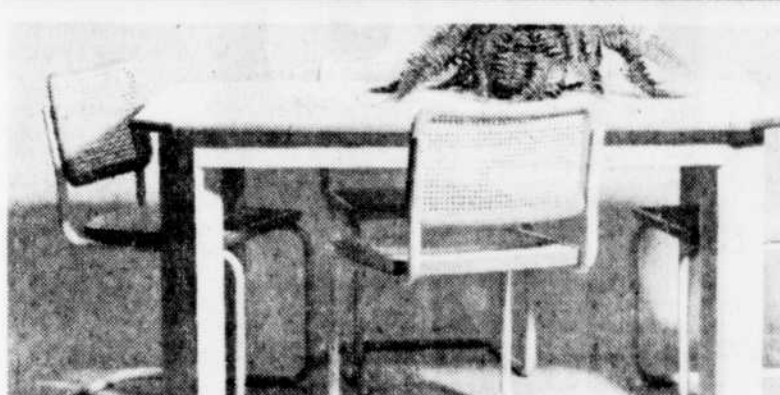
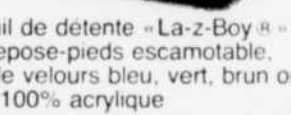


Table 60" x 40", allonge 20", stratifié blanc bordé de chêne
Chaise «Breuer», métal laqué blanc, cadre bois naturel, siège et dossier cannes
Fauteuil «Breuer» assorti

449 \$
99 \$
119 \$



Fauteuil de détente «La-Z-Boy» avec repose-pieds escamotable, garni de velours bleu, vert, brun ou beige, 100% acrylique

579 \$

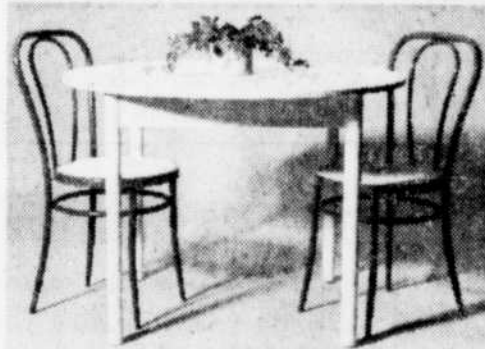


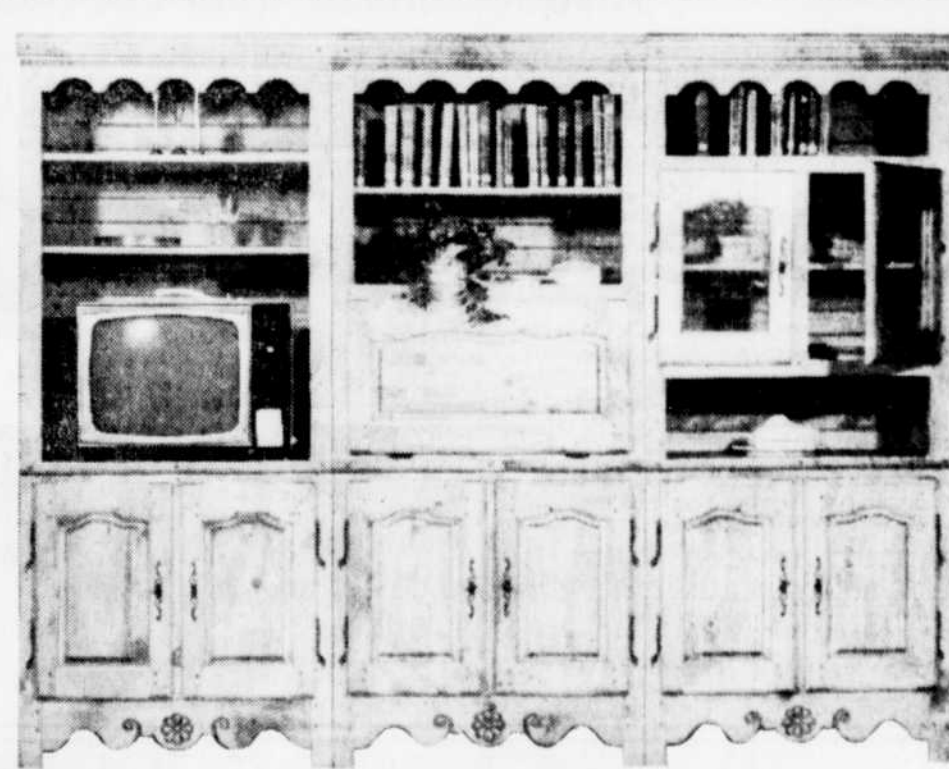
Table 42" dia., allonge 18", stratifié blanc
Chaise «bistrot» métal laqué blanc

299 \$
49 \$



Fauteuil de détente «La-Z-Boy» avec repose-pieds escamotable, garni de velours bordeaux ou bleu, 100% acrylique
Vaste choix de garnissages à compter de 460,00 \$

569 \$



Elegamment rustiques, des éléments en pin massif. De fabrication artisanale, ils sont assemblés à tenons et mortaises et renforcés par des chevilles de bois, chaque élément mesure 32" x 20" x 76".
élément T.V. 699 \$
élément vitrine 849 \$
élément bar 749 \$

• AUCUN «COMPTANT» REQUIS
• PREMIER VERSEMENT
LE 1er OCTOBRE

Aucun «comptant» requis à l'achat de toute marchandise en stock, profitez immédiatement de vos meubles (minimum 500,00 \$). Le paiement s'effectue en 6 (six) versements égaux à compter du 1er octobre SANS AUCUN INTÉRÊT!



Unique par ses lignes architecturales, un canapé très «design» garni de velours rayé gris
Canapé 3 places 1 342 \$
Fauteuil 1 548 \$
Vaste choix de garnissages 897 \$

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain 18, rue Courcellette Traditionnel 1299, boul. Charest O. Les Galeries de la Capitale, Québec Tél.: 681-0171

UN FESTIN FASTUEUX, POUR UNE FÊTE DES PÈRES DES PLUS PÉTILLANTE

De 11h à 15h, le restaurant La Verrière, vous invite à célébrer la Fête des Pères, en dégustant les délices de notre brunch gargantuesque dans un décor verdoyant et ensoleillé.

Adulte 10,50 \$
Enfant 4,95 \$ (jusqu'à 10 ans)
Taxe et service en sus

Pour réservations
Tél.: 651-3030
Poste 6148



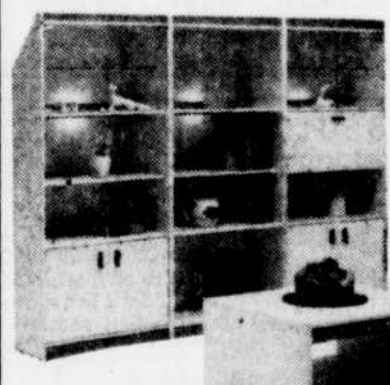
Et pour ceux qui préfèrent fêter le soir, de 17h à 22h, une table d'hôte succulente au prix de 14,50\$, vous attend:

Pattes de crabe au Pernod ou
Coeur de palmier vinaigrette
Potage du jour
Côtes de veau normande ou
Filet de truite Madagascar ou
Côte de boeuf au jus

Dessert
Thé, Café, Lait
Taxe et service en sus

AUBERGE
DES GOUVERNEURS
3030, boulevard Laurier, Ste-Foy

NE MANQUEZ PAS ÇA! de RIDGEWOOD



en mélamine beige et chêne
L'ensemble de 3 unités pour
\$595
(tous les accessoires exclus)

Portes en verre
Lumières
Tablette TV
Table carrée \$95

DESIGN 2000 choisit pour vous...

Votre rêve à prix raisonnable en mélamine

MOBILIER DE CHAMBRE (non illustré)
à partir de \$630
prix du blanc, matras et bois en sus



\$895
complet (matelas en sus)
Prix spéciaux sur Futon et matelas

\$695
LIVRAISON INCLUSE

Mobilier de salon modulaire à pièces. Tassez vos rêves 100% nylon.

Aménagement complet \$1 449 355, Marie-de-l'Incarnation, Québec 681-6054

Droits linguistiques des Franco-Ontariens

Davis rejette la requête de Trudeau

(D'après PC, CP et UPC) — Le premier ministre ontarien, William Davis, rejette, du revers de la main, la plus récente tentative et sans doute la dernière, du premier ministre canadien en vue de faire de l'Ontario, une province officiellement bilingue.

Le premier ministre Trudeau, rappelle-t-on, avait, le 23 mai, écrit au leader ontarien, plaidant vigoureusement la cause des 500.000 Franco-Ontariens et invitant Toronto à endosser l'article 133 de la constitution pour accorder le bi-

linguisme institutionnel aux francophones d'Ontario. La lettre de M. Trudeau a été déposée, mardi, aux Communes.

Dans une lettre de six pages, adressée au chef du gouvernement canadien, hier, le premier ministre William Davis, rejetant la proposition de M. Trudeau, s'engage cependant à continuer d'accroître progressivement les services offerts en français.

"Lorsque les Ontariens voient toute la rancœur et la controverse

qui ont malheureusement accompagné l'adoption de lois sur la langue dans les provinces voisines, ils ne peuvent que conclure que la démarche adoptée par l'Ontario est saine", écrit M. Davis.

Appui de Chrétien

Le candidat à l'investiture libérale, M. Jean Chrétien, s'est engagé, hier, à prendre la relève de M. Trudeau et à poursuivre la lutte pour l'enrichissement des droits des Franco-Ontariens dans la constitution.

Jean Chrétien s'est dit prêt à défendre les droits linguistiques des Franco-Ontariens et "le plus tôt sera le mieux", a-t-il insisté.

Tandis que les autres candidats Donald Johnston et John Munro se disent favorables à un tel en-

châssement, M. John Turner, quant à lui, a soutenu, devant une meute de partisans lors de sa descente d'avion, hier, à Ottawa, qu'il n'a pas pris connaissance de la lettre transmise au leader ontarien, William Davis, par le premier ministre Tru-

deau. Il a réitéré le fait que, en ce qui le concerne, les questions linguistiques étaient du ressort des provinces.

Voir l'éditorial, page A-18

Le Manitoba pourrait n'avoir d'autre choix que d'amender sa constitution

OTTAWA (d'après PC) — Si la Cour suprême devait déclarer invalides toutes les lois adoptées en anglais seulement par la législature du Manitoba depuis près d'un siècle, la province n'aurait d'autre choix que de tenter d'amender la constitution pour éviter le chaos juridique.

C'est ce qu'a admis, hier, le procureur du gouvernement manitobain, Me Kerr Twaddle, lors de la dernière journée d'audiences du plus haut tribunal du pays sur un renvoi portant sur les droits constitutionnels des 30.000 Franco-Manitobains.

Le banc de sept juges de la Cour suprême a pris ce renvoi en délibéré, ainsi que la cause d'un avocat de Winnipeg, Me Roger Bilodeau, qui contestait sa condamnation pour excès de vitesse parce que les lois qu'il avait transgressées n'étaient publiées qu'en anglais seulement.

Tout au long des trois jours d'audiences, les juges ont interrogé les procureurs pour tenter de trouver une solution qui permettrait d'éviter le chaos juridique qui résulterait d'une déclaration d'invalidité des lois adoptées en anglais seulement depuis 1890.

En début de matinée, hier, le juge en chef Brian Dickson a voulu savoir ce que le Manitoba pensait être en mesure de faire advenant une déclaration d'invalidité de l'ensemble de sa législation.

"Nous chercherions à faire adopter un amendement constitutionnel, c'est la seule avenue qui s'offre à nous et nous ne sommes pas assurés qu'elle aura du succès", a répliqué Me Twaddle.

"Et s'il n'y avait pas d'amendement constitutionnel, quel serait le résultat?", a repris le juge Dickson.

"Le Manitoba deviendrait un Etat sans loi, il n'y aurait pas de tribunaux pour faire respecter la loi, il n'y aurait pas de lois pour gouverner les activités quotidiennes des Manitobains, il n'y aurait tout simplement plus de lois", a répliqué Me Twaddle.

Ni la Cour suprême, ni le Parlement fédéral, ni la législature du Manitoba, ne pourraient faire quoi que ce soit pour remédier à la situation, croit Me Twaddle, sinon de tenter d'amender la constitution.

Le débat renaît en Saskatchewan

(D'après CP) — Un Québécois fait renaître le débat sur les droits linguistiques en Saskatchewan en exigeant un procès en français, après avoir été accusé de vol à main armée.

Selon le gouvernement saskatchewanais, la loi actuelle n'accorde pas de droit au français sinon que la cour est tenue de fournir un interprète dans les causes à caractère civil ou criminel, souligne le procureur de la Couronne.

Michel Tremblay, âgé de 20 ans, de Baie-Comeau, refuse en effet, de se prévaloir d'un interprète dans le cadre de son procès. Il exige, entre autres, un juge, un procureur de la Couronne et de la défense d'expression française.

C'est la
SUPER-VENTE
ANNUELLE
des échantillons de magasin
chez le nouveau **GASTON LEVESQUE**
Venez les voir à nos deux succursales

Le moniteur
26"

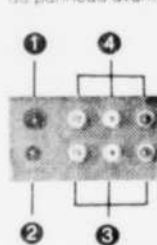
NEC

1199\$

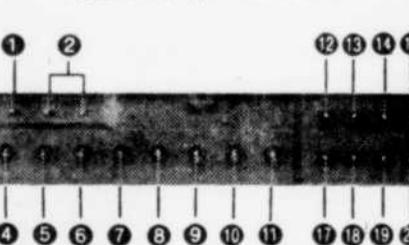
- Cabloselecteur intégré 134 canaux
- Tube-écran haute résolution 350 lignes
- Amplificateur stéréo intégré 5 watts par canal
- Filtre anti-reflets

GARANTIE DE 5 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
SERVICE À DOMICILE Disponible le 25 juin

Terminals
ENTRÉE / SORTIE
du panneau avant



Les contrôles secondaires sont discrètement
logés dans un panneau à battant.

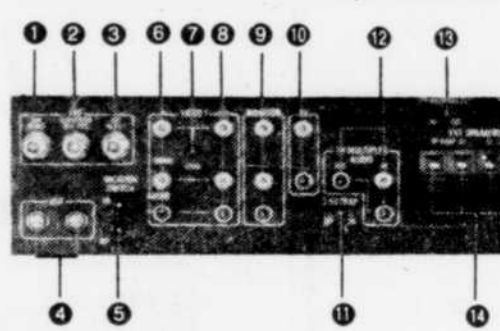


- 1 Prise d'écouteurs stéréo
- 2 Prise d'écouteurs simple (mono)
- 3 Bornes du moniteur
- 4 Bornes VIDEO 2

- 1 Ajustement de l'horloge
- 2 Ajustement de la minuterie
- 3 Balayage vertical
- 4 Réglage de la netteté
- 5 Réglage de la luminosité
- 6 Réglage de l'image
- 7 Réglage de la couleur

- 8 Réglage de la nuance
- 9 Réglage des basses fréquences
- 10 Réglage des hautes fréquences
- 11 Réglage de la balance
- 12 Commande vidéo
- 13 Commande "S.WIDE"
- 14 Commande "CH. TIME"
- 15 Interr. Pré-réglage / Normal
- 16 Interr. "Channel Plan"
- 17 Commande TV
- 18 Commande Minuterie
- 19 Commande AUTO-COULEUR
- 20 Commande ANT/AUX

Bornes & contrôles entrée/sortie du panneau arrière



- 1 ENTRÉE AUX. VHF (75 ohms)
- 2 SORTIE CONVERT. VHF (75 ohms)
- 3 ENTRÉE ANT. VHF
- 4 BORNE D'ANTENNE VHF (300 ohms)
- 5 INTERRUPTEUR VACANCES
- 6 BORNE D'ENTRÉE VIDEO
- 7 Vis de contrôle du niveau
- 8 Bornes de SORTIE VIDEO 1
- 9 Bornes du MONITEUR
- 10 Bornes TV
- 11 Interrupteur 3.48 MHz TRAP
- 12 Bornes TV MULTIPLEX
- 13 Interrupteur de choix des haut-parleurs
- 14 Bornes de haut-parleurs ext.



Haut-parleurs
latéraux
externes



Télécommande
à infrarouge

A votre service, deux spécialistes de l'électronique

**Daniel
Duchesne**

Nous vous invitons à venir rencontrer nos deux experts.
Daniel Duchesne et Pierre Juneau, qui se feront un plaisir de vous conseiller,
en vue de l'achat d'un système de son ou de vidéo.

**Pierre
Juneau**

Système de son **NEC**

NIPPON ELECTRONIC CORPORATION

L'ENSEMBLE

799\$

comprenant:

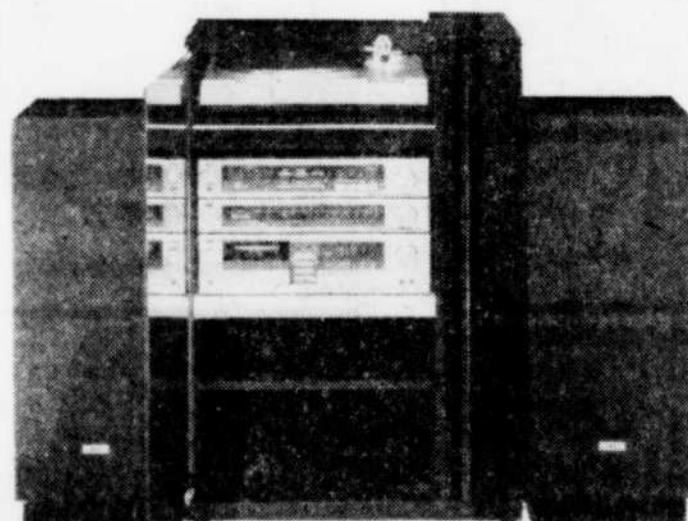
1 SYSTONISATEUR T-341
AM-FM stéréo

1 AMPLIFICATEUR A-330
30 watts RMS par canal D.H.T. 0.05%

1 TABLE TOURNANTE P-305
Entraînement par courroie, semi-automatique,
cartouche magnétique incluse

1 MAGNETOPHONE K-451
A cassette avec touches à boutons-poussoirs,
sélection de ruban / normal, chrome, métal,
réducteur de bruit dolby B/C

2 HAUT-PARLEURS S-319
(support optionnel) 40 watts RMS, 2 voies



PLAN MISE DE CÔTÉ AVEC LIVRAISON ET PRIX GARANTIS JUSQU'AU 1er JANVIER 1985.

...Un service de qualité garanti

**GASTON
LEVESQUE** INC.

100, rue Chabot, Ville-Vanier - 683-3471
(tout près de Place Fleur de Lys)

Profitez dès maintenant de
notre plan de mise de côté,
en prévision de votre prochain
déménagement.

De plus, réalisez des
économies supplémentaires,
grâce à notre plan
"Payez et emportez".

Nous faisons également la
livraison le dimanche 1er juillet.

Et maintenant, au
Carrefour Charlesbourg — 8500, boul. Henri-Bourassa

...ET DAVANTAGE
ENCORE:

- Service de livraison rapide, même les jeudi et vendredi soir et le samedi
- Spécialiste en art culinaire pour fours à micro-ondes, sur place à temps plein
- Ecole de cuisson gratuite pour fours à micro-ondes.

Tous nos prix comprennent la livraison, le déballage et l'installation à domicile.

Venez faire
la différence!

FAITES EXPLOSER LES MYSTERES DU COMPORTEMENT HUMAIN



AVEC
**LA DIANETIQUE: LA
SCIENCE MODERNE DE
LA SANTE MENTALE**

C'est par la lecture de ce best-seller que vous découvrirez la technique et le sens de la compréhension du mental.

Procurez-vous dès aujourd'hui votre copie de la Dianétique au coût de 85 seulement à l'adresse suivante ou par correspondance en nous faisant parvenir ce coupon à:

Eglise de Scientologie de Québec
226 1/2, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
G1K 3A5 - Tél.: 524-4815

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL



le 14 juillet prochain, vivez un événement historique...
FETEZ LE 450e A BORD DU Concorde

Dix couples auront la chance unique de mériter un voyage Québec-Montréal sur les ailes du Concorde, avec coucher au Château de l'aéroport à Mirabel et retour le lendemain à Québec!

Surveillez les coupons de participation dans **LE SOLEIL** les samedis 16 et 23 juin 84

L'OPERATION CONCORDE, une collaboration de **LE SOLEIL**

CITE FM
FM
107.5

Concorde

Richard et Johnson rentrent dans le rang

par Michel DAVID

Johnson silencieux

Le premier ministre Lévesque a réussi, sinon à les convaincre, du moins à imposer le silence à ses ministres qui s'étaient insurgés contre la décision du dernier congrès national du Parti québécois, déterminant qu'un vote pour un candidat du PQ signifierait désormais un vote pour l'indépendance.

A l'issue d'une longue séance du Conseil des ministres, les deux ministres qui avaient fait les plus grands éclats en fin de semaine, MM. Clément Richard et Pierre-Marc Johnson, présentaient une attitude bien différente, hier.

M. Clément Richard parlait avec un enthousiasme suspect de "la discussion extrêmement intéressante" qu'il venait d'avoir avec ses collègues, affirmant même qu'il s'agissait d'une des réunions les plus emballantes auxquelles il ait participé.

Quand on lui a demandé s'il avait révisé ses positions d'il y a trois jours, M. Richard a répondu: "Il n'y a pas de problème qui se pose dans l'immédiat puisqu'il n'y a pas d'élections demain matin, le reste est hypothétique, on verra à terme".

Quand les délégués au congrès avaient adopté une résolution stipulant "qu'un vote pour un candidat du PQ signifie un vote pour la souveraineté du Québec", M. Richard avait pourtant poussé les hauts cris, menaçant même de ne pas se représenter dans de telles conditions.

Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, qui avait signifié, lui aussi, son désaccord avec la position du congrès, mais avec des propos plus réservés que ceux de son collègue des Affaires culturelles, était tombé dans le plus profond mutisme, hier.

Mardi, à l'Assemblée nationale, M. Johnson avait fait des déclarations qui rappelaient singulièrement le "égalité ou indépendance" de son père, bien plus en tout cas que l'option officielle du PQ, mais il n'avait pas de commentaires à faire, hier.

M. Jacques Parizeau, qui avait, au contraire, voté en faveur de la proposition qui a été adoptée par le congrès, était "terriblement pressé" en sortant du Conseil des ministres. Mais il est vrai que M. Parizeau est toujours très averse de commentaires dans ces cas-là.

M. Jean Garon avait voté lui aussi dans le sens de la majorité au congrès mais il s'efforçait, hier, en patinant beaucoup, de minimiser les divisions qui en étaient résultées. A l'entendre, le Conseil des ministres n'en avait discuté que "par incidence" et il expliquait la réaction de son collègue des Affaires culturelles en disant que "Clément est un être sensible".

M. Guy Chevrette était contre la résolution adoptée par le congrès, expliquant qu'il aurait été "plus à l'aise" si elle ne l'avait pas été. Son

sentiment était toujours le même, hier, mais il n'en fera pas un plat.

Même attitude de M. Yves Bérubé, qui trouve "malheureuse" la petite phrase qui dit "qu'un vote pour un candidat du PQ signifie un vote pour la souveraineté, mais qui

pourra très bien s'en accommoder parce que "ça ne change pas grand-chose au fond". D'ailleurs, tout ce débat se résume selon lui à "de l'enculage de mouches".

Le conseil des députés du Parti québécois se réunira cet après-midi

et à cette occasion, il faut s'attendre à ce que le premier ministre Lévesque "fasse le point" en affirmant

"l'unité fondamentale" de son équipe, ce qu'aucun de ses ministres ne contestera.

VENTE LIT D'EAU



LE TOUT À UN SEUL BAS PRIX

\$399

- Lit en pin massif
- Matelas d'eau
- Doublure de sécurité
- Appareil de chauffage
- Socle du support
- Nécessaire de remplissage et algicide

POUR UN SOMMEIL INCROYABLE, VENEZ VOIR D'AUTRES OFFRES SPÉCIALES EN MAGASIN

Le Baldaquin de cuivre
564, BOUL. HAMEL, QUÉBEC, 522 6658

LE 17 JUIN

papa occupera une place de choix!

En vedette, les ensembles sport pour papa...

Ne mérite-t-il pas ce qu'il y a de mieux? Nous vous proposons notre collection estivale de vêtements sport: shorts, bermudas, tricot de coton, chemises et pantalons légers, maillots de bain. Il sera ravi de votre choix!



Boutique Masculine

3195, chemin Ste-Foy
Centre de la Colline
Tél.: 656-9508

La décision sur le stade est reportée

(D'après CP) — Un porte-parole du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a fait savoir, hier, que le gouvernement québécois n'annoncerait pas avant demain, au plus tôt, sa décision sur le parachèvement du Stade olympique.

La séance du cabinet, qui a eu lieu hier, a été monopolisée par une

foule d'autres sujets et l'étude de la question du toit du stade pourra même être reportée à la semaine prochaine.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, favorise la fin du moratoire sur les travaux au stade et prônerait la construction d'un toit fixe.

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-L. Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES

Maladie des yeux, examen de la vue, orthoptique

VERRES de CONTACT de tous genres

(ÉDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY

SAINT-FOY 653-6655

SOLDE

PERRÉAULT

ÉPARGNEZ 20%

sur toute la marchandise d'été en magasin

Prix Sainte-Foy
Tél. 658-0081
Guilford de la Capitale
Tél. 626-7222

Aujourd'hui, une Pony a transporté des vivres à travers le Sahara, a conduit une famille par-delà les Andes, s'est garée dans un petit espace à Piccadilly Circus...

et la voilà chez nous!



La Pony, qui vient à peine d'arriver au pays, est vendue à travers le monde depuis 1976. Elle a connu toutes les conditions de route imaginables.

Dans le but de vérifier son adaptabilité aux rudes hivers canadiens, une flotte de Pony a passé l'hiver dernier à Kapuskasing, en Ontario. Ce fut un séjour de quatre mois seulement, mais durant lequel les voitures ont subi l'équivalent de cinq années d'utilisation. Ces tests visaient à déterminer si la Pony pouvait affronter les hivers canadiens. Elle le peut.

La Pony est un sedan à quatre portes plus hayon, fabriqué en Corée du Sud. C'est une traction arrière dotée d'un moteur de 1 439 cc. Même si la Pony L est l'une des voitures les moins chères au Canada, elle se présente à tout point de vue comme un véhicule élé-



La Pony s'est gagnée des amis partout au monde. Elle est maintenant chez nous!

gant que l'on conduira en tout confort et en pleine sécurité. Parmi ses caractéristiques, mentionnons les pneus radiaux quatre saisons Michelin, le verrouillage de sécurité des portes et le dégivreur de lunette arrière.

La Pony GL, de prix intermédiaire, offre

un éventail de caractéristiques supplémentaires. Au sommet de la lignée se trouve la Pony GLS, luxueuse mais abordable. En outre, les propriétaires de Pony bénéficient d'une économie appréciable puisque tous les modèles roulent à l'essence ordinaire.

La Pony est arrivée en ville et vous allez en entendre beaucoup parler.

Pourquoi ne pas vérifier par vous-même le bien-fondé des rumeurs en allant l'essayer chez le concessionnaire?

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.

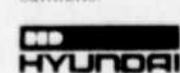
Qui est Hyundai?

Hyundai est un constructeur automobile qui fabrique tous les éléments constitutifs de la Pony, y compris l'acier. Il assure lui-même le transport de ses voitures au Canada.

Parmi les autres activités commer-

ciales de Hyundai, il faut compter la fabrication de l'acier, la construction et l'exécution de travaux d'envergure tels que des centrales hydro-électriques, des hôtels et des raffineries. La compagnie construit des navires de toutes

tailles, des wagons de trains et une gamme complète d'autobus et de camions.

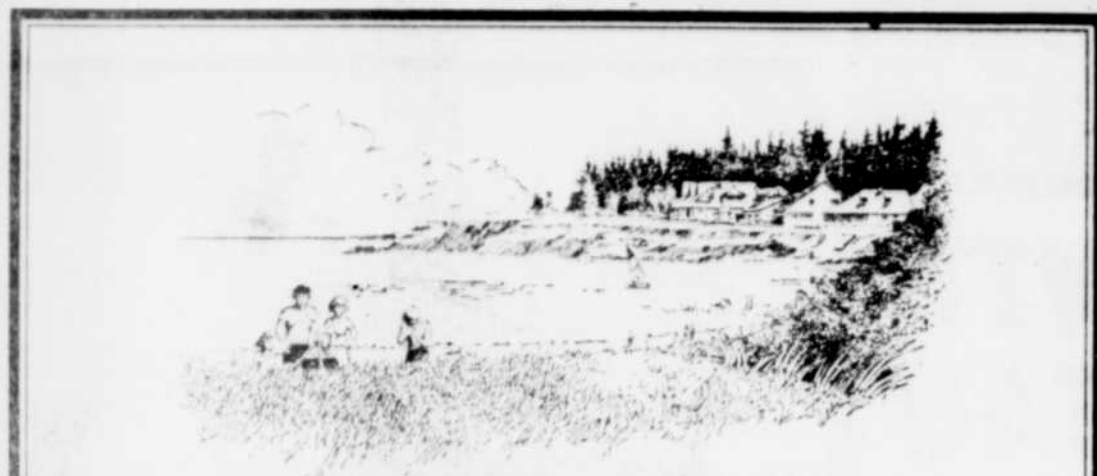


Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

La Transat en solitaire reste l'affaire de Peter Phillips



La province pittoresque

Pour plus de détails sur les fêtes et les arts populaires de l'Acadie, et sur les plages bordant l'eau de mer la plus chaude de notre coin de l'Atlantique, appelez sans frais au:

1-800-561-0123

Nouveau-Brunswick



Un cadeau à lui couper le souffle: le coupe-bordure Toro.

Vous savez qu'il aime que sa pelouse soit parfaite, mais qu'il déteste couper les bordures à la cisaille! Voilà pourquoi le modèle 1100 Toro est le cadeau rêvé à lui faire! Puissant moteur électrique, 12" de surface de coupe, alimentation automatique du fil, et poids léger (6 livres). Et profitez du rabais!



5 ou 10 \$ de rabais!

Pour vous aider à faire ce magnifique cadeau à votre papa, Toro vous fait un rabais de 10 \$ sur le coupe-bordure 1100 Toro, ou de 5 \$ sur le modèle 910. Présentez ce bon au dépositaire Toro participant qui vous accordera le rabais correspondant au modèle acheté.

TORO

L'offre se termine le 17 juin 1984.

Ne s'est-il pas passé d'une Toro trop longtemps?

CENTRE RÉP. ST-SACREMENT INC.
785, Marguerite-Bourgeois
Québec
Tél.: (418) 681-5560

GAGNON ÉQUIP. LTÉE
574, boul. des Capucins
Québec
Tél.: (418) 523-0694

MINI MOTEURS M.P. ENR.
8710, 1re Avenue
Charlesbourg
Tél.: (418) 623-2512

DENIS BARBEAU & FILS LTÉE
339, St-Joseph
St-Marc-des-Carrières
Tél.: (418) 268-3206

ROLAND SICARD
30, St-Émile nord
Villeneuve
Tél.: (418) 661-2770

SPORTS NAUTIQUES INC.
4360, boul. Hamel
Ancienne-Lorette
Tél.: (418) 871-9493

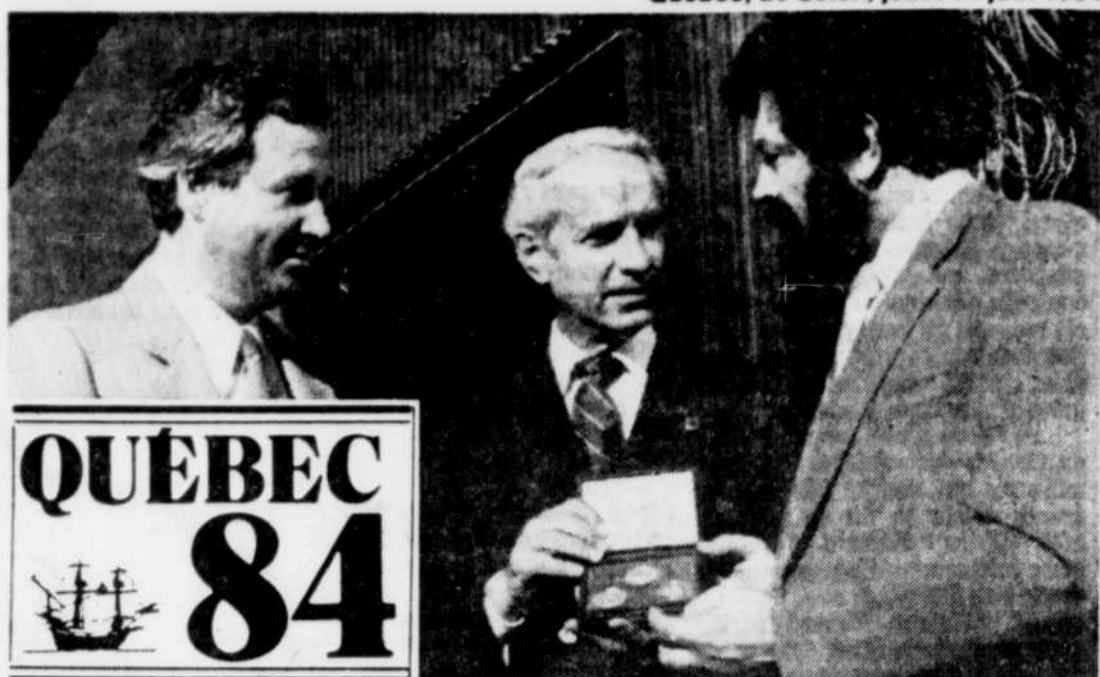
MOTO SPORT DE LA CAPITALE INC.
563, rte Trans-Canada
St-David de Lévis
Tél.: (418) 687-3373

PARIS — Le Britannique Peter Phillips possédait toujours, hier, une confortable avance dans la Transat anglaise en solitaire à la voile. Celle-ci a cependant nettement décliné en l'espace de 24 heures. Le Français Daniel Gilard n'a pu, lui, reprendre qu'un mille mais son compatriote Eric Tabarly a comblé 53 des 161 milles qui le séparaient du leader.

A la barre de son trimaran Travacrest Seaway qui n'affectionne guère le petit temps, ce dont ses poursuivants espèrent profiter au plus vite, Phillips a rasé dans la nuit la queue du grand banc, endroit où les fonds passent brusquement de 1.000 à 100 mètres. Il naviguait hier tribord amures et semblait fuir les icebergs mais risquait de subir les effets du courant du Gulf Stream.

Gilard et Tabarly semblaient pour leur part poursuivre une route nord, de façon à bénéficier du courant du Labrador. Cependant, le vent, soufflant du sud-ouest, pourrait freiner leur descente vers Newport dont Phillips n'était plus éloigné, hier matin, que de 915 milles.

Les anticyclones venant des Bermudes et de Floride s'étant joints, la marche des concurrents risque par ailleurs d'être freinée ces prochains jours.



QUÉBEC 84

Le président Werner Sapp, de l'Association des commerçants de la Grande-Allée, assiste à la présentation d'un coffret de dollars de commerce en argent au vice-président Jean-Paul Morency, du comité exécutif de la ville de Québec, par l'instigateur et coordonnateur du projet Daniel Rolin.

Monnaie souvenir sur Grande-Allée

par François ROY

"On ne pouvait pas laisser passer ces grandes festivités de l'été 84 sans que les gens, les touristes, tout le monde, gardent un souvenir concret de ces événements marquants. Et l'Association des commerçants de la Grande-Allée a donc jugé souhaitable de concrétiser son projet et d'émettre cette série de dollars de commerce que nous présentons officiellement aujourd'hui", expliquait au SOLEIL Daniel Rolin, du café-terrasse Au petit coin breton, qui a été l'instigateur et le coordonnateur de cette réalisation.

Offerts au public sous forme de trois ensembles, ces dollars souvenir de commerce sont effectivement des pièces de monnaie qui ont cours légal pour leur valeur nominale dans les établissements participants et qui, ayant été émis en quantité restreinte pour souligner un événement particulier, ne sont valables que pour une période déterminée et dans un territoire défini.

Comme le soulignait à son tour Werner Sapp, directeur de la restauration au Loews-Le Concorde en tant que président de l'association

précitée: "Bien sûr, des tas de gens connaissent notre magnifique Grande-Allée, mais pour tous les autres touristes aussi qui voudront en garder un souvenir impérissable, ces dollars de commerce tombent pile! Sans compter qu'ils pourront être conservés comme des pièces de collection en étant rattachés à un événement grandiose bien spécifique. Il est d'ailleurs dans nos prévisions de poursuivre au cours des années à venir, cette série de dollars de commerce pour commémorer des événements d'importance bien québécois".

Trois ensembles

Une série en argent en coffret de trois pièces, avec certificat d'authenticité numéroté et dépliant historique, d'une valeur de \$70 a été présentée au conseiller Jean-Paul Morency, vice-président du comité exécutif de la ville de Québec. Une autre série de trois pièces plaquées or et trois pièces plaquées bronze, est offerte à \$32 dans un même ensemble tandis qu'une troisième série de trois pièces en nickel, en enveloppes individuelles avec dépliant historique, est disponible au coût de \$3.

SOLDE DE PEINTURE D'EXTÉRIEUR

A PARTIR DE

1999*

Mat*

le 4 l



Rajeunissez votre maison... c'est la saison!

A Villeneuve
380 du Pont
Québec City 522-3909

Samson & Filion Ltée.
343 St-Paul Est
Québec City 692-3791

Decorarion Julie Enr.
59 Langevin
Beauport 661-5210

Lemieux & Proulx Inc.
47 Est. St. Jean Baptiste
Montmagny

J. F. Fournier
Portneuf Station 286-3345

SHERWIN WILLIAMS

2525 Boul. Hamel Ouest
Succursale
Québec City 872-2825

113 JOURS A BORD DU PHOENIX

par Jacques Morin (collaboration spéciale)

Les vagues ballottent sans cesse l'équipage

A la fin de la troisième journée de notre arrêt forcé au nord de l'Espagne, nous avons rempli le réservoir avec 1,000 litres d'huile diesel et nous nous sommes dirigés vers la sortie du port avec une certaine nostalgie et quelques mots d'espagnol de plus dans notre vocabulaire. Cette fois-ci, le vent était fort et soufflait dans la bonne direction; le quart de nuit est resté sur le pont pendant que les autres allaient se coucher, histoire de récupérer un peu des abus des jours précédents.

Cap sur les îles Canaries, le Phoenix filait dans la nuit à vive allure et tous les espoirs étaient permis...

Dès le lendemain matin, le vent favorable était une fois de plus tombé. Le 11 mai, il revenait en force, soufflant du nord, et accompagné d'un froid qui glaçait les os de ceux qui devaient être sur le pont pendant leurs quarts.

Nous avons réduit la voilure afin de ne pas briser les mâts et nous avons dû attacher tout ce qui n'était pas solidement fixé sur le pont et à l'intérieur du bateau. En effet, des vagues de 20 pieds nous ballottaient jour et nuit sans relâche. La tâche la plus insignifiante était devenue une corvée et même ceux qui réussissaient à dormir étaient constamment jetés en bas de leurs couchettes. Au repas, c'était devenu un tour de force que de garder son assiette devant soi, et faire le service des plats relevait de l'acrobatie digne du "roller derby".

Après quelques jours de ce ballet nautique, nous avions tous des bleus aux bras et au visage. Le plus inquiétant était le niveau d'eau qui montait très rapidement dans les fonds de cales; nous n'avions qu'une pompe manuelle pour en vider le contenu et, pendant cette période, nous devions nous relayer pour pomper constamment jour et nuit.

Aller à la toilette était aussi devenu un cauchemar; la toilette était

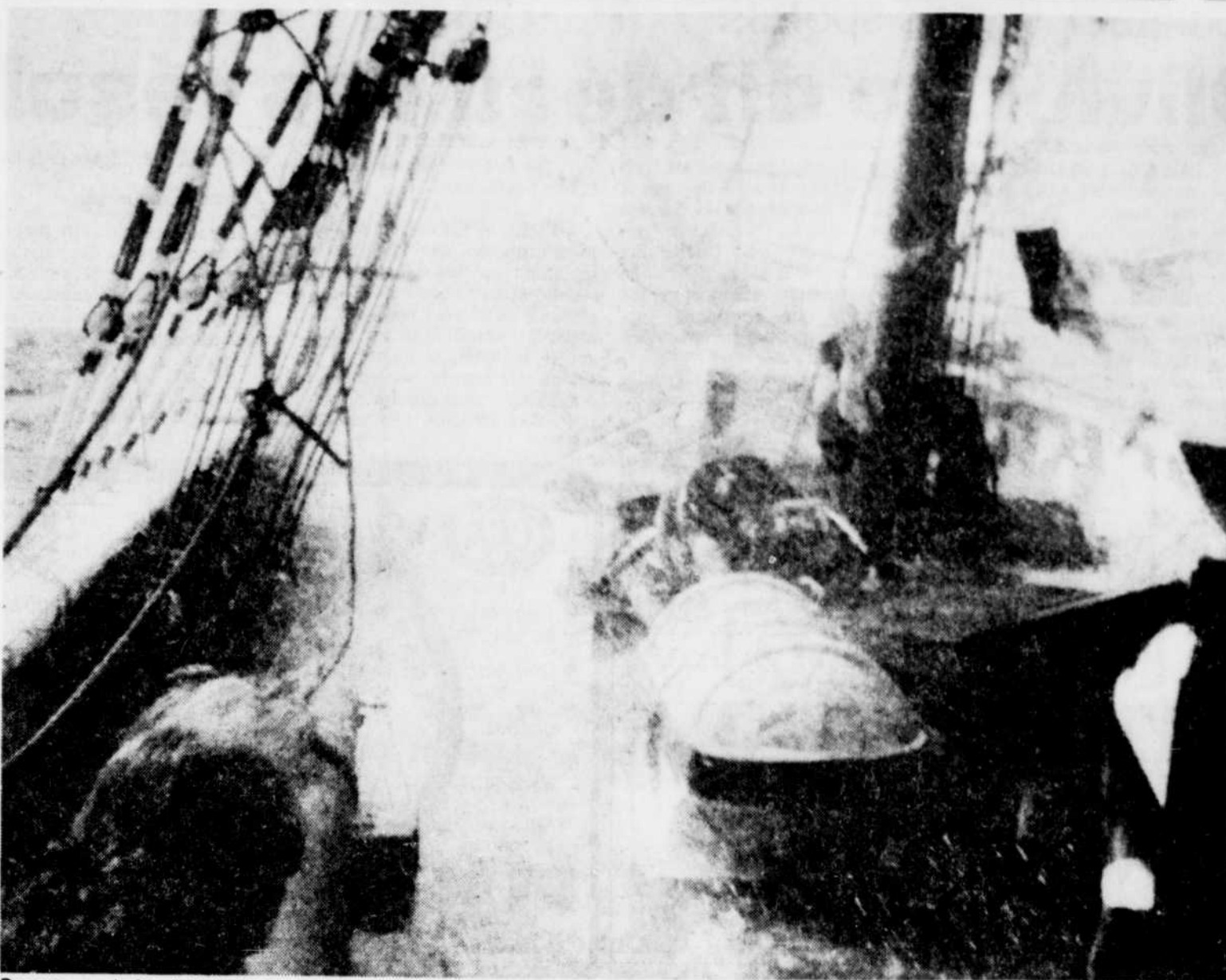
appuyée sur la coque de tribord et ballottée encore plus que le reste. Ceux qui y prenaient place devaient posséder des aptitudes de cavaliers de rodéo. De plus, derrière cette toilette, il y avait une ouverture de ventilation des fonds de cales qui, dans le roulis, projetait parfois une douche d'eau froide dans le cou de l'occupant. Je me souviens d'une nuit de tempête où, dans cette toilette, on avait les pieds dans plus de 10 pouces d'eau.

Navigation ardue

La direction du vent au cours des derniers jours nous obligeait à naviguer "au grand largue"; de telles conditions rendaient le Phoenix difficile à contrôler et le maniement de la roue devenait très délicat, étant donné la force du vent. Pour garder le cap, il ne suffisait plus au timonier de regarder la boussole; son attention devait aussi aller vers les voiles et la mer, car les changements de cap imprévus étaient fréquents.

Dans ces conditions, ramener le Phoenix sur son cap demandait une grande dextérité, car il fallait attendre que la proue soit presque dans le vide pour donner le coup de barre correcteur. Le plus grand danger pour un voilier qui navigue au grand largue est de virer lof pour lof, car lorsque le bateau change brusquement de cap, s'il n'est pas ramené à temps, le vent prend la voile à revers et la change de bordée. Ceci est extrêmement dangereux pour la voile et les mâts, mais surtout pour la tête du timonier qui serait frappée par le bôme à son passage.

Une journée de grand vent, le capitaine a dû placer deux personnes pour contrôler la roue, elle était devenue tellement difficile à retenir que les deux timoniers en perdaient parfois momentanément la maîtrise.



Des vagues de 20 pieds ballottaient le Phoenix sans relâche, rendant difficile la moindre manoeuvre.

Des vents violents ont changé brusquement la direction du bateau

Un matin à sept heures, ce que nous avions craint le plus au cours des derniers jours est arrivé: la mer agitée a fait changer brusquement notre cap et le Phoenix virait lof pour lof.

Le vent poussait violemment sur le mauvais côté de la voile et l'a fait changer de côté. Le timonier a échappé miraculeusement à la mort en baissant la tête une fraction de seconde avant le passage du bôme. Quelque chose devait obligatoirement se briser: la prise du cabillot d'amarrage a fendu.

Une énorme pièce de bois franc de huit pieds de long sur six pouces d'épaisseur est tombée sur le pont dans un fracas terrible. Nous avons eu de la chance car personne n'a été blessé et le mât principal était intact. La voile, qui elle aussi aurait pu se déchirer, était encore en un morceau.

Les journées suivantes, le vent favorable nous a fait avancer au rythme de plus de 200

milles nautiques par jour. C'était plus qu'encourageant car, à ce rythme, nous allions être à temps aux îles Canaries pour la fin de la première étape de la course.

Baleines et dauphins

Un matin, alors que la moitié de l'équipage prenait le petit déjeuner dans la cale, des cris répétés nous ont attiré sur le pont. Le spectacle valait le déplacement; à moins d'une centaine de pieds du Phoenix, une énorme baleine faisait surface et replongeait en tenant la même vitesse que nous. A quelques reprises, le mammifère presque aussi long que notre bateau, projetait son jet d'eau à plusieurs mètres dans les airs, nous arrosant tous sur le pont. Une autre baleine plus petite s'était jointe à la première et ce manège a duré plusieurs minutes.

Une fois retournés au petit déjeuner dans la cale, nous nous regardions tous avec

une certaine crainte dans les yeux, espérant que cette masse énorme ne se laisse pas aller à des fantaisies avec notre vieille coque de bois.

Quelques jours plus tard, nous apercevions les îles Madère du Portugal. En passant entre Porto Santo et Madère, des milliers de dauphins entouraient le bateau dans un rayon d'un demi-mille. Même le capitaine du Phoenix, qui était un vieux loup de mer, nous affirmait n'en avoir jamais vu autant. Plusieurs de ces dauphins s'approchaient à quelques pieds du bateau et sautaient hors de l'eau en poussant leurs cris aigus.

Le soleil et le vent étaient avec nous et nous avions oublié nos angoisses des jours précédents; le matin du 17 mai, l'île de Tenerife de l'archipel des Canaries était en vue. Nous avions terminé la première étape de la course.

DEMAIN: Enfin, les Canaries

Un appel à l'économie!



Avec les tarifs réduits de l'interurbain.

Il y a une foule de p'tits bonheurs à la portée de tout le monde...l'interurbain par exemple! Saviez-vous qu'avec les tarifs réduits de l'interurbain, vous pouvez économiser de l'argent sans pour autant économiser vos paroles? Un rabais de 1/3, ça peut faire toute une différence! Constatez par vous-même...

Exemples d'appels de 10 minutes			
Entre Montréal et:	Tarif régulier de jour	Tarif réduit de 1/3* du lundi au vendredi, de 18h à 23h	Economie réalisée
Québec	5.91\$	3.94\$	1.97\$
Sherbrooke	5.21\$	3.47\$	1.74\$
Saint-Jérôme	3.11\$	2.07\$	1.04\$
Chicoutimi	6.21\$	4.14\$	2.07\$
Ottawa	5.71\$	3.81\$	1.90\$

Comme vous voyez, l'interurbain demeure de loin la plus rapide, la plus pratique et la plus économique voie d'accès à une autre ville. Et il n'en tient qu'à vous et aux vôtres d'en profiter pleinement. Payez-vous des petites visites téléphoniques! Plus souvent, plus longtemps...une fois par semaine, davantage même! Avouez que ce n'est pas cher pour un aller-retour à deux, et ça procure tellement de bonheur!

*Avec l'interurbain automatique, dans les régions desservies par Bell Canada au Québec et en Ontario.

Les rapprochements passent par Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

Bell

Société des paris sportifs

Olivier se dit déçu des résultats

OTTAWA (d'après UPC, CP et PC) — Le ministre d'Etat à la Santé et au Sport amateur, M. Jacques Olivier, a affirmé hier que la controversée Société des paris sportifs n'apportait pas les résultats escomptés mais il a refusé de confirmer si les pertes atteignaient \$750,000 par semaine. Pour sa part, le président de la société, M. André Lizotte, admet que cette loterie est déficitaire mais pas au point d'atteindre la somme avancée par la Société des loteries interprovinciales.

Le ministre Olivier a affirmé

qu'il ne possédait pas tous les chiffres qui lui permettraient de juger la situation financière de la Société des paris sportifs. "Nous avons des difficultés", a admis M. Olivier aux journalistes. Nous avons perdu une partie du marché et nous savons maintenant que ces paris rapporteront moins que nous l'avions prévu".

Mardi, le secrétaire-trésorier de la Société des loteries interprovinciales, M. Chris French, a déclaré que la Société des paris sportifs perd une somme de \$750,000 à toutes les semaines et

que "la loterie fédérale ne fonctionne pas du tout".

Fâché, M. Lizotte a qualifié cette affirmation de "saloperie" et maintenu que les difficultés de la société étaient dues au fait qu'elle n'offrait qu'un seul produit. "Nous mettrons bientôt d'autres produits sur le marché", a ajouté le président. M. Lizotte ne semble pas considérer le fait que les règles du jeu soient difficiles à comprendre,

pour expliquer l'échec de la loterie.

Autres ressources

M. Lizotte a d'autre part confirmé que la Société des paris sportifs voulait emprunter \$20 millions pour acheter de l'équipement informatique pour améliorer son réseau de vente.

A la Chambre des communes où il était interrogé par les conservateurs, le ministre Olivier a ré-

pondu à ce sujet que la Société des paris sportifs n'avait pas fait encore de demande pour obtenir plus d'argent.

M. Olivier avait dit plus tôt au député conservateur John Bosley, qu'en vertu de la loi créant la société, un budget de \$10.5 millions était disponible et qu'il est même prévu qu'elle peut demander davantage si le besoin s'en faisait sentir.



M. Jacques OLIVIER

Le projet d'usine de Bt au Québec est bien vivant

par Raymond GAGNE

Le projet de mettre sur pied une usine de fabrication de Bt (Bacillus thuringiensis) au Québec est bel et bien vivant.

LE SOLEIL a appris qu'une firme dont il n'est pas pour l'instant possible d'obtenir le nom, se montre très intéressée à établir une telle usine sur le territoire québécois.

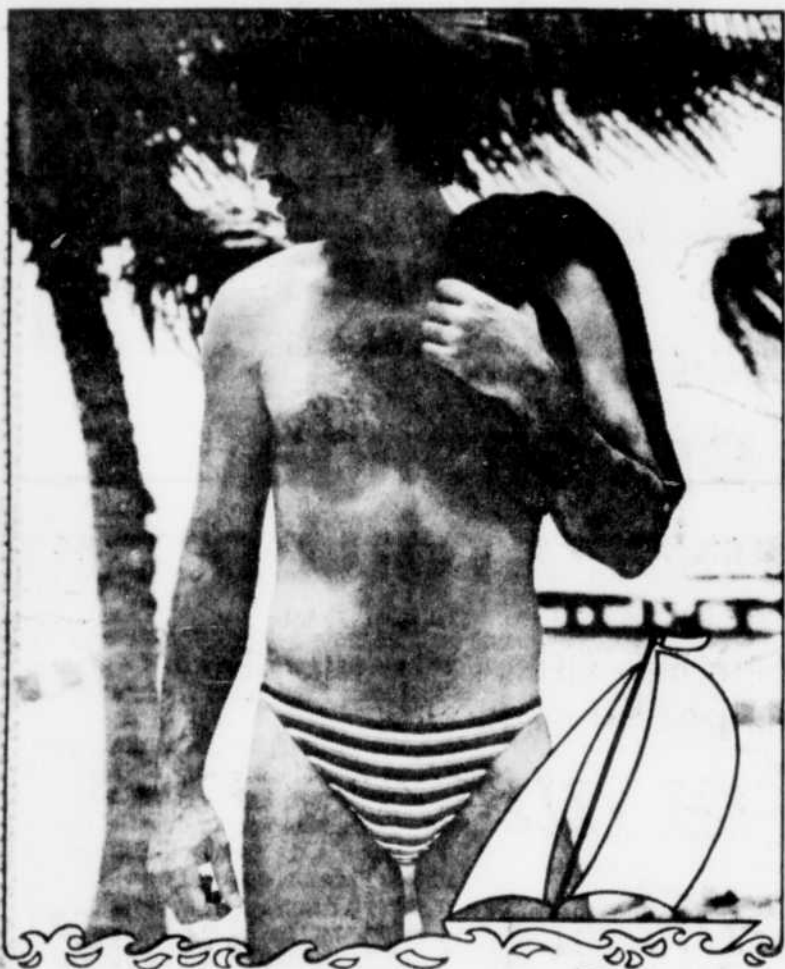
Des discussions se sont en effet poursuivies cette semaine, entre les représentants de la firme concernée et des représentants du gouvernement du Québec.

On précise que les échanges sont positifs et que, du train où vont les choses, il existe de fortes chances pour qu'une telle usine voit le jour d'ici deux ans.

L'usage du Bt (Bacillus thuringiensis) s'étend de plus en plus au Québec, en particulier sous la forme d'insecticides biologiques avec lesquels on songe à remplacer graduellement les insecticides chimiques.

Cette tendance est particulièrement évidente dans le domaine de la lutte contre les insectes qui menacent les forêts.

Les maillots de bain
HOM



HOM

Toute une collection de vêtements pour hommes.

Vêtements sport et de loisirs, pyjamas, maillots de bain et sous-vêtements. En vente dans tous les bons magasins de vêtements pour hommes.

Distributeur exclusif au Canada

SAINT-HILAIRE Inc., 1100, Chemin du Golf, Île des Soeurs, Montréal (Québec) H3E 1H4

Cette élégante bague à diamant pour homme... un achat fantastique!



Une belle grosse bague massive en or jaune de 10 et 14 ct, réalisée avec une attention particulière dans les ateliers de joaillerie Birks. Son diamant de .09 ct. la rend plus extraordinaire encore.

Mais son prix est tout aussi extraordinaire. \$395, c'est vraiment — disons-le honnêtement — un prix bien inférieur à notre prix courant. Voilà un achat fantastique comme on n'en trouve pas ailleurs!

Une bague pour homme...en or et serti d'un diamant pour

\$395

Un cadeau idéal pour la Fête des Pères!

BIRKS
JOAILLIERS

• Piscine 50' x 100'
 • Douche
 • Eau chaude
 • Terrain de jeux
 • Gaz propane

30 ampères
 Laveuses, sècheuses
 Dépanneur
 licence

LE MEILLEUR
 CAMPING AU QUÉBEC
 831-0102

route 20
 25 ans au service des campeurs
 NOTRE BUT: LA SATISFACTION DE NOTRE CLIENTELE.

FACTORERIE DE TAPIS

VENTE

2 POUR 1

ACHETEZ-EN UN OBTENEZ-EN UN GRATUITEMENT

PAYEZ LA MOITIÉ OBTENEZ L'AUTRE MOITIÉ GRATUITEMENT

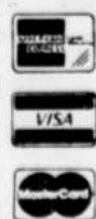
ACHETEZ-EN UN OBTENEZ L'INSTALLATION OU LE SOUS-TAPIS GRATUITEMENT

La vente 2 pour 1 dépend du produit sélectionné et se limite aux articles en vente seulement. Demandez-nous des renseignements.

Factorerie de Tapis^{MD}

*Marque de commerce déposée par la Corporation Carpita

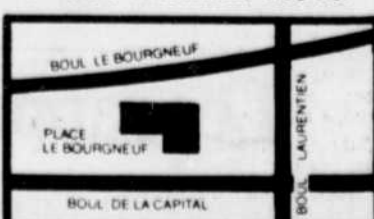
Votre satisfaction garantie sur tous nos tapis...car après tout votre satisfaction c'est notre meilleur atout.



HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MAR. AU MER. 9h à 18h
JEU et VEN. 9h à 21h
SAM. 9h à 17h

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile • Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure — Apportez les mesures de votre pièce.

PLACE LEBOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430



ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON • KITCHENER • ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • DALLAS • HOUSTON



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
À L'HONORABLE
MINISTRE DE LA
JUSTICE,
FRANÇOIS MOINEAU,
domicilié à 26, rue
Jacques-Cartier, à St-
Romuald, comté de Lévis,
district de Québec.

Requérant,
Avis est par les présentes
donné que le requérant
s'adressera à l'Honorable
Ministre de la Justice, sui-
vant la Loi sur le change-
ment de nom, pour être
autorisé à porter officielle-
ment le nom de famille de
Moineau, soit celui qu'il a
toujours porté jusqu'à ce
jour.

Québec, ce 8 juin 1984.
Paul-Eugène Robitaille
Procureur du requérant

AVIS

Prenez avis que M. Lorenzo
Trépanier, 91 Rte 271, Ste-
Clotilde (Beauce) G0N 1C0
titulaire du permis de ca-
mionnage en vrac numéro
Q-500897-001 pour la région
03 s'adressera à la Commis-
sion des Transports du
Québec pour obtenir le
transfert de son permis, en
faveur de M. René Fecteau,
7 Rang nord, East Brough-
ton (Beauce) G0N 1G0.

Tout intéressé à ladite re-
quête peut porter opposi-
tion ou intervention dans
les cinq (5) jours qui sui-
vent la deuxième publica-
tion dans ce journal à:
Commission des Transports
du Québec, 585, boul. Cha-
rest Est, Québec G1K 7W5

Ire Publication
Lorenzo Trépanier
91, Rte 271
Ste-Clotilde (Beauce)
G0N 1C0

Dans la
COUR SUPÉRIEURE
de la province de Québec
DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE:

LES ENTREPRISES
BELANGER BOULET
INC., corporation léga-
lement constituée, ayant
une place d'affaires au
625, Trans-Canada, Lau-
zon, Qué. G6V 6Z1 et
opérant sous les noms et
raison sociale de DISCO
BAR AU VIEUX FORT
ENR.

débitrice:

AVIS est par les présentes
donné que la compagnie dé-
bitrice susdite a fait ces-
sion de ses biens en date du
1er juin 1984.

La première assemblée des
créanciers sera tenue le 20
juin 1984 à 15:00 heures, au
BUREAU DU SYNDIC,
1195, avenue Lavigerie,
Sainte-Foy (Québec) G1V
4N3.

Sainte-Foy, le 7 juin 1984.

MAHEU NOISEUX INC.
Syndic et
Edouard Richard, ca
SYNDIC

EDOUARD RICHARD, CA
SYNDIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000457-815
No Surintendant: 017348

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite
de:

PAQUET SYNDICAT
INC., Corps politique et
incorporé, ayant sa
place d'affaires au 545,
rue St-Joseph est, Qué-
bec, P.Q. G1K 1B9.

Débitrice

Avis est, par les présentes,
donné que suivant juge-
ment rendu par l'Honora-
ble Juge René Letarte,
J.C.S., une ordonnance de
Séquestre a été rendu le
30 juin 1981, contre la dé-
bitrice et qu'appels de
telle ordonnance avaient
été interjetés.

Suite aux désistements des
appelants, l'ordonnance de
Séquestre est maintenant exé-
cutoire.
Avis vous est donc donné
que la première assemblée
des créanciers sera tenue
le 27ème jour de juin 1984
à 10:00 heures de l'avant-
midi, à la Salle St-Laurent
nord, 2ème étage, de
l'Hôtel Holiday Inn Qué-
bec, 395, rue de la Cou-
ronne à Québec.

Daté de Québec, ce 8ème
jour de juin 1984.

RAYMOND ROY, syndic
610, Calixa-Lavallée
Québec, P.Q. G1S 3G6
Téléphone: 687-1271

Je ne cours plus les concours (fin)

par Ghislaine RHEAULT

Lundi soir, dans 11 villes du Québec, 2,700 personnes bour-
rées d'espoir... et d'illusions se
sont entassées durant trois heu-
res dans des salles d'examen
pour courir toutes ensemble le
même lièvre: un emploi. Ironi-
quement, toutes ces personnes
souhaitaient devenir conseillers
de main-d'oeuvre au ministère
de la Main-d'oeuvre et de la Sé-
curité du revenu.

En fait, depuis février, 4,000
candidats se sont inscrits à ce
concours qui permettra peut-être
de donner un job à 35 d'entre
eux... d'ici deux ans. Comme il
s'agit d'un concours qui vise à
dresser des listes dans chacune
des régions du Québec, un grand
nombre de ces candidats se sont
inscrits à plus d'un endroit à la
fois. Au total, il y avait 10,000
inscriptions.

Lundi, il ne restait plus que
2,700 candidats sur les 4,000,

dont 1,200 à Montréal et 800 à
Québec. Les autres avaient été
éliminés sur présentation de leur
dossier.

On imaginait que les grands
concours-entonnements, attirant
des concurrents par milliers pour
combler une poignée d'emplois,
étaient révolus? Que les miroirs
aux alouettes avaient été rangés
aux oubliettes par la nouvelle loi
sur la fonction publique?

Il n'en sera rien, tant que les
règlements découlant de la nou-
velle loi sur la fonction publique
ne seront pas appliqués.

Mais entre-temps, il est
étonnant qu'on ait lancé une pa-
reille opération aussi coûteuse
qu'inutile.

Depuis 1979, on n'avait pas
tenu d'examen de conseillers en
main-d'oeuvre, explique M. Ser-
ge Roy, responsable de ce
concours au ministère de la
Main-d'oeuvre et de la Sécurité
du revenu. L'attrance d'un aussi
grand nombre de candidats était

inévitabile. Comme le ministère
doit alimenter une centaine de
points de service à travers le
Québec, il fallait recruter des
candidats du milieu et établir des
listes régionales.

De plus, on a voulu choisir
des conseillers de main-d'oeuvre
capables d'agir auprès des en-
treprises. C'est donc le volet "ad-
ministration" qui a été privilégié.
Les candidats devaient détenir
un diplôme universitaire (ou l'ex-
périence équivalente) dans l'une
des disciplines suivantes: ad-
ministration, sciences comp-
tables, économiques, relations
industrielles, sciences politiques,
information scolaire et pro-
fessionnelle.

Bref, ça faisait du monde à
la messe!

Lundi, les candidats ont subi
un examen en deux parties: un
premier test éliminatoire, dit ob-
jectif, taillé sur mesure pour les
diplômés en économie ou en ad-

ministration... Il fallait, entre au-
tres choses, savoir ce qu'est la
"stagflation". Une autre partie
comportait des mises en si-
tuation — dont certaines fort
d'actualité — la réorientation
vers le marché du travail de 500
bénéficiaires d'aide sociale par
exemple!

Seuls ceux qui ont réussi la
première partie de l'examen pou-
vaient voir la seconde partie cor-
rigée.

Il faudra six semaines en-
viron pour que ce processus
amorcé en février aboutisse. D'i-
ci là, ces 2,700 candidats, chô-
meurs, étudiants, fonctionnaires,
occasionnels, contractuels, at-
tirés par la profession magique
de conseillers en emploi, se croi-
seront les doigts, toucheront du
bois, guetteront fébrilement l'ar-
rivée du facteur et sursauteront
aux coups de téléphone.

Mais il n'y aura que 35 nu-
méros gagnants...

EXPOSITION

Les Voiliers Miniatures 1534-1984

DU 14 JUIN AU 4 AOÛT 84

Venez admirer les voiliers miniatures
remémorant les célèbres GRANDS-VOILIERS
et participez au concours

Le coffre au trésor des Galeries de la Capitale du 14 juin au 14 juillet

À GAGNER: Un assortiment de bijoux
d'une valeur de 5,000 \$

Tirage le samedi 14 juillet à 14 h.

Vous trouverez les coupons de participation
et les règlements du concours aux Galeries
de la Capitale.

Allez à la rencontre du
Premier Grand Voilier

Lundi le 18 juin
À bord du M/V Louis Jolliet
Départ spécial à 8h.00 A.M.

Billets en vente
aux Galeries de la Capitale

gracieuseté

Bijouterie
Suisse INC.

Collaboration

CHIK FM
99

CJRP
1060

Sylvie Royon

Etablissements de plein air

Une société d'Etat sera créée

par Ghislaine RHEAULT

MONT-SAINT-ANNE — Le Manoir Montmorency ainsi qu'une kyrielle d'autres établissements de plein air, jusqu'ici administrés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, seront pris en charge par une nouvelle société d'Etat: la Société des établissements de plein air du Québec.

Le ministre Guy Chevrette a déposé, hier, un projet de loi en ce sens. Au cours d'une première phase, la société qui disposera d'un capital autorisé de \$75 millions, réunira, de plus, sous sa coupe, la réserve faunique de l'île d'Anticosti, l'auberge et le terrain de golf de Fort-Prével, les équipements du Domaine dans la réserve de la Verendrye et neuf terrains de camping du Québec (Amqui, Côte-Sainte-Catherine, Kénogami, Stoneham, des Voltigeurs, de Baie de Percé, Côteau Landing, Pointe-des-Cascades et Fort-Témiscamingue). Ces quinze centres ont connu, l'an dernier, un déficit d'exploitation de \$1,9 million.

Eventuellement, d'autres établissements touristiques ou récréatifs pourront se rattacher à la société. Pour l'instant, le massif de Petite-Rivière-Saint-François ("encore à l'état sauvage", dit le ministre...) ne tombe pas sous la loi.

Ces établissements de plein air ont actuellement un chiffre d'affaires de \$12 millions et embauchent 350 "personnes-années".

Cette loi vise à écarter le ministère de la gestion commerciale quotidienne de ces lieux de loisir, tout en conservant néanmoins une main

mise ultime du gouvernement par l'entremise d'une société dont le ministre est responsable. Un conseil d'administration de sept membres sera nommé par le gouvernement et la société aura son siège dans la région de Québec.

Rentabiliser

La création de cette société s'inspire, d'autre part, d'un souci de rentabiliser l'exploitation de ces établissements et de calquer le fonctionnement sur celui du privé (prix concurrentiel, mise en marché plus vigoureuse). Le ministre croit qu'on pourra réduire les coûts de fonctionnement. Ceux qui font des profits pourront les investir dans le développement au lieu de les perdre dans le fonds consolidé. Il croit également que les employés pourront désormais oeuvrer dans un contexte favorisant la motivation et la productivité.

Invité à expliquer pourquoi le gouvernement n'avait pas plutôt opté pour l'octroi de concessions au secteur privé, le ministre a évoqué, de façon prudente, les baux emphytéotiques qui lient le gouvernement par des décisions prises par l'ancien gouvernement... sous le ministre Tetley, notamment. Trois hypothèses ont été examinées, a-t-il dit: on a rejeté l'idée de concessions, tout comme celle de l'octroi d'un fonds renouvelable à ces établissements (comme cela existe dans le domaine de l'édition gouvernementale).

Toutefois, il insiste sur les possibilités d'association entre le nouvel organisme et l'en-



Le ministre Guy Chevrette insiste sur les possibilités d'association entre la nouvelle société d'Etat et le secteur privé pour la réalisation de projets.

treprise privée pour le développement de projets, grâce à des formules souples.

Il assure que "toutes les précautions seront prises pour que le transfert de l'administration des établissements à la société se fasse sans qu'il en résulte quelque inconvénient pour la clientèle."

Le grignotage des effectifs continue

En créant une nouvelle société d'Etat qui gèrera les établissements de plein air, le gouvernement poursuit le grignotage entrepris dans les effectifs de la fonction publique.



Ghislaine RHEAULT
LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

Le projet de loi déposé, hier, à l'Assemblée nationale par le ministre Guy Chevrette vise directement 350 "personnes-années", soit une centaine d'employés permanents et environ 500 occasionnels qui font un travail saisonnier. Une centaine d'entre eux sont sur une liste de rappel.

Comme dans le cas des employés des Travaux publics qui sont en train d'être mutés à la Société immobilière du Québec, les employés de Plein Air Québec cesseront d'être "protégés" par la loi sur la fonction publique. Toutefois, la loi leur conservera le droit d'être mutés dans la fonction publique et de participer aux concours de promotion. Par contre, les nouveaux

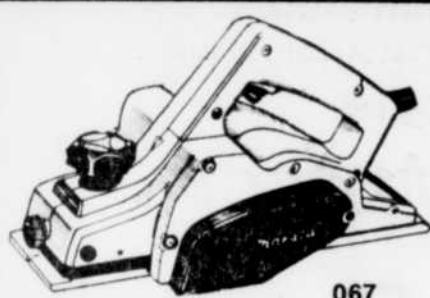
employés — si jamais on en embauche — ne bénéficieront plus de ces avantages de carrière et leurs conditions de travail seront celles que la société négociera avec tous ses employés à l'échéance de la convention.

Les employés occasionnels risquent encore davantage de passer "à la moulinette". Le ministre a été plutôt vague, hier, sur la protection dont ils pourraient bénéficier — notamment ceux qui jouissent d'un droit de rappel — il a déclaré de façon sibylline que le ministre "entend que la compétence et l'expérience que ceux-ci ont accumulées au cours des années antérieures soient prises en considération". Il n'a pas développé sur les "diverses solutions susceptibles de répondre aux préoccupations de ces gens" qui seront discutées notamment avec le président du syndicat des fonctionnaires M. Jean-Louis Harguindeguy.

Nomination

Mme Mireille Lafleur, actuellement attachée de presse du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Guy Chevrette sera nommée ces jours-ci directrice des Communications à l'Assemblée nationale.

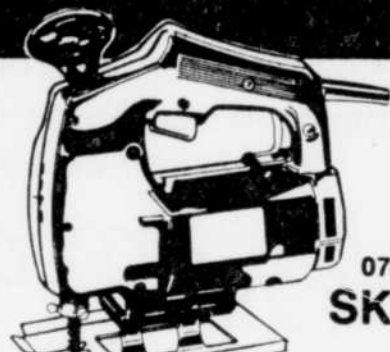
SUGGESTIONS pour la FÊTE DES PÈRES



067
RABOTEUSE

82 mm (3 1/4") Makita, modèle 1901 16 000 1/min. 4.0 A
Profondeur de rabotage 1 mm (1/32") Ne pèse que 5.5 lb. Long. 11 1/2"

99⁹⁵\$



070 SKIL
SCIE SAUTEUSE

SKIL No 497. Puissance moyenne. Vitesse variable et réglable 0 à 3 500 c/min. Moteur 3.2 A. Platine inclinable. 45° à gauche et à droite. Réglable à 3 positions pour biseaux, coupes rudes et sans éclats. Isolation double.

63\$

Surveillez notre circulaire pour d'autres spéciaux

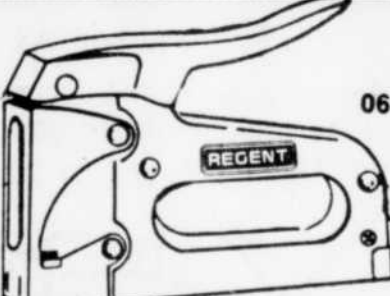


074

BROUETTE

MEAFORD No 565. Très robuste pour la ferme et usage général. Caisse en acier No 18 boulonnée au châssis. Pneu 4.00 x 8". 2 plis. Capacité 4.6 pi. cu.

69⁹⁹\$



064
AGRAFEUSE-CLOUEUSE

REGENT No 1401. Extra-robuste. Utilise 6 grandeurs de broches: 1/4" - 5/16" - 3/8" - 1/2" - 9/16" et Ceiltille.

13\$

TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC.

49, Marie-de-l'Incarnation, Québec
TÉL.: 681-6221

• Matériaux de construction • Quincaillerie • Outillage • Peinture • Poêles • Foyers • Cheminées • Etc.

Présumé conflit d'intérêts soulevé

(PC) — Le député libéral de Laporte, André Bourbeau, a dévoilé, hier, à l'Assemblée nationale ce qu'il croit être un conflit d'intérêts à la Société des alcools du Québec.

Lors de la période des questions, M. Bourbeau a soutenu que M. Laurent Vivès, directeur d'une entreprise commerciale de vins, présidait en même temps un comité chargé de juger les récriminations des pro-

ducteurs de vins dont les produits sont refusés par la Société des alcools.

M. Bourbeau a raconté que M. Vivès est directeur des Entreprises Verdi, une compagnie de vins qui fournit elle-même des produits à la Société

des alcools.

M. Vivès a, par ailleurs, été nommé, par le ministre Biron, président du Comité interprofessionnel des boissons alcooliques, un comité chargé de superviser le choix des vins vendus par la Société des alcools.

En réplique, le ministre de l'Industrie et du Commerce Ro-

drigues Biron, de qui relève la SAQ, a expliqué que c'est à la demande même des 11 entreprises québécoises productrices de vins que le comité interprofessionnel avait été créé, en février

1982.

Le comité comprend un représentant de la SAQ, un représentant des manufacturiers de spiritueux, un représentant des agents distributeurs et un représentant des compagnies de vins, soit M. Vivès.

Nouveaux crédits de \$28 millions

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, des crédits additionnels de \$28 millions qui avaient déjà été annoncés dans le dernier dis-

cours sur le budget.

Le ministère des Transports se voit accorder une enveloppe supplémentaire de \$15 millions pour l'amélioration de la voirie municipale. Une autre tranche de \$10 millions sera consacrée au développement des parcs et réserves fauniques à l'extérieur de la région de Montréal. Les trois autres millions vont à la Société d'habitation du Québec (SHQ), pour l'extension du programme Logirente.

Oui Monsieur!

jusqu'à 14 EEE

Voici un confortable loafer pour l'été, idéal en vacances ou pour tenues décontractées. L'intérieur est entièrement coussiné. Ce soulier est fabriqué selon la méthode californienne, pour plus de résistance et une plus belle apparence.

En daim perforé pour une parfaite aération. Il vous est offert en trois couleurs estivales: sable, gris et glace.

\$45⁰⁰

Largeur B. D. EEE. Pointures 7 à 14, sauf 11 1/2, 12 1/2 et 13 1/2. Léger supplément pour pointures 13 et 14.

PLACE STE-FOY 653-6255
GALERIES DE LA CAPITALE 627-5730
PLACE FLEUR DE LYS 522-4057

Bovet

★ ATTENTION ★ AVIS SUR FAUSSE REPRÉSENTATION

Trois individus répondant aux noms de MAURICE DROLET, REAL DROLET, ainsi que de RENE PICHET se présentent sous le nom d'AMENAGEMENTS MULTI-PAYSAGE INC. ainsi qu'au nom de JEAN-PAUL DURAND PAYSAGISTE DIVISION AMENAGEMENT INC.

Ils disent à leur clientèle que ces deux compagnies sont reliées à Jean-Paul Durand Paysagiste. Ce qui est faux. D'ailleurs, l'enquête de fraude se poursuit à ce sujet et les activités de ces deux entreprises déguisées cesseront sous peu. LE VRAI JEAN-PAUL DURAND PAYSAGISTE est toujours situé au 90, boul. l'Ormière à Neufchâtel, et ce depuis plus de 27 ans.

JEAN-PAUL DURAND
PAYSAGISTE
842-7583
90, L'ORMIÈRE
NEUFCHÂTEL QUÉBEC

— SERBER — SERBER — SERBER — SERBER

Veranda
VERANDA INDUSTRIES INC.
un produit entièrement québécois

SERBER — SERBER — SERBER — SERBER —



BALANÇOIRE Prélude

Modèle V-575

Aluminium et résine de synthèse (ne rouille pas). Idéale pour le parterre. Un coin de paradis!

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 9 HRES

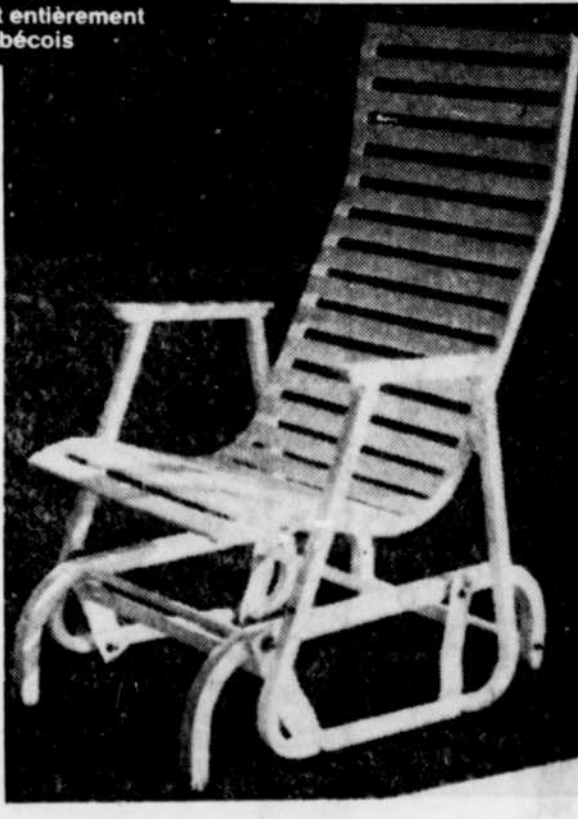
SERBER

Modèle 455A

Le cadeau idéal pour la Fête des Pères!

Le fauteuil Serber est conçu avec le maximum d'attention pour le plus grand confort, afin de réduire le stress d'une journée de travail.

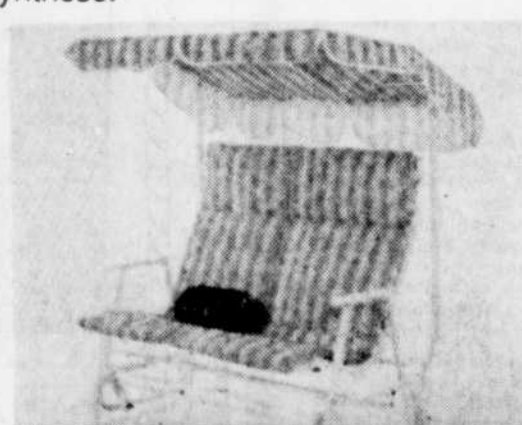
Fabrication entièrement en aluminium et résine de synthèse.



LA BALADEUSE

V-492, V-60, V-32

Fauteuil à 2 places en aluminium et résine de synthèse.



PISCINES

GUNITE DE QUÉBEC (1983) INC.

1572, av. du Parc, Ste-Foy (route de l'Aquarium)

653-1871

7920, boul. Henri-Bourassa

622-1115

Corporation des fêtes du 24 juin de Québec

Saint-Jean: 120 projets retenus

par Jean Didier FESSOU

La Corporation des fêtes du 24 juin de Québec, présidée par M. Jean-Pierre Ruest, a retenu quelque 120 projets de festivité dans la région. Projets qui nécessiteront des déboursés de \$161,665.

En faisant cette annonce, hier, en conférence de presse, les organisateurs de la fête nationale disaient que ces festivités seraient un «alliage des rites traditionnels et des activités sociales correspondant aux goûts actuels que l'on rencontre dans les différents festivals régionaux».

C'est pourquoi il ne faudra pas se surprendre de voir cohabiter des adeptes des danses folkloriques avec ceux du «break-dancing».

Mais la tradition de la Saint-Jean sera respectée grâce aux feux de joie, à la levée du drapeau, aux repas communautaires, aux célébrations eucharistiques, etc... Et même, dans certains endroits, notamment en Beauce, les organisateurs de la fête nationale renoueront avec la tradition du défilé de chars allégoriques.

VIENS À LA FÊTE EN PAYS DE CONNAISSANCE



De plus, pour la cinquième année consécutive, la Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec participera à la célébration de la fête nationale en présentant certains éléments du patrimoine culturel des minorités ethniques de la région. Cette manifestation se tiendra, le 24 juin à compter de 11h, à la place du Carnaval (en face du parlement de Québec). Douze communautés animent un brunch multi-ethnique, en plus d'un spectacle de musique, chants et danses.

Une fleur de loup
Cette année, le Mouvement national des

Québécois, à qui le gouvernement a confié l'organisation de la fête nationale, a choisi, comme signature, l'emblème de la «fleur de loup». Cet emblème est une composition

stylisée de la fleur de lys, symbole de la nature québécoise, et du masque, appelé loup, si répandu dans les fêtes et bals masqués. Cet objet de déguisement, de dire les

organisateurs, permettra de créer rapidement une ambiance récréative: «Les participants pourront se donner un air de mystère et de fête, sans différenciation des personnalités».

Notons aussi qu'un appel à la propreté a été lancé. Sous le thème «Une histoire de rien», il est demandé aux participants des célébrations du 24 juin de se munir d'un petit sac à déchets en plastique blanc, destiné à recevoir canettes et bouteilles de bière ou de boisson gazeuse et autres déchets qui, habituellement, enlaidissent et salissent les lieux où se déroulent des festivités.

AVIS À LA CLIENTÈLE

Nous visons à une publicité aussi précise que possible. Une erreur s'est glissée par mégarde. Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle pour les inconvénients que ceci peut causer. Suite à la parution de notre annonce dans le journal Le Soleil, en date du mercredi 13 juin 1984, section H, page 5, veuillez prendre note qu'il s'agit de **MAGASINAGE SUR PLACE SEULEMENT** et que nous ne prenons aucune commande téléphonique.

Rayon 31 — Robes pour dames

Sears

PROMENEZ-VOUS TOUT L'ÉTÉ DURANT POUR 25\$

seulement

Vous qui traversez la frontière pour passer quelques fins de semaines sur les plages américaines... assurez-vous de ne pas vous ruiner en frais médicaux.

La Croix Bleue du Québec vous offre une protection complète, vous et votre famille, **POUR 25\$ SEULEMENT**. Une protection couvrant la période du 15 juin au 15 septembre, soit toutes les vacances d'été.

Sécurité
Promenez-vous tout l'été et soyez protégé... pour 25\$

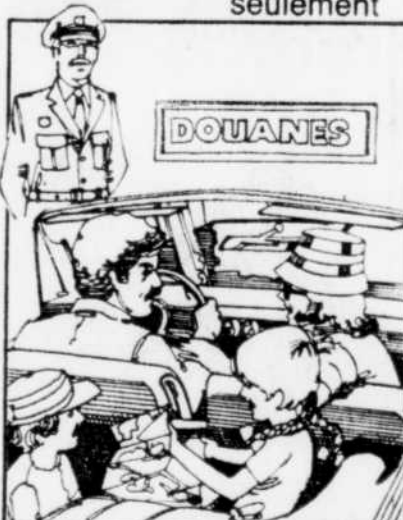
Vous avez jusqu'au 15 juin pour souscrire. PENSEZ-Y!

Souscrivez sur simple appel:

MONTREAL: (514) 286-8403
QUÉBEC: (418) 687-2223
SHERBROOKE: (819) 562-3000
ou encore sans frais: 1-800-361-5139

Utilisez votre carte Visa, Master Card ou American Express!

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC



POMPE de CHALET SPECIAL 196\$95

SPÉCIAL À L'ATELIER

Vérification de pompe de piscine **19\$**



W.M. HAYFIELD & FILS
(1982) LTÉE
370, 4e Rue, Québec
524-1238
524-2413

UN SÉJOUR DE VILLÉGIATURE

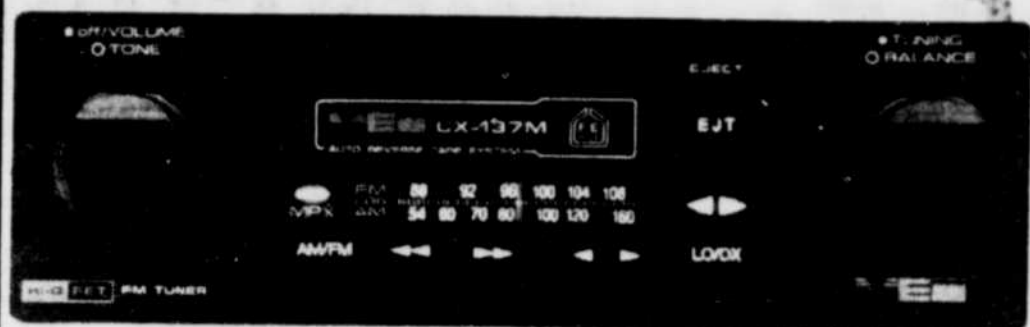


A seulement 15 minutes du Vieux-Port... luxueux condos, tout équipés, location à la semaine ou au mois... golf et sports d'été à proximité.

CONDOMINIUMS LE BIVOUAC

Rens. **848-2411, 848-2593**

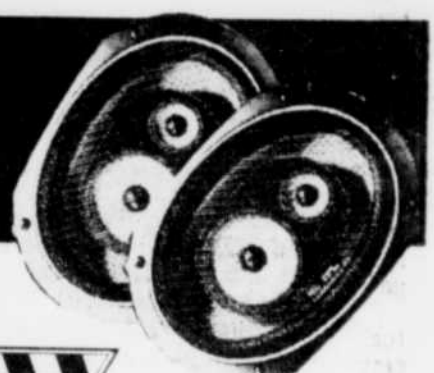
ME
MOBILE AUDIO SYSTEMS



ME CX137-M
Auto-radio: AM-FM, stéréo-cassette «auto-reverse» **149\$**

HAUT-PARLEURS

ME
6 x 9 po, puissance de 30 watts, de haute qualité **\$59**



la formule

VENTE, INSTALLATION ET SERVICE
STÉRÉO AUTO



FRANCHISES DISPONIBLES

• QUÉBEC, 600 Belvédère, 527-5644
• LÉVIS, 563 Trs-Canada, 835-1515
• CHARLESBOURG, 5585 1^{re} Avenue, 626-4881
• JONQUIÈRE, 2398 St-Dominique, 547-2746

vente universaire

ESCOMPTE DE **10 à 20%** sur nos réputés matelas DAUPHIN

ESCOMPTE DE **30%** sur les couvre-matelas et sur les oreillers

La qualité DAUPHIN à ce prix, faut absolument se l'offrir.

MATELAS DAUPHIN

Place Lebourgneuf 622-0492
2300, 17^e Avenue est, Charny 832-2951
85, Marie-de-l'Incarnation, Qué. 527-7178

— SERBER — SERBER — SERBER — SERBER —

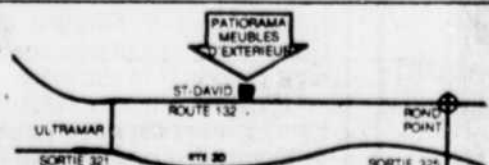
Veranda
VERANDA INDUSTRIES INC.
un produit entièrement québécois

SERBER — SERBER — SERBER — SERBER —



BALANÇOIRE Prélude Modèle V-575

Aluminium et résine de synthèse (ne rouille pas). Idéale pour le parterre. Un coin de paradis!



OUVERT tous les jours jusqu'à 9h.

Samedi et dimanche, de 9h à 17h.

VISITEZ le seul et unique PATIORAMA à St-David. La plus grande salle de montre du Québec méro

SERBER

Modèle 455A

Le cadeau idéal pour la Fête des Pères!

Le fauteuil Serber est conçu avec le maximum d'attention pour le plus grand confort, afin de réduire le stress d'une journée de travail.

Fabrication entièrement en aluminium et résine de synthèse.



LA BALADEUSE V-492, V-60, V-32

Fauteuil à 2 places en aluminium et résine de synthèse.



PATIORAMA INC.
747, Trans-Canada, St-David
Clé Lévis, Qué. G6V 7M5
Tél. (418) 833-3614

L'absence de Bourassa est critiquée

OTTAWA (PC) — Seul leader libéral provincial à être absent ce soir à la cérémonie de départ du premier ministre Trudeau, Robert Bourassa s'est attiré les foudres de la direction de la section québécoise du Parti libéral fédéral.

"C'est un manque de solidarité", a lancé le président du Parti libéral fédéral (Québec), M. Marcel Lessard, visant à la fois l'absence de M. Bourassa et la décision du parti provincial de ne pas envoyer ses 45 députés comme délégués d'office au congrès.

Le choix de M. Bourassa "ce n'est sûrement pas la décision la plus intelligente au monde", a laissé tomber M. Lessard.

"Je ne pense pas que les militants libéraux soient contents de cette décision, c'est à trop courte vue", a renchéri M. Lessard, qui a au surplus attaqué la position d'impartialité adoptée par M. Bourassa pour la prochaine élection fédérale.

"Nous ne renierons pas les provinciaux, nous n'aiderons pas le PQ, pourquoi nous renie-t-il", a lancé M. Lessard.

Ce soir, le Parti libéral du Québec sera uniquement représenté par le député de Portneuf Michel Pagé.

Pour Pierre Bibeau, responsable de l'organisation du PLQ, "M. Bourassa avait pris des engagements aux États-Unis avant que la date du congrès fédéral ait été fixée". "C'est comme en 1968, le caucus du Québec n'était pas là", a soutenu M. Bibeau, joint à son bureau de Montréal.

Ex-député provincial, désormais représentant libéral de Sainte-Marie aux Communes, M. Jean-Claude Malépart soutient comprendre la position de son ancien chef Bourassa. "Lesage n'était pas venu en 1968 et je ne pense pas que Claude Ryan serait venu", a-t-il dit.



La façon dont ont été disposées ces affiches, au Centre municipal d'Ottawa rappelle que le Canada aura bientôt un nouveau premier ministre. M. Trudeau doit en effet quitter le poste quelques jours après l'élection du nouveau chef libéral.

Un adieu évoquant la victoire de 68

OTTAWA (d'après PC) — Dans le cadre de cérémonies qui coûteront près de \$1 million, les organisateurs du congrès libéral ont décidé que le parti rendrait hommage au chef démissionnaire Pierre Trudeau en recréant, l'espace de quelques heures, l'atmosphère du congrès de 1968 où avait débuté l'ère Trudeau.

C'est ainsi que ce soir seront bien en évidence les répliques des affiches de la campagne victorieuse de 1968.

Pour rentabiliser l'événement, dont une bonne partie sera présentée sur les divers réseaux de télévision, les organisateurs ont suggéré aux congressistes de porter la "rose Trudeau", ce qui devrait leur permettre d'écouler, à \$2 l'unité, d'immenses stocks de roses qui, hier, semblaient souffrir de la vague

de chaleur dans laquelle baigne la capitale.

Pour ceux qui ont des budgets plus élevés, ils pourront acheter, pour \$10, un recueil de caricatures de M. Trudeau et de ses meilleures citations.

La soirée de ce soir débutera à 20h avec le chant de l'hymne national interprété par Maureen Forrester. Différents artistes, dont Paul Anka, Rich Little (tous deux natifs d'Ottawa), René et Nathalie Simard divertiront la foule entre les discours et la projection de courts métrages sur la carrière politique de M. Trudeau. Myriam, une chanteuse montréalaise de 17 ans, interprétera sa chanson "Merci, Monsieur Trudeau".

Le plat de résistance de la soirée sera, bien sûr, le discours d'adieu du premier ministre.



Mulroney: Chrétien a été trahi

OTTAWA (PC, CP) — Jean Chrétien a été trahi par quelques libéraux en vue du Québec durant la course à la direction et le Parti libéral du Canada paiera chèrement ce geste au Québec durant la prochaine élection générale, a prédit, hier, le chef conservateur Brian Mulroney.

"Pauvre Jean, je crois que ce n'est pas moi son problème", a répondu M. Mulroney aux journalistes qui voulaient savoir si les conservateurs pouvaient vaincre les libéraux dirigés par M. Chrétien.

"Il (M. Chrétien) a été cruellement trahi, a ajouté le leader conservateur, par (le ministre du Travail André) Ouellet, (le secrétaire d'Etat Serge) Joyal et (la ministre de la Santé Monique) Bégin et d'autres Québécois à qui il avait apporté une aide considérable.

"Il leur a tous donné un coup de main, les a aidés à recueillir des fonds, et maintenant ils l'ont tous trahi, l'ont abandonné, pour donner leur appui à quelqu'un qu'ils ne connaissent même pas, John Turner.

Sondage
Les remarques de M. Mulroney surviennent au lendemain d'un sondage de Sorécom, effectué en mai, qui montre que les libéraux ont l'appui de 61 pour 100 des personnes interrogées au Québec, soit une augmentation de 9 pour 100 par rapport au mois de février.

Les conservateurs, par contre, passent de 36 à 28 pour 100. Le Nouveau Parti démocratique et le Parti nationaliste n'ont que 5 pour 100 chacun du vote.



Mme Geills Turner a fait une entrée remarquée, hier, à Ottawa.

Mme Turner tient à sa vie privée

OTTAWA (d'après CP) — Pour la première fois en plus de quatre ans, la voix d'une épouse se fera bientôt entendre au 24 Sussex Drive, la résidence du premier ministre du Canada.

Et, si les sondages sont exacts, il semble que cette voix sera celle de Geills Turner ou d'Aline Chrétien, dont les maris sont jugés les candidats les plus sérieux à la succession de Pierre Trudeau.

Geills (un nom gaélique qui se prononce Jill) et Aline ont un point en commun: toutes deux n'aiment pas les sorties publiques et préfèrent exercer leur influence à la maison ou dans des réunions plus intimes.

Mme Turner a attendu que la course au leadership soit dans sa phase finale pour y faire son entrée. Mais, comme dans tout ce qu'elle entreprend, elle a fait preuve depuis de sa détermination coutumière.

Durant les deux premiers mois de la campagne, Mme Turner fut tout simplement invisible. Elle est partie faire du ski avec ses enfants quand son mari, en mars, a annoncé sa candidature. Elle voyageait, seule, en Chine quand le parti a commencé à élire les délégués.

En retrait

Si l'on se base sur le rôle qu'a joué Mme Turner durant les 14 ans que John Turner a passé, comme député et ministre, à Ottawa, on peut s'attendre à ce qu'elle reste en retrait même si elle n'est pas, de nature, une personne timide.

"Je tiens à ma vie privée. Mais ce serait me leurrer que d'espérer pouvoir continuer le même genre d'existence que celui des dernières années, si mon mari est élu," a-t-elle confié récemment à une journaliste. Mme Turner n'avait pas donné d'entrevue depuis que son mari avait fini troisième dans la course à la direction de 1968. Ces jours derniers, elle a donné quatre entrevues le même jour!

Une grande femme, blonde et d'allure athlétique, Geills Turner a 46 ans. Une personne qui la connaît bien est Mme Carole Grafstein, dont le mari, le sénateur Jerry Grafstein, a déjà travaillé pour John Turner. Selon Mme Grafstein, Mme Turner est à ce point exigeante et déterminée qu'elle risque de prendre moins bien la défaite, si John n'est pas élu, que le mari-candidat.

Bien qu'elle ait joué un rôle actif dans la première campagne à la direction de son mari, Geills Turner n'a que peu participé aux campagnes électorales subséquentes. Son explication: "J'étais toujours enceinte".

Selon des membres de son entourage, elle se serait opposée au retour de son mari en politique au moment de la brève démission de Pierre Trudeau en 1979.

Quatre enfants

Maintenant que son plus jeune enfant a 12 ans, elle se sent en meilleure position pour appuyer les ambitions de son mari sans que leur vie familiale en souffre.

Les Turner ont quatre enfants qui fréquentent tous des institutions prestigieuses. L'aînée, Elizabeth, âgée de 20 ans, étudie à l'université Stanford de Californie. Michael, âgé de 18 ans, doit actuellement décider s'il fera ses études universitaires à Princeton, au New Jersey, ou à McGill, à Montréal. David, 16 ans, et Andrew, 12 ans, fréquentent l'Upper Canada College, l'école supérieure du "gratin" torontois.

Une analyste financière

Geills Turner a toujours vécu dans un milieu aisé. Née Geills Kilgour dans une famille de l'establishment de Winnipeg, elle a fréquenté des écoles privées avant d'étudier plus tard l'administration à McGill et Harvard. Son père, maintenant décédé, David Kilgour, était le principal dirigeant de la Great West Life Assurance Co., un poste prestigieux et bien rémunéré.

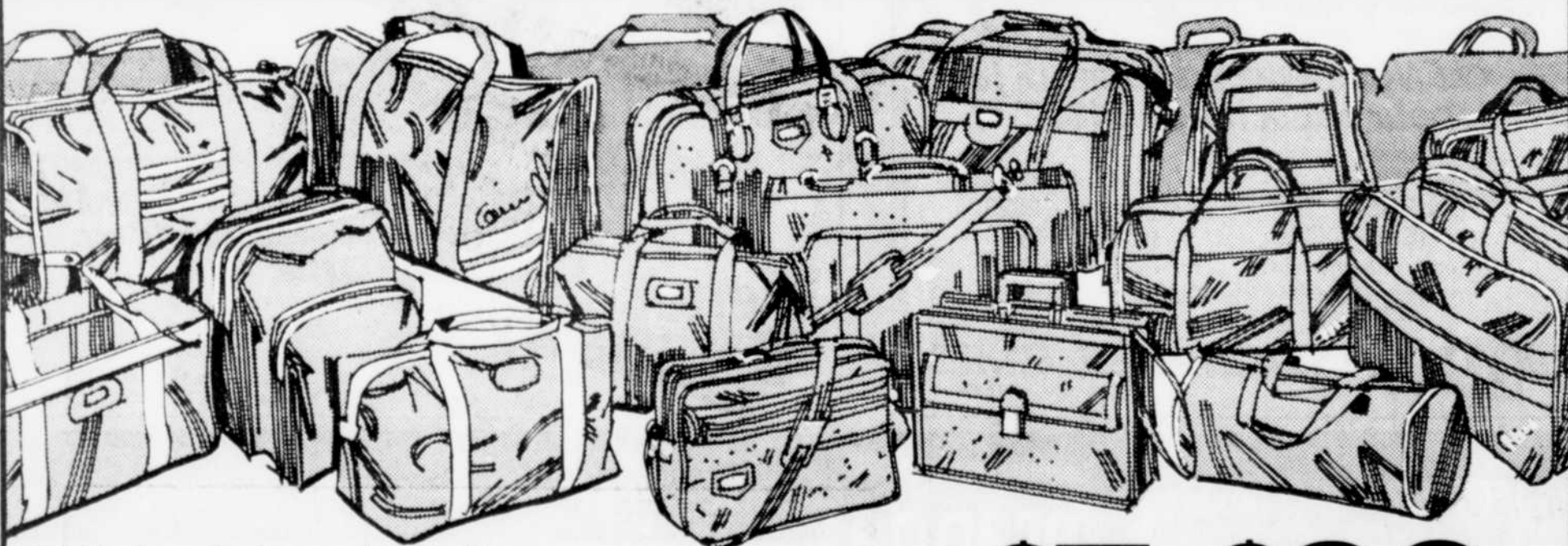
En 1962, Geills travaillait comme analyste financier dans une maison de courtage de Montréal, quand des amis l'ont persuadée de venir les aider dans la campagne électorale d'un jeune avocat. Le nom du candidat: John Turner.

Zellers SPÉCIAUX TRÈS SPÉCIAUX

En solde le vendredi 15
et le samedi 16 juin

ou jusqu'à épuisement des stocks.

Ord. correspond aux prix
courants de Zellers.



40% de rabais sur les valises

Notre assortiment comprend des marques réputées comme "Jetsetter II", "Signature", "Nomad", "Swinger". Cet assortiment peut varier d'un magasin à l'autre.

\$7 à \$36 ch.

Au choix

à

ch.

Matelas pneumatique "Venture" en vinyle 27 po x 72 po. 1⁹⁷ ch.	Économisez '3 Jeu de badminton "Venture" Pour 4 joueurs. Ord. 9.99 6⁹⁷ le jeu	Jeu de tennis aérien à moitié prix Balle "Nerf", 2 raquettes en plastique. Ord. 4.99 2⁴⁷ le jeu	Charbon de bois franc Sac de 4 kg Ord. 2.99 2⁴⁷	Cartouches de jeu vidéo "Activision" Pour appareils Atari ou Gemini. 17⁹⁷ ch.	Café moulu "Hills Bros." Boîte de 13-oz. Aucun bon d'achat différé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. 2⁶⁷ ch.	Macaroni au fromage "Catelli" 225 g. Aucun bon d'achat différé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. 2/88
Économisez '10 Chaise longue aquatique "Irwin" Nylon, cadre en aluminium 50 po x 24 po. Ord. 29.99 19⁹⁷ ch.	Combustible "Coleman" 4 litres Ord. 5.99 4⁹⁷	Barbecue rond 18 pouces Gril à 2 positions Ord. 14.97 11⁴⁷	Zellers 25% de rabais sur les films couleur Zellers Films 24 poses 126, 110 ou 135. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ord. 2.49 et 2.59 1⁸⁷ le film de 24 poses	Paquet de 4 poudings "Laura Secord" 5 oz ch. Aucun bon d'achat différé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. 1⁵⁹ le paquet	Pêches "Extra" moitiés ou tranches 28 oz. Aucun bon d'achat différé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. .97 ch.	Paquet de 10 sacs à ordures "Glad" Aucun bon d'achat différé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. 1⁵⁷ le paquet

Zellers

Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy
Place Fleur de Lys, 550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
Carrefour Beauport, 3333, rue Clémenceau, Beauport

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi, 9h30 à 21h
Samedi, 9h à 17h



Crédit accepté

Chrétien aura les votes de Roméo Leblanc

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de l'Énergie Jean Chrétien a obtenu tard, hier soir, l'appui important du ministre des Travaux publics, M. Roméo Leblanc.

M. Leblanc, doyen des ministres du Nouveau-Brunswick dans le cabinet, "contrôlerait" jusqu'à 180 votes de députés de cette province. Il a annoncé qu'il soutenait la candidature du candidat québécois lors d'un party enthousiaste de 2,000 partisans de M. Chrétien.

"Nous avons à décider si le Parti libéral doit rester un parti libéral et c'est pourquoi je suis ici", a déclaré M. Leblanc, endossant la

Projet d'alliance discuté

OTTAWA (d'après CP) — Les organisateurs des candidats John Roberts et Donald Johnston ont admis, la nuit dernière, qu'ils avaient discuté plus tôt dans la journée de la possibilité de former une alliance stratégique avant le premier tour de scrutin.

Le principal stratège de M. Roberts, M. Michael Ronan, a dit toutefois que les deux candidats, considérés comme les meneurs des aspirants de deuxième niveau, auraient approuvé toute entente. M. Ronan a ajouté que l'on n'en était pas encore à une telle étape.

M. Ronan a précisé qu'il avait mené ses négociations avec M. Rick Anderson, directeur de la campagne de M. Johnston. Interrogé si l'entente pourrait consister à annoncer avant le scrutin que celui qui finirait troisième aurait automatiquement l'appui de l'autre candidat, M. Ronan a répondu: "C'est l'une des hypothèses qui a été envisagée".

Le but d'une telle alliance viserait à établir un autre choix que Jean Chrétien aux députés qui ne veulent pas de John Turner.

Par ailleurs, les jeux de coulisses n'ont pas été limités hier, à ces deux organisations. Les représentants de MM. Turner et Chrétien ont été particulièrement actifs dans ce domaine. Selon certains rapports, les tactiques "menaçantes" du clan Turner auraient été moins efficaces que la "méthode douce" employée par le groupe Chrétien.

position du clan Chrétien selon laquelle John Turner est prêt à adopter des politiques conservatrices pour s'emparer du pouvoir.

Jusqu'à hier, M. Leblanc avait toujours dit qu'il espérait ne pas avoir à faire de choix. Au cours des dernières semaines, le Nouveau-Brunswick avait constitué une énigme pour les forces de M. Chrétien. Malgré les efforts déployés par le représentant de M. Chrétien, le député de Moncton Gary McCauley, la moitié des députés demeuraient indécis, dans l'attente d'un ordre quelconque.

La décision de M. Leblanc a semblé donner un regain de vigueur à M. Chrétien. "J'ai déjà dit attachez vos ceintures, vous allez avoir une saprée course. Maintenant on arrive à une saprée victoire", a lancé le ministre populiste.

Plus tôt dans la journée, M. Chrétien avait eu à lutter contre le sentiment très répandu à Ottawa que son grand rival John Turner n'avait plus besoin que de quelques votes pour l'emporter au premier tour de scrutin.

"Après 21 ans en politique et 17 ans au gouvernement, j'ai toujours à me battre contre l'establishment", a lancé, hier soir, M. Chrétien à la foule qui se pressait dans l'immense tente que son organisation a érigée sur un terrain de stationnement.

Pendant que ces gens se faisaient aussi divertir par le vénérable rocker Ronnie Hawkins et un sosie de Michael Jackson, à quelques centaines de pieds de là, M. Turner avait invité ses partisans à une démonstration de break dancing.

Devant environ 600 personnes, M. Turner a pressé ses travailleurs bénévoles de continuer leur travail. Il a indiqué que ses enfants avaient exprimé le désir de revenir à Ottawa, une allusion interprétée par plusieurs comme le signe que M. Turner choisirait la région de la capitale pour briguer un siège aux Communes.

Les oubliés
Les oubliés de la campagne, les cinq autres candidats à la direction, ont dû rivaliser d'astuces hier pour tenter d'obtenir la sympathie des députés. Mais certains laissaient déjà voir qu'ils ne croyaient plus à leurs chances. M. Mark MacGuigan, par exemple, a déclaré à ses militants: "Ils ont eu l'argent, nous aurons eu le plaisir." Son bureau d'information a même réduit de 250 à 200 le nombre de votes que M. MacGuigan prétend avoir au premier tour.



Directement d'Éthiopie, le candidat et ministre de l'Agriculture Eugene Whelan.



S'il n'obtient pas la chance de diriger le pays, le candidat Donald Johnston aura au moins eu la chance, hier, de piloter un bateau sur l'Outaouais.



Quand M. John Turner a embrassé Mme Aline Chrétien, hier soir, le ministre de l'Énergie n'était pas loin.



Des partisans de John Roberts ont dû être photographiés deux fois, hier, pour les laisser passer. La première fois, ils avaient oublié d'enlever chapeaux, masques et lunettes!

Turner désavoue son adjoint

D'après UPC-CP-PC

Dès son arrivée à Ottawa, hier, un John Turner courroucé a désavoué une déclaration d'un de ses principaux adjoints, Bob Swift. Ce dernier avait dit que l'avocat torontois réduirait de 37 à 25 le nombre de ministres.

M. Turner a dit que "la déclaration avait été faite sans son autorisation". Quant à M. Swift, qui se présentait comme le futur secrétaire particulier du prochain premier ministre, M. Turner a rappelé qu'il n'avait pas encore fait de "nominations" et a refusé de répondre quand un journaliste lui a demandé si l'avenir de son adjoint était en péril.

Néanmoins, le ministre Lloyd Axworthy, président de la campagne de M. Turner, a confirmé, hier, l'intention du candidat de diminuer le nombre des ministres.

Iona ne regrette rien

Mme Iona Campagnolo a déclaré, hier, qu'elle ne regrettait pas de ne pas avoir fait acte de candidature même si ses chances de l'emporter paraissent maintenant évidentes. De fait, plusieurs députés affichent même des macarons à son effigie.

Trousse de jardinier

M. Trudeau a reçu, hier soir, la trousse du parfait jardinier de la part des femmes libérales, lors du dîner offert en mémoire de Judy LaMarsh, l'ancienne ministre fédérale. A cette occasion, on a lancé le fonds Judy-LaMarsh destiné à aider les femmes candidates du PLC. A sa sortie du dîner, M. Trudeau s'est retrouvé face à face avec John Turner. Les deux hommes ont échangé quelques plaisanteries.

Choix des Rhinocéros

Le Parti rhinocéros a fait savoir, hier, que le chanteur britannique Boy George était son choix pour diriger le pays. Quant à la course libérale, un porte-parole du PR a souhaité que le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, fasse bonne figure.

35 votes ou...

Petit détail qui intéresse les candidats qui n'ont aucune chance de gagner. Celui qui n'aura pas au moins 35 votes au premier tour de scrutin perdra automatiquement son cautionnement de \$25,000. Arrivé hier d'Éthiopie, M. Whelan a dit qu'il ne se rendrait pas au congrès tout de suite. Mais il a promis d'aller voter samedi. Comme il serait bon dernier, il aura besoin de tous les votes!

Pas problème

Par ailleurs, le coloré ministre a dit que le fait d'être le premier des sept candidats à parler, vendredi soir, l'inquiétait un peu mais qu'il improviserait son discours. Et la partie française de l'allocution? Pas problème, a répondu M. Whelan dans la langue de Molière.

En bref

Le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen doit annoncer son choix avant le vote, samedi... Le quotidien montréalais *The Gazette* appuie M. Chrétien... Mme Milla Mulroney, épouse du chef conservateur, croit que M. Chrétien sera élu, et qu'une élection générale aura lieu en août.

La bonne...



DEUX NOMS, UNE FORCE

C'est avec fierté que nous vous présentons notre nouvelle carte MasterCard. Redessinée aux couleurs corporatives de la Banque Nationale, elle devient le reflet fidèle de l'esprit de dynamisme et de modernisme qui régit la plus importante banque au Québec.

Un jumelage adroit d'avantages MasterCard et de caractéristiques uniques à la

Banque Nationale la rend plus que jamais LA BONNE CARTE.

- aucuns frais d'adhésion, de renouvellement ou d'utilisation;
- avance de fonds;
- encaissement de chèques;
- accès aux guichets automatiques Jour et Nuit;
- protection contre découvert de compte;
- inter-accès.

Procurez-vous une demande d'adhésion MasterCard de la Banque Nationale à n'importe laquelle de nos 577 succursales et faites-en... VOTRE FORCE.

*En nombre de clients, de succursales et de cartes MasterCard émises.
**21% d'intérêt annuel sur solde mensuel impayé.



BÉDARD LOUIS INC.

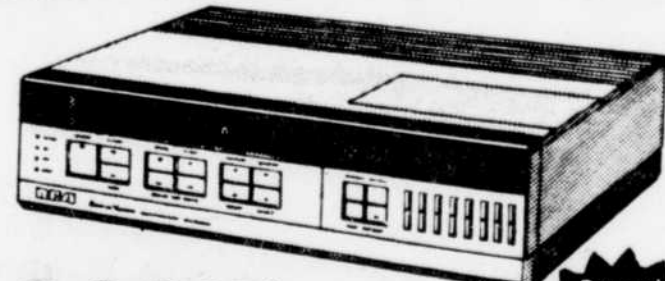
et **RCA**

...le vent dans les voiles en '84!

VIDEO RCA
VJT-500

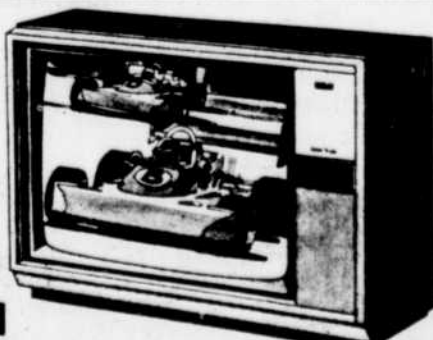
- Système de balayage hélicoïdal à 5 têtes
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Programme 14 jour - 6 événements
- Programmation Express (XPR)
- Doublage audio
- Compteur électronique
- Chargement par l'avant.

Garantie de 3 ans optionnelle.



969⁹⁵\$

Pourquoi louer? **44\$** par mois. Aucun comptant.

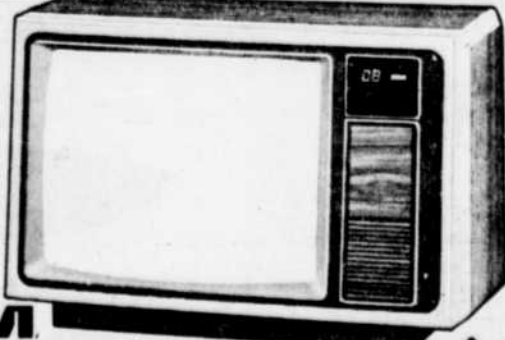


MODELE COLORTRACK 1984 FJR488R
● Contrôle à distance infrarouge
● Syntonisation multi-bandes, 122 canaux
● Autorégulation de la couleur et de la luminosité
● Capteur automatique de la lumière ambiante
● Châssis Longue Vie de RCA

629⁹⁵\$
- 30\$ si emporté

6 ans Garantie optionnelle

Pourquoi louer? **25\$** par mois. Aucun comptant.



MODELE COLORTRACK 1984 EJ398R
● Contrôle à distance infrarouge
● Syntonisation multi-bandes, 122 canaux
● Autorégulation de la couleur et de la luminosité
● Capteur automatique de la lumière ambiante
● Châssis Longue Vie de RCA

499⁹⁵\$

6 ans Garantie optionnelle

Pourquoi louer? **20\$** par mois. Aucun comptant.

bédard **LOUIS INC.**

OUVERT:

4865, 1^{re} AVENUE CHARLESBOURG 623-9815

281, BOUL. L'ORMIÈRE LORETTEVILLE 842-3050

PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY 651-8110



Rideau Hall refuse de commenter

Etat de Jeanne Sauvé: le silence règne

OTTAWA (d'après CP, PC et UPC) — Rideau Hall et le bureau du premier ministre Trudeau ont refusé de commenter, hier, la nouvelle diffusée par la station de télévision CJOH voulant que le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, soit atteinte de la maladie de Hodgkin, une forme de cancer considérée aujourd'hui comme curable.

En fonction depuis le 14 mai, Mme Sauvé est présentement en visite à Londres où elle a été reçue

par la reine Elizabeth II. Mme Sauvé doit revenir à Ottawa aujourd'hui.

Madeline d'Auray, porte-parole à Rideau Hall, a déclaré que la délégation présentement à Londres avait été informée de la nouvelle véhiculée par la station d'Ottawa. Aucun commentaire n'est toutefois parvenu ni de Londres ni d'Ottawa, a précisé Mme d'Auray.

"Le gouverneur général a une foule d'activités prévues pour cet été et elle entend bien remplir tous

ses devoirs", commente Madeline d'Auray. Mme Sauvé doit en effet se rendre au Québec en juin et se joindre à la reine Elizabeth et au prince Philip lors de leur visite en Ontario et au Nouveau-Brunswick, en juillet.

Pour sa part, le secrétaire de presse de M. Trudeau, Ralph Coleman, a affirmé que le bureau du premier ministre n'avait aucun commentaire à formuler. M. Coleman a ajouté que les discussions entre Mme Sauvé et M. Trudeau

étaient privilégiées et qu'il ne pouvait pas dire si le premier ministre était informé de l'état de santé de Mme Sauvé lorsqu'il l'a nommé au poste de chef d'Etat.

Sources

Max Keeping, directeur de l'information de la station de télévision CJOH, a déclaré pour sa part que la station maintenait sa version des faits qui citait des sources non identifiées. "Il ne s'agit pas de nouvelles qu'on lance à la légère", devait-il

ajouter.

CJOH a rapporté que Mme Sauvé aurait reçu d'un traitement de chimiothérapie dans deux hôpitaux de la capitale fédérale et que ce traitement aurait causé une perte de cheveux à la patiente. Des rumeurs veulent ces dernières semaines que Mme Sauvé porte une perruque.

A Ottawa, les responsables du General Hospital n'ont pas voulu commenter la nouvelle, et au Civic Hospital, l'autre centre médical

d'Ottawa traitant le cancer, un porte-parole a affirmé qu'il n'avait jamais reçu Mme Sauvé comme patiente.

La maladie de Hodgkin, ainsi appelée du nom du médecin qui a été le premier à la diagnostiquer, est un type de cancer maintenant considéré comme curable. Le taux général de guérison pour ce type de cancer se situe à près de 70 pour 100", a expliqué le Dr Richard Haselback, un cancérologue de l'hôpital Princess Margaret, de Toronto.

À petites dépenses, grandes économies!

Il vous sera facile de prendre soin de vos vêtements et de votre portefeuille, grâce à cette commode IKEA.

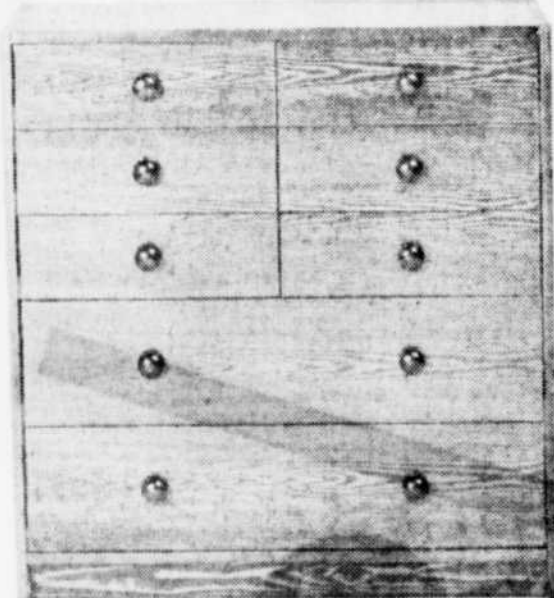
C'est parce que la conception de nos meubles inclut toutes les qualités essentielles et rejette tout le tape-à-l'oeil dispendieux que vous offrent les autres.

Le plus bas prix possible sans compromettre la qualité: c'est ça, l'idée d'IKEA.

Magasiner chez IKEA, c'est comme déposer votre argent à la banque.

GUTE • möbelfakta 126/10.
Commode 10 tiroirs, h. 126 cm.
Pin, vernis incolore.

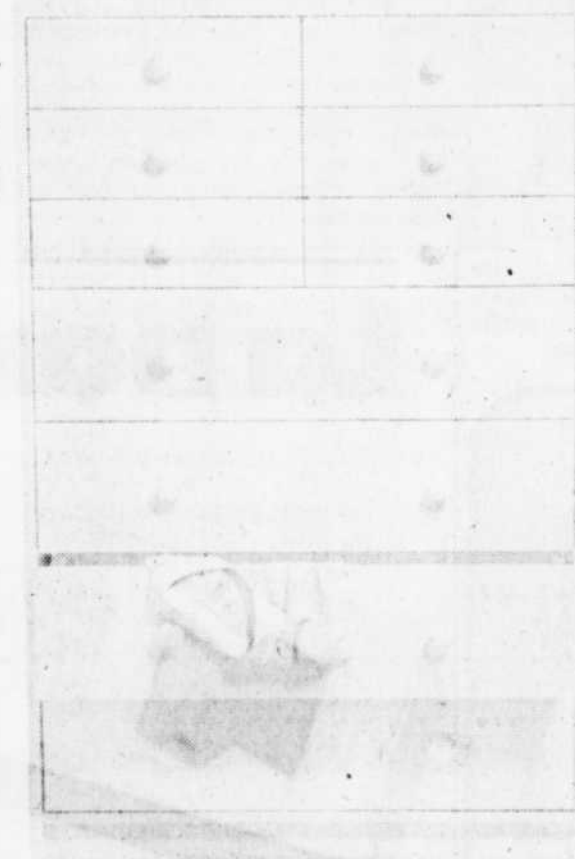
\$225



\$185 GUTE • möbelfakta 87/8.
Commode 8 tiroirs, h. 87 cm.
Fini glacis brun noyer.

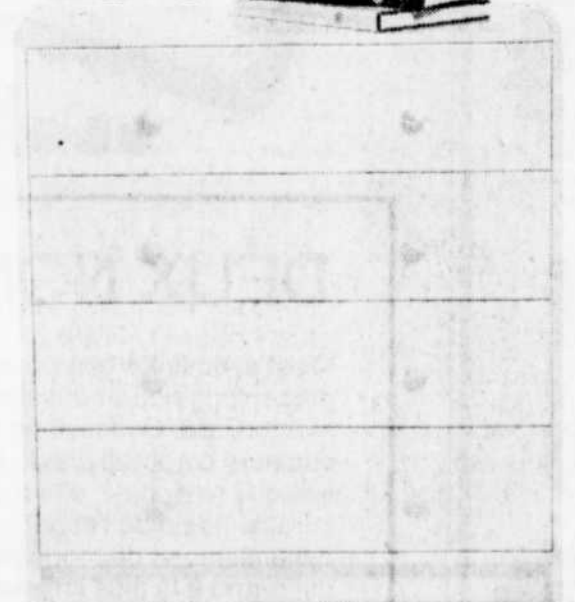


\$125 GUTE • möbelfakta 49/6.
Commode 6 tiroirs, h. 49 cm. Pin, vernis incolore.



GUTE • möbelfakta 87/4. Commode 4 tiroirs, h. 87 cm. Laqué blanc.

\$130



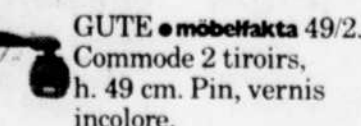
GUTE • möbelfakta Secrétaire 5 tiroirs.
Fini laqué blanc.

\$245



GUTE • möbelfakta 49/2.
Commode 2 tiroirs, h. 49 cm. Pin, vernis incolore.

\$98



• möbelfakta
En un mot: de multiples tests de qualité impitoyables. L'étiquette à repérer dans notre magasin.



L'IMPOSSIBLE MAGASIN D'AMEUBLEMENT DE SUÈDE

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Grands, Québec, P.Q. G2J 1A1 Tél. (418) 622-IKEA
Heures: lun.-mer. 9h30 à 17h30, jeu., ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



DOSSIERS

/ Point de vue /

Le projet de loi C-9 sur l'agence civile de renseignements Un miroir truqué de la réalité

Malgré la lutte acharnée que lui livrent les groupes de défense des droits de la personne et les partis d'opposition à Ottawa, le gouvernement fédéral semble déterminé à faire adopter d'ici la fin de la présente session le projet de loi C-9 sur la création d'une agence civile de renseignements. Voici un extrait d'un récent mémoire de la Ligue des droits et libertés du Québec, qui résume certaines des principales critiques de ce projet de loi controversé.

par la Ligue des droits et libertés

(...) Le projet de loi C-9 ne peut être jugé pour sa valeur intrinsèque. Le monde des services de renseignements est beaucoup plus complexe que ce que veut bien révéler le projet de loi. Prétendre que le projet de loi C-9 est un miroir des services de renseignements au Canada, c'est verser dans une naïveté dangereuse. Pour notre part, nous parlerons simplement d'un miroir truqué. Ce miroir transmet un portrait déformé de la réalité.

Le projet de loi C-9 ne prévoit aucun contrôle des services de renseignements qui existent actuellement.

Par contre, on en crée un nouveau, soit l'agence civile de renseignements.

Nous pensons que le gouvernement aurait été plus avisé de reprendre le contrôle de ses diverses agences de renseignements avant d'en créer une nouvelle. Voilà qui aurait été plus méthodique et de nature à donner un minimum de crédibilité au projet de loi C-9.

Pour l'heure, ne nous méprenons pas, on ne nous présente qu'une infime partie du problème. (...)

Une hypothèque

La crédibilité du gouvernement lorsqu'il présente un projet de loi comme celui-là est entachée d'une lourde hypothèque.

Il s'agit des 800,000 dossiers à caractère politique que détient le solliciteur général sur autant de Canadiennes et Canadiens.

Tant et aussi longtemps que le gouvernement ne prendra pas les

mesures pour apporter réparation à ces personnes vis-à-vis les préjudices causés, nous refusons d'accorder notre aval à une loi qui pourrait laisser croire qu'on reprend tout à zéro.

Le service civil va commencer son travail avec des données qui sont généralement fausses, et qui se situent entre la médisance et la calomnie, rien de moins.

Le règlement de l'affaire des 800,000 dossiers est un prérequis inévitable si le gouvernement veut assoir sa crédibilité. (...)

Les menaces

Une question a retenu particulièrement notre attention: le projet de loi C-9 permet-il de mettre fin aux abus mis au jour par les commissions d'enquête?

La réponse est non. L'écriture des articles qui définissent les menaces est tellement élastique qu'on peut y retrouver la liste colligée par la Commission Macdonald:

- les syndicalistes
- les communistes
- les ami(e)s des communistes
- les parents des communistes
- les indépendantistes
- les leaders autochtones
- les leaders étudiants
- le Nouveau Parti démocratique
- le cabinet provincial du Québec
- les homosexuels
- les immigrants et les réfugiés
- l'opposition extra-parlementaire.

On peut maintenant ajouter les pacifistes.

Comme nous avons réussi, sans trop de difficulté, à trouver, à travers les dispositions de l'article 2, matière à légitimer toutes ces cibles, nous con-



Le service civil va commencer son travail avec des données qui se situent entre la médisance et la calomnie.

cluons qu'il y a un vice de forme dans la rédaction.

Nous croyons que le rédacteur de cette loi n'a pas su faire preuve de rigueur et méthode.

Nous sommes surpris et étonnés de la faiblesse inadmissible de cette partie centrale du projet de loi. Le gouvernement réfléchit à la question depuis des années. Le résultat est donc surprenant. (...)

Les définitions des menaces ont trop de conséquences pour qu'on traite ce sujet avec tant de légèreté et d'amateurisme.

Vie privée

Les pouvoirs consentis aux agents sont exorbitants et alarmants. Ils peuvent ouvrir le courrier, écouter les conversations, avoir accès à tous les dossiers confidentiels, faire des entrées par effraction et des vols de biens et documents.

Jamais un gouvernement n'a donné à une force de l'ordre des moyens aussi vastes pour faire face à quelque menace que ce soit. Aucune commission d'enquête, aussi importante soit-elle, par exemple la CECO au Québec, ne s'est vu doter d'autant de pouvoirs.

Le résultat de cette démarche est inacceptable et inexplicable, et à notre point de vue, inconstitutionnel.

Comment pourrions-nous admettre, sans faire injure à notre intelligence, qu'il est nécessaire pour contrôler une menace à la sécurité nationale de faire appel à tout cet arsenal alors que ce ne serait pas nécessaire pour contrôler des menaces à la sécurité publique?

Le solliciteur général n'est pas sans savoir que des modifications au code criminel pour étendre aux criminels de droit commun les techniques d'enquête qu'on trouve au projet de loi C-9 sont vouées à l'échec. Les raisons d'un tel échec sont faciles à saisir. Ces techniques d'enquête sont tout simplement antagoniques avec ce qu'on entend par une saine gestion de la justice. Elles portent atteinte, de façon inexcusable, au droit à la vie privée, à la présomption d'innocence, à la capacité de vivre et de s'exprimer librement sans devoir supporter la tutelle idéologique d'une police en mal de suspects.

Lorsqu'on voit les possibilités de menaces que présente l'article 2, on ne peut que s'indigner devant le fait que des personnes qui ne commettent aucun crime, qui défendent honnêtement une opinion politique, sans recourir à la violence, sont l'objet de telles atteintes à leur vie privée et leur intimité. En regard du traitement que réserve le gouvernement canadien aux criminels de droit commun, même ceux qui commettent les crimes les plus abjects, le sort des dissidents est l'objet de beaucoup moins d'attention.

Avec le projet de loi C-9 naît une nouvelle forme de délinquance qui épouse les contours de la dissidence. Cette délinquance est pourchassée vivement, déshonorant ainsi nos institutions démocratiques.

Le solliciteur ne peut prétendre que le projet de loi C-9 vise à contrôler une criminalité violente à caractère politique. Il existe déjà des lois pour contrôler cette criminalité, elles sont suffisantes, jusqu'à preuve du contraire. Les techniques d'enquête exorbitantes dont il est question ne sont donc destinées qu'à d'honnêtes citoyens et citoyennes.

Pour cette raison, nous nous objectons à ces pouvoirs d'enquête qui sont discriminatoires, antidémocratiques et, nous le répétons, anticonstitutionnels.

/ Compte rendu /

Guerre et stratégie nucléaire Silence rentable des Soviétiques

Peu d'ouvrages soviétiques auront eu sur les stratégies et les spécialistes militaires occidentaux autant d'influence que l'ouvrage du maréchal V.D. Sokolovsky, *La stratégie militaire soviétique* (1), initialement publié en 1962 mais disponible en français depuis peu.



par René BEAUDIN

L'ouvrage du maréchal Sokolovsky (en fait il s'agit d'un travail d'équipe réalisé sous sa direction) a en effet été la bible de l'état-major soviétique au moins jusqu'aux années 70. Il y a de fortes chances qu'elle le demeure encore, dans la mesure où aucune autre édition n'a remplacé la dernière, qui date de 1968, et qu'aucun autre livre n'a pris la relève de *La stratégie militaire soviétique*.

C'est à partir de la lecture de ce livre du maréchal Sokolovsky que les stratégies et chercheurs occidentaux ont établi et évalué la raison d'être des forces armées soviétiques, de leur gonflement et de leur évolution depuis 1962, la stratégie nucléaire de l'URSS et sa politique de défense en général.

Une idée simple

L'auteur insiste sur une idée bien simple à savoir qu'une guerre nucléaire est possible et que l'Union soviétique, dès lors, doit se préparer à la livrer et à la gagner rapidement et au moindre coût.

À l'époque, cette idée était jugée saugrenue par les Américains pour qui une guerre nucléaire serait une catastrophe qui ne laisserait ni vain-

Les débats sur la guerre et la stratégie nucléaire sont monnaie courante en Occident. Une littérature abondante et diversifiée en témoigne. Quel contraste avec la discrétion soviétique sur cette même manière. Le point de vue soviétique sur ces questions n'a été systématiquement exposé qu'une seule fois, pendant les années 60, par le maréchal V.D. Sokolovsky, dans un livre intitulé *La stratégie militaire soviétique* dont une édition en langue française est disponible depuis peu. René Beaudin en examine le contenu et la signification.

queur ni vaincu. Ils percevaient dans le discours soviétique l'expression d'une "pensée primitive" qui, à la longue, finirait par s'adapter aux subtilités et contraintes de l'âge nucléaire et de la stratégie de dissuasion. Il ne s'agissait dès lors que d'éduquer les Soviétiques aux "réalités" de la guerre et de la stratégie modernes. Les pourparlers sur la limitation des arsenaux stratégiques (SALT), commencés en 1969 et interrompus par Moscou l'automne dernier, devaient fournir aux "pédagogues" américains, le forum privilégié d'un tel apprentissage.

Or, c'est le contraire qui s'est produit. Ce sont les Américains qui, aujourd'hui, parlent de "guerre nucléaire prolongée" ou limitée dont leur pays doit sortir "en des termes qui lui sont favorables", selon le secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger. Les Soviétiques, pour leur part, parlent maintenant de guerre totale.

Cela n'a que peu à voir avec les SALT.

Dans le cas des Américains, si la "victoire nucléaire" est désormais possible, c'est que la technologie permet, en principe, de désarmer l'ennemi sans toucher à ses grandes villes. C'est la hantise d'être la cible d'une telle "frappe chirurgicale" qui, pour une part, explique l'ambitieux programme de réarmement américain.

En second lieu, il est apparu



Le maréchal V.D. Sokolovsky

qu'une doctrine stratégique qui fait tout autant peur aux populations qu'il s'agit de "protéger" qu'à l'ennemi virtuel, en leur promettant un sort identique, est, particulièrement en régime constitutionnel et pluraliste, vouée à la faillite morale, peu importe qu'elle soit à l'origine de près de 40 ans de paix armée, dès lors qu'en cas de guerre elle conduit à l'apocalypse.

Enfin la guerre a réimposé sa véritable nature. Il s'agit peut-être d'un acte politique, résultant d'une situation politique, décidé, conçu et mené avec un but politique en tête. Mais comme il s'agit d'un moyen

politique violent, il impose son propre objectif, son propre but: désarmer et vaincre l'ennemi.

De ce strict point de vue, la capacité de survivre à une guerre nucléaire, de la mener et de la gagner constitue un mode de dissuasion peut-être plus crédible que la menace de suicide réciproque.

Telle est l'idée centrale du maréchal Sokolovsky.

Guerre de l'avenir

Pour l'auteur de *La stratégie militaire soviétique*, les armes nucléaires ne changent pas la nature de la guerre, qui demeure un moyen de la politique. La prochaine guerre ne différera des précédentes que par son exceptionnelle violence, et la manière de la faire.

Elle sera avant tout une guerre de fusées nucléaires utilisées massivement et rapidement en vue de détruire d'un seul coup, par une attaque surprise, les forces stratégiques de l'ennemi, ainsi que son infrastructure industrielle et logistique. Cela n'atténue pas le rôle des forces armées conventionnelles. Elles demeureront importantes mais leur fonction et leur structure seront modifiées. La guerre de l'avenir, souligne le maréchal Sokolovsky, opposera de grandes masses armées.

Le maréchal Sokolovsky a écrit son livre à une époque où l'URSS n'avait pas encore les moyens de sa stratégie. Elle n'avait que quelques

fusées imprécises, capables de détruire de grandes villes, mais incapables de servir à la guerre, et en nombre inférieur à celui des États-Unis.

Aujourd'hui, elle les a, incarnés par les quelque 360 fusées SS-20 pointées sur les cibles militaires européennes et les quelque 175 ou 180 divisions du pacte de Varsovie, dont près des deux tiers sont soviétiques.

Un silence rentable

Et pourtant, le livre du maréchal Sokolovsky semble avoir sombré dans l'oubli, alors que son actualité demeure en grande partie intacte. Seuls certains concepts seraient, peut-être, à repenser.

Ce serait notamment le cas de la notion d'attaque surprise, opération de plus en plus difficile mais non définitivement impossible, toute manœuvre militaire de quelque importance et quelque peu différente de celles tenues en temps de paix, passant désormais difficilement inaperçue.

Ce qui a changé, c'est le discours politique des dirigeants et stratégies soviétiques. Ce sont eux qui parlent de la guerre nucléaire comme d'une apocalypse impensable.

En cédant à leurs homologues américains le monopole du discours sur la guerre nucléaire pensable, les dirigeants soviétiques les laissent eux-mêmes se désigner comme les fauteurs de guerre et les bellicistes de notre temps.

Silence rentable dans la mesure où c'est contre les fusées Pershing II et Cruise que se dressent les pacifistes européens, en épargnant de leur verbe les SS-20 soviétiques pourtant braqués sur eux.

(1) Maréchal Sokolovsky, *La stratégie militaire soviétique*. Collection "Classiques de la stratégie", Editions L'Horne, Paris, 1984, 523 pages.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

L'ultime appel de Trudeau



par
Jacques DUMAIS

Dans un échange de lettres avec son homologue ontarien, M. Bill Davis, le premier ministre Pierre Trudeau enjoint celui-ci de se dépêcher à inscrire les droits linguistiques des Franco-Ontariens dans la constitution. M. Davis, fidèle à sa stratégie des petits pas dans ce débat de haute émotivité chez les anglophones, se refuse toujours à faire plaisir au Prince démissionnaire et qui videra les lieux, le 29 juin.

Le premier ministre de l'Ontario est peut-être un personnage timoré mais son attitude semble la meilleure si l'on se réfère au précédent désastreux des droits linguistiques au Manitoba qui se retrouvent désormais sous la férule de savants juges de la Cour suprême, non élus par la population.

M. Trudeau prétend que les Ontariens sont moins bigots que les Manitobains et que, par conséquent, les hésitations de M. Davis s'avèrent sans fondement. Probablement a-t-il raison dans une certaine mesure. Ce n'est très certainement pas l'opposition libérale et néo-démocrate de l'Ontario qui placerait le gouvernement Davis dans un cul-de-sac politique comparable à celui tricoté par les conservateurs du Manitoba pour provoquer la chute du régime Pawley.

Le centre ontarien diffère de l'ouest manitobain qui attribue au "french power" de M. Trudeau son aliénation planifiée par l'Etat central. Néanmoins il existe en Ontario un courant orangiste antifrancophone que tout régime politique sensé aurait tort de réveiller parce que ce ressac irait à l'encontre de la qualité de vie globale y compris des Franco-Ontariens.

N'en déplaise aux trudeauistes, il ne suffit pas de proclamer haut et fort le bilinguisme et de l'inscrire dans la constitution pour qu'il devienne un mode de vie dans les faits. On ne légifère pas pour forcer l'évolution des mentalités. Le temps, la patience, la prudence et l'éducation valent mieux que le juridisme à outrance dans ce domaine.

Une telle stratégie de M. Davis n'a d'ailleurs pas si mal servi les Franco-Ontariens puisque, progressivement depuis quelques années, ils bénéficient de plus en plus de services dans leur langue par-delà toute forme de légalisme et surtout sans que les "deux solitudes" ne se dressent l'une contre l'autre.

Au plan des droits de la personne, le bilinguisme non officiel de M. Davis laisse théoriquement à désirer, bien sûr. Par contre, M. Trudeau devrait savoir que les coups de force politiques sont plus stériles encore parce qu'ils confinent à l'utopie le pari du dialogue et de la concertation d'un groupe social à l'autre et d'un palier de gouvernement à l'autre.

Certes la dualité canadienne diffère grandement de la tradition du melting-pot américain. Mais les politiciens du pays voisin n'en citent pas moins le "mauvais exemple" du Canada pour rejeter le bilinguisme (anglais et espagnol) aux Etats-Unis. Ils notent, eux aussi, que la polarisation de notre interminable débat linguistique dégénère en désunion nationale.

L'ultime appel de M. Trudeau à M. Davis se situe néanmoins dans le prolongement de ses absolus intellectuels. Il ressasse encore l'illusoire menace "séparatiste" du Québec. Il ravit M. Jean Chrétien, l'apôtre de la "continuité". Il met à nouveau dans l'embarras M. John Turner qui, à ce chapitre, notamment, a posé en girouette politique. Sauf que M. Davis restant et M. Trudeau s'en allant, M. Turner peut librement choisir son maître dans l'art de "durer"...



le point

Un mauvais pari



par
Roger BELLEFEUILLE

La guigne s'acharne sur la Société canadienne des paris sportifs. Sa première mise — Sport Select Baseball — prend de jour en jour en effet les apparences d'un mauvais pari.

Créée en 1982 pour financer les Olympiques d'hiver de Calgary, en 1988 — une contribution prévue de \$200 millions — cette loterie basée sur les résultats des matchs du baseball majeur américain, accuse des pertes hebdomadaires de plus de \$765,000. C'est fort loin du million de recettes anticipé seulement au Québec pour la semaine du 2 juin.

Cette nouvelle taxe volontaire faisant appel à l'appât d'un gain instantané — gros lot minimal de \$250,000 — a eu le don de se mettre presque tout le monde à dos dès son annonce. Et au premier titre, les 10 provinces canadiennes. Celles-ci y ont vu une menace à leurs rentrées de fonds par le truchement de leurs propres loteries. D'autant plus qu'elles y voyaient une intrusion cavalière du fédéral dans un champ qu'une entente intervenue sous l'éphémère gouvernement Clark réservait exclusivement aux

provinces. Celles-ci s'engageaient en retour à verser à leur grand-frère fédéral une redevance annuelle sur leurs recettes. Une clameur telle, que pour une rare fois, libéraux et péquistes, à Québec, ont uni leurs voix pour dénoncer ce présumé bris de contrat.

Avec unanimité aussi, les 10 provinces, les sociétés provinciales des loteries, les 2 ligues américaines de baseball majeur et 15 clubs ont tenté de bloquer devant les tribunaux la mise en route de ce concurrent. Une première manche de perdue au niveau de l'injonction interlocutoire. L'audition de la requête pour une injonction permanente a été reportée à l'automne.

Pour toutes sortes de raisons, Sport Select Baseball a connu une mauvaise presse depuis sa sortie. Qu'il y ait beaucoup moins de parieurs que prévu à ce "tripot" national ne devrait surprendre personne. Son mode d'emploi est loin de pécher par excès de clarté. Il requiert une certaine gymnastique intellectuelle pour celui qui veut s'offrir le gros lot sans efforts. Sans compter qu'il faut le flair d'un Sherlock Holmes pour dépister les points de ventes. Alors que la moindre "binerie", en passant par la succursale bancaire, déploie à outrance les attraits d'une provinciale, d'une 6 / 49, d'une "mini", ou autres hy-

pothétiques recettes de jours meilleurs.

Autre épisode de ce pari fédéral tragico-comique. Les libéraux et leur maître-croupier, le ministre de la Condition physique et du Sport amateur, M. Jacques Olivier, se sont fait accuser de favoritisme dans le choix des distributeurs, par leurs "amis d'en face", les conservateurs. Ces derniers devraient plutôt s'offrir une pinte de bon sang, au train où vont les choses, c'est plutôt un cadeau de Grec qu'auraient reçu ces présumés "choyés" du régime Trudeau.

Le peu de faveur que connaît ce pari sportif pourrait tenir à une autre cause bien terre à terre. Les provinces occupent déjà suffisamment bien ce lucratif terrain que le marché peu fort bien être saturé. L'obole des pauvres et des gagnepetit à des gouvernements dépensiers a aussi ses limites.

Ce pari sportif a au moins un fleuron. Pour une rare fois au pays, le produit d'une telle taxe est clairement identifié à un projet précis. Mais avec l'allure de flop que prend cette loterie naissante, d'autres sources de financement devront être envisagées pour le rendez-vous de Calgary. Sinon, les Albertains, à l'instar des Québécois, devront à leur tour allumer leurs mégots pour éteindre une olympique dette.

le monde vu d'ici Sérieux gâchis en Inde



par
Paul LACHANCE

Depuis que l'Inde s'est payé, en 1947, une guerre d'indépendance à coups de centaines de milliers de morts, ce pays gigantesque aux 750 millions d'habitants et aux 4,000 langues et dialectes, cette mosaïque de morceaux disparates et extrêmement mouvants n'a jamais cessé de connaître la violence et la répression.

Ainsi, depuis le début de juin, l'Etat du pndjab tient la dernière des manchettes sanglantes de son agitation. Pourquoi? Parce que l'armée indienne a reçu ordre de faire l'assaut du temple d'or d'Amritsar où s'étaient retranchés des extrémistes sikhs.

Les Sikhs sont des séparatistes animés par un mysticisme profond et une volonté politique ardente qu'ils mélangent trop à souhait, semble-t-il, pour réclamer leur indépendance et un tas de revendications bien précises que la première ministre, Indira Gandhi, ne peut accorder sans risquer de faire éclater comme une poudrière tous les régionalismes et les nationalismes qui convulsent la fragile unité indienne.

Les 12 millions de Sikhs constituent 1½ pour 100 de la population de l'Inde. Depuis longtemps, ils nourrissent la conviction, presque paranoïaque dit-on, d'être opprimés par la majorité hindoue. Pourtant, rien n'est plus loin de la vérité.

En fait, le Pndjab est le plus riche des 21 Etats de l'Inde. Les Sikhs détiennent 5 pour 100 des comptes bancaires du pays. Ils possèdent 10 pour 100 des appareils de télévision. Ils constituent le quart de l'armée. Le président de l'Inde est un des leurs. Le vrai problème, apparaît-il, est que, unis par la langue, la religion, la race et la géographie, ils satisfont à tous les critères usuels de la Nation-Etat.

Lundi, madame Gandhi a affirmé que son pays fait face, au Pundjab, à la pire menace qui ait jamais pesé sur son unité. Un sérieux gâchis parmi les autres. Mais la problématique sécession sikh menace de faire tout un plat pour bien d'autres raisons.

La "nation de pauvres" d'Indira Gandhi est, en effet, en passe d'émerger comme un géant militaire. Avec, à ce chapitre, un budget de près de \$9 milliards, elle est en train de faire de "l'Inde non-alignée" le plus grand allié militaire de l'URSS hors de l'Europe de l'Est. Elle soupèse sérieusement le rôle de police pour le compte de celle-ci dans cette vaste région qui s'étend du sud de la Chine au golfe Persique.

Si le Pundjab en venait à constituer une étincelle tragique, on imagine un peu ce que les Russes, toujours soucieux de se payer une première loge sur les merdiers politiques, tenteraient de faire...

mot à mot

Faire le pont entre les générations

(NDLR) — Voici un extrait de la causerie prononcée par l'éditorialiste en chef du SOLEIL, hier, devant les membres du Club de l'Age d'or de la région de Québec qui tient ses assises annuelles.

par Jacques DUMAIS

Il y a quelques années, je réalisais une entrevue d'intérêt humain avec un bâtisseur de la capitale. En guise de retraite, il s'était associé avec ses enfants pour exploiter un commerce d'avenir dans le domaine des loisirs. Alors que je lui demandais comment il voyait l'avenir, il me répondit du tac au tac que cela ne le préoccupait guère dans la mesure où il demeurerait actif et que la relève appartenait en propre à la jeunesse.

Empreinte du gros bon sens caractéristique de nos ancêtres, la réplique de ce vieux jeune homme donne de plus en plus à réfléchir, de nos jours, alors que le pont apparaît rompu entre les générations du fait, notamment,

que les jeunes n'ont plus de modèles chez leurs aînés. Ils n'ont que les Michael Jackson et Boy George...

C'est que le deuxième âge, les 35-50 ans ou la génération au pouvoir, a réussi le tour de force, après deux décennies, à marginaliser les vieux comme les jeunes, à les isoler afin de mieux les dominer. L'ironie est que ma génération a seriné l'indépendance collective d'un peuple tout en faisant fi de l'autonomie individuelle à la base de tout projet de société.

Nous vivons à une époque où le premier et le dernier âge se comportent comme des nourrissons. Ils attendent tout "d'adultes" ayant certes beaucoup exploré et expérimenté mais en l'absence de cette sagesse qui ne s'acquiert qu'avec l'âge.

Les gens du troisième âge ne réalisent pas toujours comme leur vécu les habilite à demeurer des membres actifs et à part entière de la société. Ce sont les

Africains de passage au Québec, qui, le mieux, font part de leur dégoût pour la mise au rancart de nos doyens et doyennes. Les leurs, ont droit à tous les privilèges dus à leur expérience de vie et à leur âge vénérable.

Au Québec, ce ne devrait pas être si difficile pourtant de faire sortir les personnes âgées de leur ermitage. Premièrement parce que depuis quelques années, elles tendent de plus en plus à se regrouper pour faire valoir des intérêts communs. Deuxièmement, parce que le discours politique dominant à l'heure actuelle ne cesse d'épiloguer sur le vieillissement rapide de notre société d'ici l'an 2000. Enfin, parce que le bénévolat prenant la relève de l'Etat-Providence compte de nombreuses ressources du troisième âge.

Il est vrai, comme le signale un récent avis du Conseil supérieur de l'éducation, que "la société prise particulièrement une certaine jeunesse, c'est-à-

dire non pas celle sans perspectives d'avenir, mais celle à laquelle elle associe les valeurs de richesse, santé, beauté" a priori inconciliables avec le phénomène du vieillissement.

Les membres de l'âge d'or auraient tort, toutefois, de sombrer dans le misérabilisme à cause de ces sornettes épidermiques. Comme l'a déjà dit l'octogénaire Françoise Gaudet-Smet: "On n'attend pas les jours meilleurs, on les fait!"

Quand on lit des études synthétiques tant sur les vieux que sur les jeunes, le dénominateur commun de l'isolement ressort invariablement. Dans une société ayant abusivement fragmenté les âges de la vie, comment peut-il en être autrement?

Laissé pour compte ou alors encadré comme des bébés par leurs aînés, les jeunes font face massivement à la pénurie ou au chômage. Comment ne pas être scandalisé devant le fait que

le suicide soit surtout l'apanage des gens âgés partout au Canada sauf au Québec où il constitue plutôt la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 20 à 24 ans.

On ne me fera pas croire que ceux et celles parmi vous qui ont survécu à la crise des années 1930 et donné naissance à la génération actuellement au pouvoir refusent maintenant d'aider leurs petits-enfants à trouver un sens à la vie. Il me semble que vous jouissez d'une plus grande disponibilité pour trouver les mots du cœur pouvant réconforter des benjamins qui ont plus d'affinités que nous pour communiquer simplement à propos des choses de la vie.

Des expériences isolées prouvent que face à face avec des personnes âgées, des jeunes sont psychologiquement transformés. N'a-t-on pas déjà dit que l'une des tâches du troisième âge consiste à faire le pont entre les générations? (...)

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées d'un nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Ça et là

Les 18-30 ans sont garants de notre avenir

Un article publié dans LE SOLEIL du 4 juin 1984 sous le titre: "Une société a-t-elle le droit de sacrifier une génération?" demande réflexion et prise de position de la part de tous. Car l'analyse de la situation alarmante fait dans cette lettre par M. André Genest soulève des problèmes humains que vivent les jeunes de 18-30 ans. Elle draine, également, un lourd fardeau sur les épaules de nos politiciens. En effet, ce discours politique se déploie sur l'économie et es-soufflés, nos politiciens en font une arme puissante pour l'action politique en oubliant de promouvoir l'aspect d'un humanisme authentique.

"Qui s'instruit, s'enrichit", dit-on, "Avez-vous de l'expérience?" dira l'autre. Cette génération pleine d'idées, ces jeunes aptes à marquer l'histoire positivement peuvent devenir l'une des figures les plus importantes. Donnons-leur la pos-

sibilité d'ouverture à l'avenir à court et à long terme. Ici, les aînés ont une bonne occasion de ne pas se dérober. Sans aucun doute, ces jeunes sont à la base d'un des mouvements de masse considérables. Aujourd'hui, nous ne pouvons passer à côté d'un tel mouvement sans nous interroger sur le fonctionnement des partis politiques emmitouflés dans de vieilles querelles de bout de chemin (indépendance, souveraineté versus fédéralisme, USA). Un souffle nouveau devrait envahir nos institutions politiques dans le but d'aplanir les servitudes sociales et économiques progressivement. En tenant compte des événements et de l'histoire tout en s'éloignant d'une certaine forme d'idéalisme, pour quoi pas un avenir porteur d'espoir et de partage pour cette génération?

Claude Vézeau
Neufchâtel

Enviroferme ou l'esprit d'initiative

Suite à l'article paru dans LE SOLEIL du mercredi 30 mai 1984, et concernant l'instauration de tours guidées de ca- lèches à Saint-Joachim, je m'em- presse de vous écrire, pour ap- plaudir et souligner l'esprit d'i- nitiative de cette jeune en- treprise à but non lucratif, qui semble dotée d'une énergie à toute épreuve.

Car c'est en termes "d'é- preuve", qu'au-delà du but réel d'Enviroferme, on peut parler. Je veux aborder ici le problème épi- neux des projets de source fé- dérale ou provinciale, qu'ils se nomment "Canada au travail", "Chantier Québec", etc. Soit, l'intention est fort louable, mais ne consiste souvent qu'à per- mettre à des travailleurs oc- casionnels de bénéficier à la fin de ces projets, des bienfaits de l'assurance-chômage.

Car, en effet, pour beaucoup de ces projets, les subventions accordées ne couvrent que les salaires des employés. C'est aussi

semble-t-il le problème d'En- viroferme, pourquoi ne pas plu- tôt donner à ces travailleurs les moyens de passer d'un stade em- bryonnaire, à un statut d'en- treprise permanente????

Surtout quand comme dans ce cas précis, il s'agit d'une compagnie à but non lucratif, qui se propose à sa façon de faire revivre le passé, d'enrichir, de faire découvrir le patrimoine culturel et historique d'un ma- gnifique coin de pays, sans parler en plus de l'incidence écono- mique d'un important dé- veloppement touristique...

Il me semble que les au- torités concernées se devraient de prêter une oreille attentive à ces propos et donner à ces jeunes, pleins de volonté, la chance de travailler à plein temps, de se réaliser, et d'envisager un futur serein, dont ils sont déjà les ar- tisans.

Francine Drouin
Saint-Ferréol-les-Neiges

Encore plus gai

La descente au bar gai Bud's, à Montréal, samedi le 2 juin, et l'arrestation de 188 hom- mes avec tout l'abus de pouvoir des policiers qui s'ensuit, m'ont fait prendre conscience de ce que je suis, toujours et encore da- vantage: un homme, homosexuel par nature et non par choix. Comprenez bien.

Samedi soir, le 2 juin, j'avais hâte d'arriver au coin des rues Stanley et Sainte-Catherine ouest pour retrouver mes frères gais dans les deux sens du mot, afin de vous montrer ma très grande fierté d'être bien dans ma peau et dans ma tête d'ho- mosexuel.

Durant la marche vers le "village de l'est", je regardais l'expression des gens sur le trot- toir. Devant le club "281", où de beaux hommes dansent nus, les hommes et les femmes qui fai- saient la queue, assez longue, nous applaudissaient.

Je marchais avec un ami, bras sur l'épaule l'un de l'autre ou bien nous tenant par la taille. Nous étions heureux d'être là et de vous dire que nous n'avions plus peur de cette minorité (%) hétérosexuelle qui ne cesse par tous les moyens de nous op-

primer. Elle est encore pri- sonnière de cette moralité res- trictive due à la religion qui l'em- pêche d'être elle-même et d'être heureuse. Vous avez encore cet- te peur, celle qui vous fait ré- péter: "Que vont penser les voi- sins? Les gens qui nous côtoient?"

Ça m'a pris près de 20 ans à me débarrasser de cette chaîne morale. Ça compte dans une jeun- vie. Aujourd'hui, à 35 ans, quatre ans après avoir coupé cet- te chaîne, je fais l'amour à l'hom- me avec passion, libre de con- traintes morales, hétérosexuelles, religieuses.

Qu'attendez-vous pour vous décider à être heureux au ma- ximum? Moi, nous, tous ceux qui étaient là samedi soir et les au- tres qui nous appuyaient à dé- faut d'y être par peur de la ma- traque, avons décidé à un mo- ment de notre vie d'être, de vivre comme on est né, c'est-à-dire homosexuel... librement?

Depuis, je suis en paix avec moi-même, à vous de l'être...

Respectez-nous comme on vous respecte, c'est tout ce qu'on vous demande.

Serge Benoit
Montréal

Théorie de paix...

(Suite à un article paru dans LE SOLEIL du 24 mai 1984 "L'armée serait vulnérable")

S'il fallait récolter ce que nous avons semé, notre navire "terre" sombrerait dans le néant. Nous hésitons et supposons des théories qui n'ont aucun sens pratique pour conserver nos pro- jets de malheur. Aucun homme sensé ne veut croire à la théorie de la riposte en cas d'attaque nucléaire. Quel capitaine serait assez fou pour continuer d'a- varier son propre navire après avoir heurté une banquise? Nous sommes tous dépendants d'un même service. En vendant aux autres ce que nous rejetons, c'est envers nous-mêmes que nous

sommes malhonnêtes. Si l'armée ne se sent pas en sécurité, ce n'est pas à cause de la vul- nérabilité de son arsenal qui rouille dans les dépôts c'est plu- tôt à cause de sa mentalité qui elle doit être changée. L'armée ne pourra jamais se sentir à l'aise même avec une montagne d'i- nutilités. C'est dans le dé- sarmement et non dans la con- traainte et les tensions que nous retrouverons la paix. J'espère qu'un jour les armées du monde entier retrouveront la sécurité mondiale en méprisant l'art de la haine.

Liliane Labbé
Saint-Augustin-Sud

La santé



Ophtalmologie: le Québec sans complexe face aux Etats-Unis

C'est avec amusement que j'ai lu l'article du "docteur" Marcel Tremblay, directeur de la So- ciété d'ophtalmologie de Québec Inc., dans lequel il compare l'ophtalmologie québécoise et américaine. Par ses commen- taires, il sait bien unir le ridicule à son ignorance de ce domaine.

Il nous vante les mérites de tech- niques chirurgicales comme la phaco-émulsification; or, cette technique a été largement rem- placée par d'autres techniques plus simples et moins trau- matisantes pour l'oeil du patient. Ensuite, cet éminent spécialiste des lunettes nous fait remarquer notre retard et finit par nous suggérer le recrutement de mé- decins américains afin de conseiller les médecins qué- bécois.

Tout d'abord, en ce qui concerne notre retard vis-à-vis des nouvelles techniques, ce n'est pas un secret pour per- sonne que notre faible bassin de population et le peu de res- sources disponibles ne nous per- mettent pas de concurrencer les grands centres américains de re- cherche. Cependant, notre conservatisme a un bon côté; en effet, avant que certains produits ou techniques ne soient au point,

des erreurs se produisent né- cessairement. Je crois que l'ex- pectative des ophtalmologistes québécois face à ces nouveaux produits et techniques fut une attitude imprégnée de prudence qui fut bénéfique pour la po- pulation.

Quant à la chirurgie qui se fait sans hospitalisation aux Etats-Unis, elle entraîne as- surément des coûts moindres. Cependant, comme les ca- taractes se présentent ha- bituellement chez les gens âgés qui ont souvent d'autres pro- blèmes de santé et comme les complications de cette chirurgie surviennent précocement, une hospitalisation de quelques jours est plus prudente.

En ce qui concerne la for- mation des médecins ophtal- mologistes au Québec, je crois que nous n'avons pas à avoir de complexes face aux Américains.

On peut affirmer que la qua- lité de l'ophtalmologiste qué- bécois est au moins égale et vrai- semblablement supérieure à la moyenne américaine; d'ailleurs les résultats des ophtal- mologistes d'ici aux examens américains sont là pour le prou- ver. Même si l'instrumentation dont nous disposons n'est pas

toujours la plus récente, la qua- lité des soins au Québec est as- surément supérieure à la moy- enne américaine. Ceci nous avons pu le constater car la majorité des ophtalmologistes québécois ont acquis une partie de leur

formation aux Etats-Unis et nos échanges avec nos confrères américains sont très nombreux.

Gilles Lafond, m.d.
Ophtalmologiste
Québec

Des écoles d'été de jogging au Québec?

Nous sommes tous cons- cients du fait que la course à pied ou le jogging recrute sans cesse de nouveaux adeptes. La pra- tique de ce sport a fait naître aux Etats-Unis des écoles d'été visant à donner une formation de base en musculation, en endurance et en diététique aux coureurs de longue distance. Ces écoles per- mettent aux amateurs de passer quelques jours de vacances dans une base de plein air. Ils y pra- tiquent dès lors leur sport favori et reçoivent des conseils en ce qui concerne le jogging comme tel, la prévention des blessures et leur traitement, l'aspect nu- tritionnel relié à la pratique de sports d'endurance et d'autres conseils médicaux.

Je m'intéresse à la médecine

du sport et j'ai d'ailleurs par- ticipé à quelques congrès dans ce domaine. L'hiver dernier, j'ai passé une semaine aux USA à un congrès en médecine du sport et j'ai rencontré un chirurgien-or- thopédiste, le docteur Guy Blan- chard, de Montréal, qui est de ces adeptes pour avoir participé à chacun des marathons de Mont- réal. Nous avons discuté de ce phénomène des écoles d'été en jogging qui sont si populaires aux USA et qui pourraient être implantés ici au Québec.

Pourquoi être en retard sur les Américains? Je m'adresse à vous joggers et vous demande si pareilles écoles d'été n'auraient pas leur place au Québec?

Suzanne Lavoie, médecin
Rimouski

Un pas dans la bonne direction

(Lettre adressée au ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin)

La crise récente de Gaspé a fait ressortir les inégalités in- justifiées, déjà existantes, de statut des populations des régions éloignées et isolées du Québec, devant la loi de l'assurance-ma- ladie.

Tout se passe en fait, comme s'il y avait deux médecines, deux normes de soins ou deux droits parallèles; un pour les centres urbains et un autre pour les ré- gions; et ceci ne se vérifie pas seulement au point de vue socio- sanitaire. Les gens des régions qui ont aussi droit aux meilleurs services et soins de santé pos- sibles et accessibles, nous sem- blent bien tolérants (...)

Nous avons l'impression, ce- pendant, qu'il existe ac- tuellement une volonté mi- nistérielle de régler le problème en profondeur. D'ailleurs, le ju- melage institutionnel que nous avions proposé, qui est en voie d'opérationnalisation à votre in- stigation, entre le CHUL de Qué- bec et l'Hôtel-Dieu de Gaspé,

constitue un prototype à cet ef- fet. Nous croyons que si toutes les promesses liées à ce jumelage se concrétisent, il sera alors plus agréable de pratiquer à Gaspé, notre problème de recrutement sera en partie réglé et la po- pulation recevra plus et de meil- leurs services.

Nous croyons que la po- sition déjà faite d'envoyer ser- vir contre leur gré de jeunes médecins en régions charrie une connotation de mépris envers la population des régions qui a droit de recevoir ses services mé- dicaux de médecins autres que conscrits et sans expérience, et aussi envers les jeunes médecins. Mais il demeure que des services devront être rendus et vite et qu'une partie de la responsabilité revient à l'ensemble de la pro- fession. Nous voulons cependant des médecins libres et heureux et avec du cœur pour venir tra- vailler en région avec nous.

Nous croyons aussi, comme médecins travaillant en régions, que notre fédération des mé- decins omnipraticiens a ten- dance, et ceci est normal la

FMOQ étant un organisme cen- tral, à représenter plutôt les in- téréts de la majorité des mé- decins, qui pratiquent en ville, et à la tentation de récupérer à cet

effet les revendications actuelles originant des régions.

Les omnipraticiens
de Gaspé,
par: Daniel Dubois, m.d.

Supplie de six mois

A toutes celles et ceux qui souffrent, ou même ont souffert et souffriront du mal de dos, je vous livre ce petit message qui, je l'espère, vous servira à éviter le pire.

Mon histoire débute en jan- vier 1983 environ. J'exécute une fausse manoeuvre et, tout de suite, j'éprouve une douleur au bas du dos. La douleur se sup- porte très bien et je n'y porte pas trop attention. Deux mois plus tard, le petit mal de dos persiste toujours et je me dis encore que cela va se placer tout seul. Ce fut là ma première erreur.

J'exécute alors des travaux qui m'obligent à forcer avec mon dos et voilà que le mal s'amplifie. Je décide alors d'aller voir un "ramancheur", mais après trois visites, le mal empire. Je vais alors rencontrer un premier chi- ropraticien. J'avoue cependant, qu'à ce moment-là, je ne croyais pas aux chiropraticiens et ce fut là ma deuxième erreur. Les trai- tements de ce chiropraticien me faisaient mal et au lieu de lui dire, j'abandonnai les traitements et allai rencontrer mon médecin de famille. Celui-ci me référa en physiothérapie et fut là ma troi- sième erreur. Le mal empira en- core. Non pas que la phy- siothérapie ne soit pas bonne dans certains cas, mais dans mon cas, cela ne servit qu'à aug- menter mon mal.

La physiothérapeute me prescrivit des pilules pour dormir et des pilules contre le mal. Ces pilules ne me faisaient aucun effet car le mal était atroce et je ne pouvais dormir que deux à quatre heures par nuit. Au bout d'un mois et demi, les muscles de mes jambes étaient lé- tement ramollis et ma jambe droite avait maigri d'au moins un pouce au niveau de la cuisse. Je décidai alors de me rendre à l'hôpital en ambulance. Cela au- rait pu être ma quatrième erreur.

A l'hôpital, on voulut me garder pour m'opérer. Je de- mandai un délai d'une semaine de grâce avant l'opération. Du- rant ce temps, j'allai suivre des

traitements chez une chi- ropraticienne de l'Ancienne-Lo- rette, Mme Nicole St-Laurent. Au bout d'une semaine, je pou- vais marcher. Je suivis des trai- tements pendant trois mois en- viron. Aujourd'hui le 7 juin 1984, c'est-à dire presque un an plus tard, je puis faire presque n'im- porte quoi et je ressens des dou- leurs seulement lorsque j'abuse.

Alors, avant de vous faire opérer, allez chez le ou la chi- ropraticien(ne). Et même, dès que vous avez un petit mal de dos, allez-y donc tout de suite pour vous éviter le supplie que j'ai subi pendant au moins six mois.

Richard Maroist, avocat
Québec.

Saviez-vous que...

...Des 210 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé, seulement neuf ne re- connaissent pas les sages-fem- mes dans leur système de santé: le Venezuela, le Panama, les Nouvelles-Hébrides, El Salvador, la République dominicaine, la Colombie, le Burundi et le CA- NADA.

...Les statistiques eu- ropéennes démontrent que les pays utilisant les services de sa- ges-femmes ont des taux de mor- talité infantile et maternelle in- férieurs à ceux du Canada. La Suède, la Finlande et les Pays- Bas figurent respectivement aux premiers, deuxième et troisième rangs sur la liste mondiale des taux de mortalité infantile. Tous ont recours aux services des sa- ges-femmes.

Aux Pays-Bas, 96 pour 100 des accouchements ont lieu en présence de sages-femmes (80 pour 100 sont sages-femmes cer- tifiées et 20 pour 100 sont in- firmières-sages-femmes).

Hélène Cornilleau
Naissance-Renaissance,
Montréal

Jean Trotter
Donnacona

32 JOURS D'ECONOMIES

(du 24 mai au 29 juin)

AUX 3 MAGASINS

AMEUBLEMENTS TANGUAY

LEVIS - BEAUPORT - LES SAULES

RECEVEZ MIEUX

VOS AMIS CET ÉTÉ AVEC UN
SOFA-LIT Hide-A-Bed* de SIMMONS

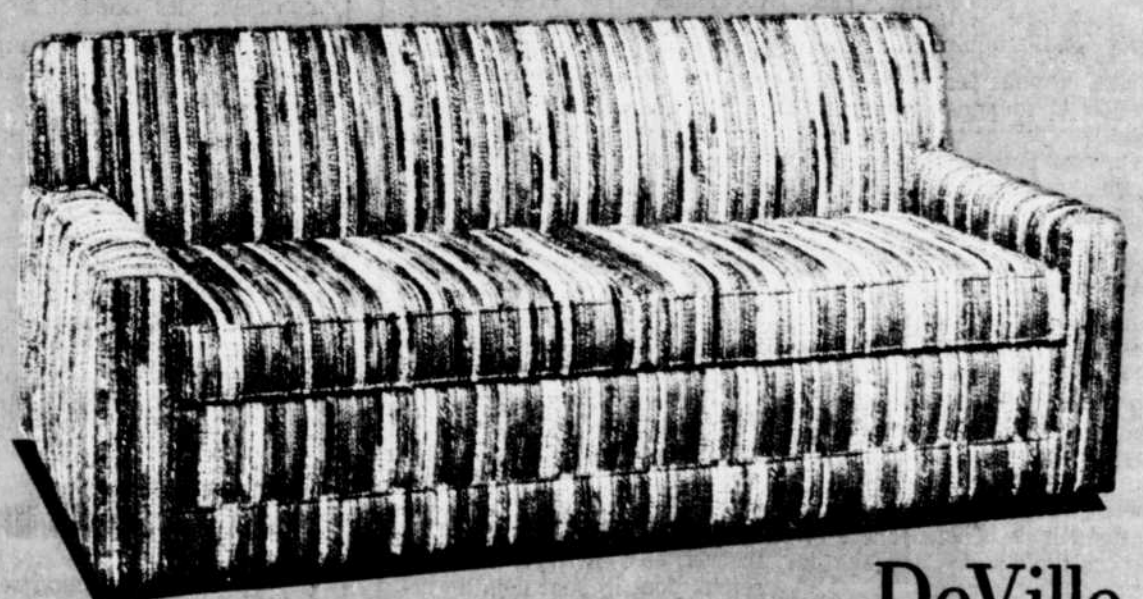


De style contemporain à dossier surélevé, avec coussins de dossier semi-attendants à capitonnage à boutons. Les coussins de siège sont réversibles et rembourrés de mousse de polyuréthane de haute densité, enveloppée de polyester. Matelas à ressorts Slumber King (312 ressorts). Tissu no 8322 tweed. Format régulier.

COMO



699⁹⁵\$

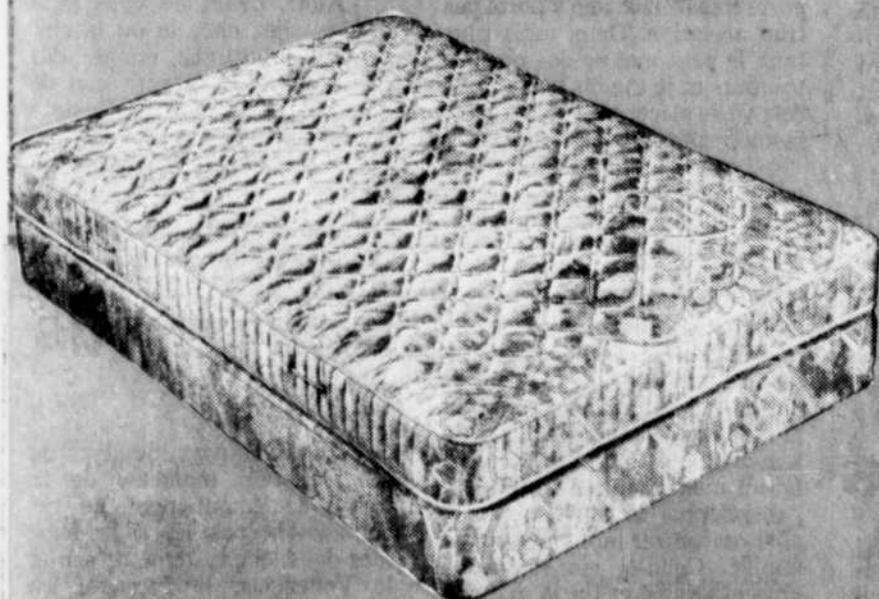


DeVille

- Un sofa de style contemporain avec coussins de siège réversibles, rembourrés de fibres polyester.
- Pourvu d'un matelas Slumber King* à 321 ressorts.
- Deux roulettes orbitales à l'avant.
- Tissu tweed no 8324



629⁹⁵\$



Matelas Caresse et Sommier

- Nouveau matelas moelleux, souple et confortable à dessus piqué
- Supporté par 512 ressorts Adjusto-Rest* souples
- Sommier assorti prolongeant la durabilité du matelas

Format simple, 2 mcx

Format double, 2 mcx

Format Queen, 2 mcx

384⁹⁵ 439⁹⁵ 499⁹⁵

Là où on se sent en confiance!



**LIVRAISON GRATUITE
A TRAVERS LA PROVINCE**

**ENTREPOSAGE GRATUIT
ET PRIX GARANTIS
JUSQU'AU 1er janvier 1985**

**BEAUPORT - 667-6282
535, boul. Ste-Anne**

**LEVIS - 833-4511
Place Tanguay, Lévis**

**LES SAULES - 871-4411
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)**

AMEUBLEMENTS TANGUAY

GRATUITS:

- Livraison gratuite à travers toute la province.
- 10 électriciens diplômés assurent l'entretien impeccable de nos téléviseurs et systèmes de son, pendant toute la durée de leur garantie.
- Des conseillers et experts sont à la disposition de la clientèle dans des domaines tels que la décoration, l'électronique, l'électroménager, l'ameublement, etc...
- Des spécialistes en fours micro-ondes aux 3 magasins, plus une école de cuisson après-vente.
- Tous les meubles sont montés et installés sur place, lessiveuses raccordées.
- Démonstration de lave-vaisselle. Du service, on en a à revendre!



A GAGNER

20 CROISIÈRES DE RÊVE AU MANOIR RICHELIEU

En effet, 20 personnes chanceuses accompagnées d'une personne de leur choix mériteront une excursion de fin de semaine au Manoir Richelieu, à bord du bateau "Ameublements Tanguay". Cette croisière de rêve comprend le transport aller-retour par bateau, tous les repas et l'hébergement 2 nuits/3 jours (vendredi matin au dimanche soir).

Comment participer:

Chaque tranche d'achat de 100\$ effectuée aux Ameublements Tanguay de Lévis, Beaufort et Carrefour Les Saules vous donne droit à un coupon de participation (pour les règlements, voir les coupons à nos 3 magasins).

ATTRIBUTION LE 29 JUIN A 21 HEURES